



De la défiance aux défis

L'ère des grands bouleversement



Rapport
2018

RAPPORT 2018

DE LA DEFIANCE AUX DEFIS
L'ère des grands bouleversements

INSTITUT AMADEUS



CRÉATEUR DE DÉBAT

INSITUT AMADEUS
6, Rue Anassime, Sect. 9 Bloc I, Hay Riad 10100,
Rabat, Maroc

Tél. : +212 (0)537 71 70 82 / 40 59
Fax : +212 (0)537 57 11 83
E-mail : contact@amadeusonline.org
www.institutamadeus.com

2018 Institut Amadeus. Tous droits réservés



SOMMAIRE

EDITO	8
10 ANS DES MEDays	12
Indices Amadeus	22
DOSSIER SPECIAL : La coopération UE-UA à l'épreuve du temps	25
L'Union européenne, désunie dans la diversité ? Une relance nécessaire	26
L'Union Africaine entre ambitions et inachèvements. Quel avenir pour l'organisation continentale ?	30
Le financement du développement face à l'ambition d'une Afrique libérée de la perfusion. Une double remise en question	33
La coopération Europe-Afrique : vers un partenariat d'égal à égal ?	37
GOUVERNANCE MONDIALE	40
Le Proche et Moyen-Orient sous l'ère Trump ou comment la politique étrangère américaine failli ?	41
Les foyers de chaos dans le monde : Comment préparer l'après crise ?	46
Terrorisme et Cyberguerre : Comment évaluer et répondre aux menaces à la sécurité internationale ?	51



SOMMAIRE

EMERGENCE AFRICAINE	60
Croissance africaine. Des attentes à l'émergence de nouvelles puissances	59
Transport et infrastructures en Afrique. État des lieux et perspectives d'avenir	63
Investissements croissants en Afrique et diversification des secteurs porteurs. À la croisée des maillons du développement inclusif et durable	66
Entrepreneuriat et Startups. Les chevaliers de l'innovation en Afrique	71
Le monde de l'entrepreneuriat féminin en Afrique. Défis et opportunités	75
DEVELOPPEMENT DURABLE	79
La refonte des systèmes éducatifs. Gage de l'émergence du continent africain	80
L'équation du genre en Afrique : une discordance entre aspirations et réalités	83
L'urbanisation en Afrique et le défi de la durabilité : repenser la ville africaine d'aujourd'hui	88
Auteurs	92

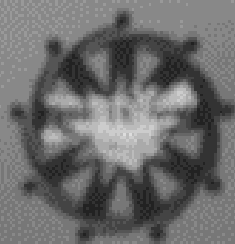




EDITO

تحت الرعاية المساندة لصاحبية العمارة العامة محمد المنصور

DEFIS :
PERSEMENTS



ADHÉSION DU MAROC À LA CEDEAO

Comprendre les réticences pour mieux les dépasser

Par **Brahim FASSI FIGHRI**

Le 52ème Sommet de la CEDEAO d'Abuja, en décembre dernier, n'a finalement pas acté, comme certains décideurs et observateurs nationaux et africains l'avaient annoncé, l'adhésion du Maroc à l'une des huit Communautés économiques régionales africaines, qui est considérée comme la mieux intégrée politiquement et économiquement du continent. Il a cependant évoqué, sans pour autant arrêter précisément le dispositif, les voies de la procédure d'adhésion avec laquelle le Royaume devra précisément composer. En effet, le communiqué final du Sommet d'Abuja, fait état, dans son paragraphe 52, de la décision « de mettre en place un comité de Chefs d'États et de Gouvernements composé de la République Togolaise, de la République de Côte d'Ivoire, de la République du Ghana, de la République de Guinée et la République Fédérale du Nigeria pour adopter les Termes de Références et superviser l'étude approfondie des implications » des adhésions du Maroc, en tant que « membre », de la Tunisie en tant qu'« observateur » et de la Mauritanie en tant que « membre associé ». Par ailleurs, les paragraphes 53 et 54 du même document précisent que les questions d'adhésion « devraient être précédées par la mise en place de cadre institutionnel approprié qui devrait constituer la base juridique de telles décisions » et appellent la Commission de la CEDEAO à « engager immédiatement le processus d'élaboration d'un acte communautaire approprié qui définira le processus de prise de décision ».

Il faut avoir à l'esprit qu'une adhésion à un groupement tel que la CEDEAO, qui assure la libre circulation des biens, des personnes et des services, aspirant à un régime de monnaie unique à l'échéance 2020, n'est pas chose simple sur le plan institutionnel, réglementaire et juridique. Il ne s'agit pas là d'une adhésion à une organisation d'abord à essence politique, comme l'Union Africaine, où la simple ratification de son Acte constitutif et des instruments d'adhésion par le Parlement marocain, a suffi, mais d'une demande d'adhésion à une Communauté régionale largement intégrée. Dans ce cadre, il est normal, voire sain pour toutes les parties, que l'adhésion du Maroc, puissance économique africaine et premier investisseur africain en Afrique de l'Ouest – dont l'économie est largement ouverte, d'autant plus que les entreprises et les institutions bancaires et financières sont performantes dans cette région – suscite des interrogations, donc des inquiétudes, qu'il importe de lever dans un cadre de négociations bien défini, respectant les acquis et les avancées de la CEDEAO.

L'Afrique de l'Ouest correspond au prolongement géographique naturel du Royaume, tant son enracinement à la fois économique, politique, culturel et cultuel à cette Région est incontestable. Au moment où la désunion d'un Maghreb, enlisé dans ses inerties, est une triste réalité, malheureusement constatée par tous, le Maroc, à la faveur de son action africaine volontariste, portée par la Vision de SM le Roi Mohammed VI, fait de son

appartenance à un arc « Nord-Ouest africain », allant de Tanger à Lagos, une réalité politique et une priorité stratégique. C'est parce que la présence économique du Royaume en Afrique de l'Ouest est une évidence du quotidien – où on peut consommer marocain à Dakar, avoir un compte dans une banque marocaine à Conakry, habiter dans un logement construit par des entreprises marocaines à Abidjan et utiliser un opérateur téléphonique marocain à Bamako – et que la densité des partenariats politiques bilatéraux entre le Maroc et les différents pays de la zone matérialise les liens d'exceptions unissant le Royaume à la Région, que le Maroc a exprimé son souhait légitime d'intégrer la CEDEAO.

Cette demande d'adhésion a été dûment « enregistrée » lors du 51^{ème} Sommet de la CEDEAO, à Monrovia en Juin dernier, où les États-membres ont exprimé leur « accord de principe », dans la version française du communiqué final de ce Sommet, qui dans sa version originale en anglais, évoque plus subtilement les termes « takes note » (« prend note » – paragraphe 59) et « supports in principle » (« soutient en principe » - paragraphe 61). Subtilité qu'on comprend mieux, aujourd'hui, à la lecture des décisions du 52^{ème} Sommet. Néanmoins, ce qui était une forme d'acceptation politique à Monrovia peut être, aujourd'hui, suite au Sommet d'Abuja, qualifiée d'appel à une négociation encadrée. Ce changement de posture, qui n'en est pas un en réalité, tant l'adhésion du Royaume à la CEDEAO, a, depuis son annonce - comme l'avaient d'ailleurs indiqué, « en off », plusieurs ministres de la zone lors de la dernière édition des MEDays - suscité d'importantes interrogations et réticences de la part des acteurs économiques et industriels locaux. Au Nigéria, qui représente plus de 70% du PIB de la CEDEAO, le Patronat a exprimé à plusieurs fois, ses inquiétudes et son opposition à

l'adhésion du Maroc. Dans les pays alliés traditionnels du Maroc, comme le Sénégal et la Côte-d'Ivoire, les mêmes craintes et appréhensions ont été formulées par leurs opérateurs économiques, et plus significatifs, par des acteurs et leaders d'opinion.

Les arguments sont nombreux : entrées, sans frais de douane, sur le marché ouest-africain de produits marocains plus compétitifs, mais également européens, turcs, ou américains du fait des ALE, entraves potentielles à la libre circulation des personnes, puissance du Dirham par rapport aux devises nationales, ou encore interrogations sur la participation du Maroc à la future monnaie unique. D'autres arguments, plus politiques, sont également mis en avant par certains observateurs ouest-africains, comme la remise en question du critère géographique ouvrant la voie à l'élargissement à d'autres pays pouvant à terme menacer les spécificités de l'organisation, l'« inquiétude » de voir la question du Sahara « s'imposer » au sein de la CEDEAO, ou encore le risque que l'adhésion d'une Monarchie constitutionnelle, ayant l'Islam pour Religion d'État, puisse dénaturer la spécificité politique et sociale de l'Organisation.

Il est vrai, que certaines expressions, notamment médiatiques sont malveillantes (Islam, Terrorisme et impérialisme), qu'il importe de balayer. D'autres, surfaites et exagérées, requièrent leur relativisation. Par contre, les inquiétudes légitimes et suffisamment sérieuses doivent être examinées et prises en considération par le Maroc. Il est sain et normal que ces questions soient posées sur la table de négociation. Penser le contraire serait violer l'esprit de fraternité et d'amitié sincère et solidaire qui lie le Royaume aux populations ouest-africaines. Les réticences et les inquiétudes accompagnent et

accompagneront toujours les adhésions à des Communautés économiques ou la mise en œuvre d'accords de libre-échange. C'est le lot d'une économie régionale et internationale mondialisée. Cela requiert explications, discussions, assurances, apaisement et traitement d'égal à égal.

L'adhésion à une Communauté économique régionale, telle que la CEDEAO, appartient au temps moyen et long. La convergence réglementaire vers les acquis communautaires ne se fait pas du jour au lendemain. Le Maroc, qui a une longue expérience avec les ALE, le sait bien. Aujourd'hui, dans le cadre de son adhésion à la CEDEAO, la puissance économique c'est lui. L'expérience du Royaume avec l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), aurait dû l'alerter quant à la difficulté d'une adhésion, sans négociations, à la CEDEAO. En effet, depuis 2000, le Maroc a initié avec les huit membres de l'UEMOA (zone CFA) des négociations pour la mise en place d'un accord préférentiel de commerce et d'investissement, prévoyant l'abolition partielle des droits de douane (diminution de 50% des droits de douane sur une liste de 250 produits). Paraphé fin 2008, l'Accord Commercial et d'Investissement avec l'UEMOA n'a toujours pas été signé et ratifié. Les raisons de ce retard et les réticences provenant de certains États-membres de la CEDEAO face à l'adhésion du Royaume se confondent. Pourtant, il ne s'agissait là que d'un simple accord bilatéral préférentiel et non d'une véritable adhésion à une Communauté régionale multidimensionnelle largement intégrée.

Dans les faits, la demande d'adhésion du Maroc a créé une division au sein de la CEDEAO. Dans quatre pays, le Nigéria, le Ghana, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal, qui sont les quatre principales économies de la zone, d'importantes réserves ont été émises. Il n'est d'ailleurs pas fortuit que

trois des quatre Chefs d'États de ces pays aient été mandatés, par le 52eme Sommet de la CEDEAO, pour adopter les termes de références et étudier les implications de l'adhésion du Maroc. Les autres membres semblent être plus ouverts. Le Royaume doit considérer cette nouvelle phase de négociations et de discussions comme une opportunité à saisir pour lever toutes les interrogations légitimes et les réticences sectorielles, qui accompagnent sa demande d'adhésion. Au même titre, il importe d'évoluer et de considérer les impacts précis que peut avoir une adhésion, pleine, entière et immédiate, à la CEDEAO sur les options fondamentales du Royaume et sur ses choix stratégiques opérés depuis l'accession au Trône de SM le Roi Mohammed VI.

La phase de négociation qui s'ouvre doit être accompagnée par une stratégie transversale de tous les instants, conduite par les acteurs économiques marocains présents en Afrique, la CGEM, mais également les Think Tanks nationaux. Soyons volontaristes et prenons tous nos responsabilités ! Aux réticents, expliquons-leur que l'adhésion se fera graduellement, à travers des mesures de protection et une période transitoire, chapitre par chapitre (une fois qu'ils seront arrêtés et définis par la Commission de la CEDEAO), en prenant en compte les spécificités et les intérêts des deux parties, dans le cadre d'une vision gagnant-gagnant, telle que prônée et portée par le Souverain. Insistons sur la valeur ajoutée du Maroc au sein de la CEDEAO, qui peut être un modèle à suivre dans bon nombre de secteurs pour les pays de la zone : partenariats public-privés, bancarisation, collecte de l'épargne, financement, investissements, infrastructures, dynamisme des entreprises, formations, agriculture, etc. Signalons que l'adhésion du Maroc à la CEDEAO fera de cette zone la 16eme puissance économique mondiale. Ce

nouveau statut entrainera de fait de nombreux investissements internationaux et accélèrera le flux des capitaux étrangers vers la Région, d'autant plus que le Maroc est aujourd'hui considéré comme un Hub principal d'investissement vers l'Afrique de l'Ouest.

Soulignons enfin, que le Royaume n'a pas attendu d'être membre de la CEDEAO, pour initier et co-conduire avec le Nigéria, première puissance économique africaine, le méga projet du gazoduc Nigéria-Maroc, d'une longueur supérieure à 4000 km. Ce projet, concrétisé à Rabat en mai 2017, lors de la cérémonie de lancement officiel, vise à relier le Nigeria au Maroc et, à terme, à l'Europe, en traversant une douzaine de pays sur la façade atlantique, suscite un réel enthousiasme en Afrique de l'Ouest. Et pour cause, de grandes disparités persistent dans ces pays quant à la production et à la consommation énergétique. Alors que le Nigéria occupe la 22ème place en termes de production

mondiale de gaz, certains pays de la zone sont contraints d'importer le gaz en quantités importantes de diverses origines et voient, de ce fait, leur économie impactée. Le gazoduc permettra également de répondre aux problématiques liées au secteur énergétique, dont la production et la consommation d'électricité, rencontrées par ces pays. En plus d'une promesse de création d'emplois, ce projet s'attaque aux problèmes d'électrifications qui, jusqu'alors, constituent un frein au développement de la région.

Le processus d'adhésion du Maroc à la CEDEAO est donc entré dans une double phase, celle de l'action politique et diplomatique, à travers les initiatives et les interactions de SM le Roi Mohammed VI, mais également celle de la négociation stratégique, à travers une task force impliquant l'ensemble des acteurs concernés pour lever les inquiétudes et les réticences que nous devons considérer comme légitimes.





10 ANS DES MEDays



QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA SITUATION QUI PRÉVAUT EN AFRIQUE

Par Donald Wolfgang HADEGBE

Lors de son discours d'Ouverture, l'invité d'honneur des MEDays 2017, S.E.M. Alpha Condé, Président de la Guinée et de l'Union Africaine, a abordé les nombreux défis sécuritaires auxquels le continent est confronté. Les récents attentats de Mogadiscio, les multiples conséquences du conflit libyen, la dégradation de la situation dans le Kivu, l'instabilité au Sud Soudan et en Centrafrique, ainsi que les ravages causés par Boko Haram, et qui entravent la construction d'une Afrique unie et prospère. En dépit de cet état de fait, S.E. M. Alpha Condé a rappelé que l'Union Africaine a été efficace dans la gestion des conflits régionaux s'alignant ainsi avec les objectifs qu'elle s'est fixée à l'horizon 2020.

En témoigne la création du G5 Sahel plébiscité par l'opinion internationale et les grandes puissances mondiales qui ont participé à son financement. Dans ce sens, le Président guinéen, confiant quant au devenir de l'Afrique, affirme que « *les problèmes africains ne peuvent être résolus que par des africains. Le G5 est une illustration de la volonté des peuples africains de prendre leur destin en main pour mettre fin au terrorisme* ».

Par ailleurs, selon ses termes, le retour du Royaume au sein de sa famille institutionnelle illustre la prise de conscience par les pays africains de la nécessité d'œuvrer de concert, et de manière indépendante, pour établir un plan de développement à même de permettre l'éclosion d'une dynamique renouvelée et



Alpha Condé, Président de la Guinée et président de l'Union Africaine lors de son discours d'Ouverture aux MEDays 2017

pérenne. Il a également évoqué bon nombre de sujets qui ont été débattus lors des assises du Forum MEDays 2017.

On peut citer entre autres, la dette africaine et le rapport des États africains aux créanciers internationaux, les lacunes infrastructurelles de l'Afrique, les rapports UA-UE, le défi de croissance

Le Vice-Président du Gabon, S.E.M. Pierre-Claver Maganga, a pour sa part longuement appuyé les propos d'Alpha Condé. Il a affirmé que la nouvelle vision du Maroc pour l'Afrique constitue une initiative audacieuse et décisive qui donnera un

démographique africaine, la révolution numérique, le rôle croissant du privé en Afrique.

Ce qui ressort de son propos c'est que le pragmatisme et l'optimisme doivent guider les réflexions et les plans de développement pour affronter les nombreux défis auxquels l'Afrique fait face.

nouvel élan aux relations de coopération Nord-Sud plus équilibrées, plus équitables et mutuellement bénéfiques. Et rappelé la dynamique des relations maroco-gabonaises dans la concrétisation d'une vision commune pour l'Afrique.

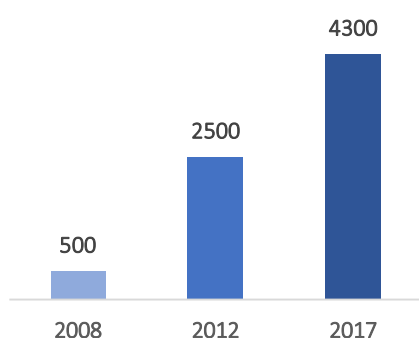
Pierre Claver-Maganga, Vice-Président du Gabon, lors de son discours durant la cérémonie d'ouverture des MEDays 2017



10 ANS D'ÉCHANGE ET DE DIALOGUE

Après une décennie d'existence et d'expérience, les MEDays, évènement phare de l'Institut Amadeus, confirme son positionnement en tant que Forum de référence pour les pays du Sud, notamment ceux de la région MENA et de l'Afrique. Créateur de débat, il poursuit l'ancrage de sa stratégie majeure aspirant à favoriser les échanges entre décideurs, acteurs politiques et économiques, experts internationaux et société civile et apporter réflexions et éclairages aux problématiques les plus brûlantes de l'actualité régionale et internationale.

Nombre de participants



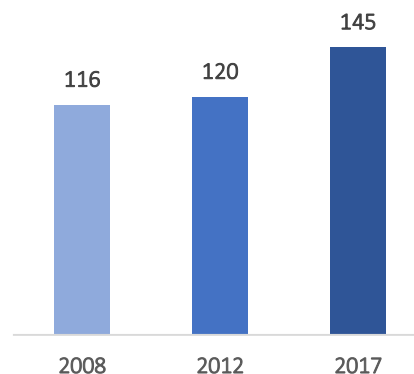
Un public fidèle et une affluence croissante ...

L'année 2017 a été une année record en termes d'affluence. Il faut dire qu'au fil des éditions, les MEDays ont su conquérir un public de plus en plus large, mais aussi de plus en plus diversifié. Représentants gouvernementaux, acteurs économiques, décideurs politiques, acteurs indépendants et société civile ont exprimé par leur présence significative l'intérêt porté non seulement pour les débats mais aussi pour les opportunités de networking offertes dans le cadre des MEDays. Le forum a aussi confirmé son rôle pédagogique en enregistrant, sur les 4 jours, un pic d'environ 2000 étudiants.

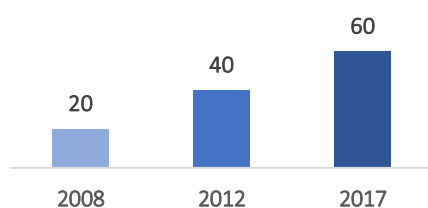
Une expertise internationale capitalisée et renouvelée

Digne d'un « Davos du Sud », les MEDays ont, depuis leurs premières éditions, fait appel à des intervenants de haut rang venant des quatre coins du monde. Deux facteurs font la force des MEDays à ce niveau : la capitalisation et le renouvellement. Capitaliser sur l'expertise ancienne, fidèle à l'évènement et continuellement passionnée par le débat constructif que le Forum favorise. Renouveler en faisant appel à chaque édition à de nouvelles personnes, des figures qui ont marqué l'actualité géopolitique et économique internationale. En 2017, plus de 65% des intervenants ont participé pour la première fois.

Nombre d'intervenants



Nombre de médias nationaux et internationaux



Une présence médiatique large et soutenue

Grâce à une couverture médiatique soutenue et élargie, les MEDays ont pu gagner en visibilité tant sur le niveau national qu'international. En 2017, ce sont plus de 300 articles et 60 interviews qui ont été réalisés contre 200 en 2016, ou encore 180 en 2015. L'évènement a aussi fait l'objet de plus de 80 000 interactions sur les réseaux sociaux, dont près de 15 000 tweets.

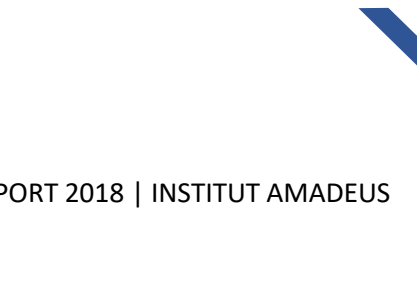
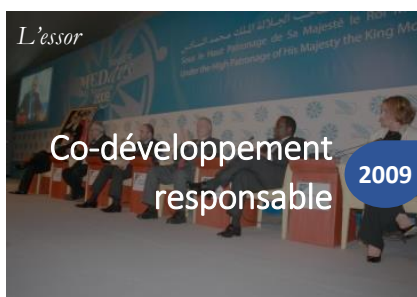
10 ANS AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Nés d'une volonté de favoriser le débat international, les MEDays ont été lancés en 2008 avec comme ligne de mire le développement de la Méditerranée. Cette première édition marque le début d'un long débat, qui s'agrandit et s'enrichit au fil des années, toujours en ligne avec les orientations stratégiques du Royaume du Maroc mais aussi avec les grandes mutations que connaît le monde.

Labellisés Forum du Sud, les MEDays se focalisent à partir de l'année 2010 sur les problématiques les plus brûlantes des pays en voie de développement. Leur rôle dans la gouvernance mondiale, leur émergence ainsi que les multiples défis auxquels ils sont confrontés font alors l'objet de longues et fructueuses réflexions.

Dans un contexte très particulier à la fois à l'échelle globale de crise économique mondiale, mais aussi à l'échelle régionale avec des lendemains encore incertains suite au « Printemps Arabe », il était désormais question de débattre des différentes possibilités de sortie de crise, en particulier dans le monde Arabe. En remettant le Grand Prix à Mehdi Jomaa, le Forum MEDays a salué la transition démocratique en Tunisie.

À partir de 2015, les problématiques liées au continent Africain constituent un axe fort des MEDays. Année durant laquelle l'Institut Amadeus a remis le Grand Prix MEDays à SEM. Paul Kagame, Président du Rwanda, saluant ainsi le rôle majeur qu'il a joué dans le développement et l'émergence du pays, aujourd'hui devenu un modèle pour l'ensemble des nations africaines.



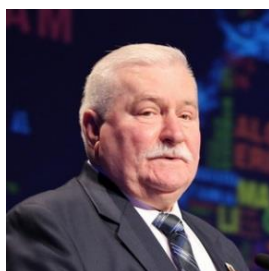
TOP 20 des speakers accueillis durant la première décennie



**ALPHA
CONDE**
*Président de la
République de Guinée et
Président de l'Union
Africaine durant l'année
2017*



**PAUL
KAGAME**
*Président du Rwanda
et Président de
l'Union Africaine
depuis Janvier 2018*



**LECH
WALESA**
*Ancien Président
de la Pologne Prix
Nobel de la paix*



**DIONCOUDA
TRAORE**
*Ancien Président du
Mali*



**ALEJANDRO
TOLEDO**
*Former Président of
Peru*



**JOSE LUIS
RODRIGEZ
ZPATERO**
*Ancien Président du
Gouvernement
Espagnol*



**MEHDI
JOMAA**
*Ancien Chef du
Gouvernement de la
Tunisie*



**ABDULLAH
ABDULLAH**
*Ancien Chef du
Gouvernement de
l'Afghanistan*



**PIERRE-CALVER
MAGANGA
MOUSSAVOU**
*Vice-Président de la
République du
Gabon*



**INGRID YOLANDA
BOUTERSE-
WALDRING**
*Première Dame de
la République du
Suriname*

TOP 20 des speakers accueillis durant la première décennie



**YVES
LETERME**
*Ancien Premier
Ministre de la
Belgique*



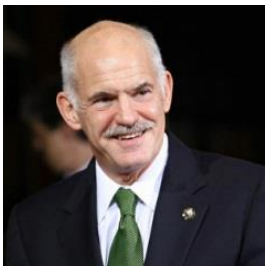
**BERTIE
AHERN**
*Ancien Premier
Ministre de
l'Irlande*



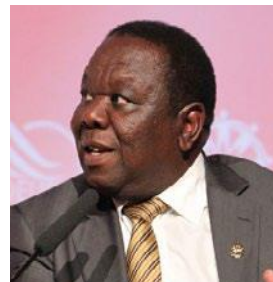
**DACIAN
CIOLOS**
*Ancien Premier
Ministre de la
Roumanie*



**AHMET
DAVUTOGLU**
*Ancien Premier
Ministre,
Turquie*



**GEORGES
PAPANDREOU**
*Ancien Premier
Ministre de la
Grèce*



**MORGAN
TSVANGERAİ**
*Ancien Premier
Ministre du
Zimbabwe*



**ENRICO
LETTA**
*Ancien Président
du Conseil des
Ministres d'Italie*



**SAEB
ERAKAT**
*Négociateur
en Chef de la
Palestine*



**AMRE
MOUSSA**
*Ancien
Secrétaire
Général de la
League Arabe*



**RAJENDRA
KUMAR PACHAURI**
*Ancien Président du
Panel
Intergouvernemental
sur le Changement
Climatique, GIEC*

THINK TANKS ET SOFT POWER

La réflexion au service de la nation

Par Meriem ISSALMANE



Ces dernières décennies, une nouvelle forme d'institutions indépendantes est apparue en Afrique et au Moyen-Orient. Qualifiées de groupes de réflexion, de laboratoires d'idées ou encore de réservoir à penser, les think tanks ont connu une croissance de 15% entre 2011 et 2015 dans ces régions et ne cessent de s'accroître. Variés par leur taille, leur structure de fonctionnement, leur position et leurs fonctions exercées, ces organismes sont-ils devenus un catalyseur signifiant de Soft Power ?

Les think tanks, quelle importance ?

S'interroger à priori sur l'importance des think tanks est indispensable, en particulier dans un monde dominé par des défis politiques, économiques et sociaux auxquels l'humanité est appelée à répondre. Dans cette optique, le rôle des think tanks s'impose et se renforce pour collaborer au décodage des transformations extrêmement complexes de la scène nationale et internationale et leurs enjeux. Un rôle, entre autres, de facilitateur et de promoteur de débat et d'échanges. En effet, leur rôle coopère sur deux niveaux : celui de conseiller du milieu décisionnel de la sphère publique et politique, et celui de pédagogue des citoyens et de l'opinion publique en étant une référence dans une perspective constructive. Alors, dans cette approche,

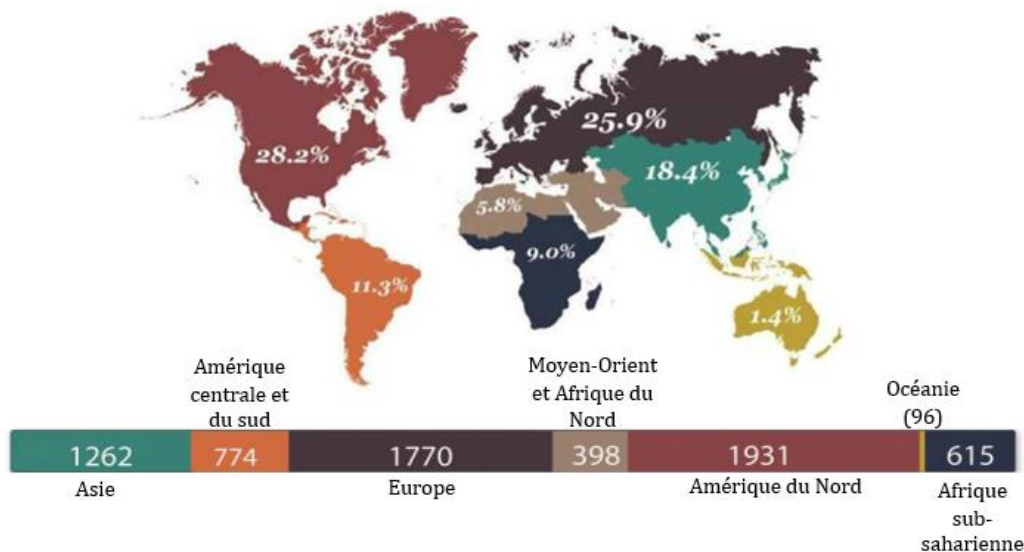
les think tanks ont pour mission « d'étudier le monde et ses enjeux, produire des analyses, des idées et des solutions afin d'éclairer la Société et les décideurs et d'influencer les politiques publiques mises en œuvre, au service du bien commun »¹.

Dans ce contexte mondial contemporain, ces organisations affirment, de plus en plus, leur présence dans le débat mondial des idées en étant une « source d'expertise » nécessaire qui traite des thématiques complexes alliant des aspects techniques aux aspects économiques et politiques.

Les think tanks dans le monde

L'édition 2015 du rapport établi par l'Université de Pennsylvanie dénombre 6.846² think tanks dans le monde selon la répartition ci-après :

Figure 1. Répartition des Think Tanks dans le monde en 2015



Source : Université de Pennsylvanie, 2015

Plus de la moitié des think tanks sont aux États-Unis et en Europe (soit 3605)³. Ce premier constat s'explique par leur rôle joué, depuis des siècles et qui ne peut être en aucun cas sous-estimé, étant les résultantes des systèmes démocratiques pluralistes dans lesquels l'intérêt général est le produit de la compétition des intérêts particuliers. Des intermédiaires qui servent de contrepoids au pouvoir de la majorité ayant pour fonction d'éduquer le Citoyen à la liberté politique et à l'égalité⁴. En effet, le nombre et le développement de ces institutions s'améliorent en fonction du progrès et de l'évolution de la démocratie de l'État-nation, où la société civile a sa place dans la formulation des politiques publiques, ou encore leur évaluation.

Afrique et Moyen-Orient, un terrain fertile

Le deuxième constat touche l'Afrique et le Moyen-Orient, qui ne représentent que 14,8% des think tanks dans le monde (soit 1013). Cependant, ces statistiques ont connu une augmentation significative de 15%⁵ entre 2011 et 2015 dans ces régions.

Cette croissance est exponentielle pour ces pays où ces institutions sont relativement récentes. Elle se traduit par le changement du modèle de l'État-nation, devenu plus moderne, qui s'intéresse de plus en plus à l'intégration des acteurs socio-politiques dans l'orientation des prises de décision. Ainsi, par le discernement du rôle, entre autres, de ces institutions comme outils de Soft Power, celles-ci peuvent apporter une expertise et une capacité de débat, d'analyse et d'approvisionnement en réflexions de niveau international.



Khaled Igué,
Fondateur et
Président du
Think Tank
Club
Afrique2030

« Il faudra
une vision africaine de l'Afrique et une
vision africaine du monde, et les think tanks
africains sont les écoles de pensée qui
porteront ce plaidoyer comme outil de Soft
Power »

Ce progrès est aussi lié à la complexité de l'environnement mondial actuel, où les décideurs de l'Afrique et du Moyen-Orient sont confrontés aux défis qui en résultent. Dans ce sens, selon Khaled Igué, « ces groupes de réflexion existent en tant qu'équipes et pourraient fournir des conseils de haute qualité sur les initiatives politiques, de sorte que les décideurs disposent d'une source supplémentaire de conseils et de contributions en plus de leurs conseillers individuels, de leurs assistants et de leur personnel. Ils deviennent maintenant un acteur de plus en plus important dans la gouvernance nationale moderne et un facteur éminent de la concurrence mondiale. Ils jouent ainsi un rôle irremplaçable dans les relations internationales en étant d'importants porteurs de Soft Power ».



Salem Al Ketbi

Chercheur, écrivain et analyste politique

« Il est temps de développer des partenariats stratégiques entre les think tanks arabes et africains au service des sociétés civiles et gouvernements, basés sur la prévalence du 'partage des savoirs' »

Par ailleurs, à l'heure où l'intégration régionale est de plus en plus perçue comme une nécessité, les think tanks arabes et africains sont appelés à interagir, à partager et à capitaliser leur expertise.

Instruments puissants, ils peuvent en effet contribuer, en matière de prévision et d'analyse, à apporter des réponses et des perspectives alternatives aux défis et menaces communes qui encerclent les pays de la région, notamment ceux liés aux crises économiques, la géopolitique, au terrorisme, à l'immigration, à l'éducation ou encore à la santé.

Ce n'est donc qu'en renforçant leurs interactions que les think tanks africains et arabes gagneront en influence dans l'accompagnement de leur région dans son élan de progrès et de développement.

Notes et références

¹- **Christine Eeuvarard** et **Olivier guy** (2015) « Think tanks : de l'influence et des idées ». *Revue Presidency Key Brief*, 1er Semestre, n°5, disponible sur <http://www.pkb-international.org/>

²- **James G. McGann**, « 2015 Global Go To Think Tank Index Report ». Université de Pennsylvanie.

³- Idem

⁴- **Philippe Raynaud** et **Stéphane Rials** (sous dir.) (1997) « *Dictionnaire de Philosophie Politique* » Armand Colin

⁵- Taux calculé sur la base des données des deux rapports « 2011 Global Go To Think Tank Index Report » et « 2015 Global Go To Think Tank Index Report » de l'université de Pennsylvanie, soit 879 think tanks en Afrique et au Moyen-Orient en 2011 contre 1013 en 2015

INDICES AMADEUS 2017

Comme chaque année, l'Institut Amadeus a produit son Indice de stabilité et d'attractivité des pays d'Afrique, avec la collaboration et le soutien de Casa Finance City Authority. Ces indices regroupent la totalité des pays africains et permettent de cerner les enjeux de stabilité, les risques politiques réels et le niveau d'attractivité de ces pays.

L'indice de stabilité

Réparti en quatre grands domaines, l'indice de stabilité comprend la stabilité politique, sécuritaire, sociale et environnementale.

Il regroupe au total 20 indicateurs, qui sont évalués à partir de données chiffrées issues principalement d'organismes internationaux, tels que la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, la Banque Africaine de Développement ou encore le PNUD, tout en tenant compte, en même temps, d'analyses qualitatives, qui reflètent certains aspects particuliers de la réalité des pays africains.

Indicateurs	Sous-indicateurs
Stabilité politique	Troubles domestiques
	Indice de gouvernance
	Indice de démocratie
	Indice de liberté de presse
Stabilité sécuritaire	Indice de terrorisme
	Tensions aux frontières
	Intégration sécuritaire régionale
	Classement des moyens militaires
Stabilité sociale	Indice de sécurité alimentaire
	Risques sanitaires
	% inflation annuelle
	% taux de chômage (15-24)
	Croissance annuelle de la population urbaine
	Taux d'urbanisation
	IDH
Indice Gender Gap	
Stabilité environnementale	Indice de risques climatiques
	Accès à l'eau potable (rural et urbain)

L'indice d'attractivité

L'indice d'attractivité économique, quant à lui, comprend également 20 composantes, regroupées en 4 domaines principaux à savoir la dynamique macro-économique, le marché cible, la facilité d'entreprendre et les compétences humaines.

L'indice Amadeus est ensuite calculé en donnant une note à chaque indicateur, note relative, puisqu'elle dépend du classement des pays africains entre eux. Cette note va de 1 à 5, 5 reflétant une situation très favorable pour le pays, et 1 une situation très défavorable.

Indicateurs	Sous-indicateurs
Dynamique macro-économique	Notes souveraines
	Budget (excédent/Déficit) en % du PIB
	PIB
	Taux de croissance du PIB
	Diversification de l'économie
Marché cible	Population totale
	Niveau de revenu par habitant
	Taux d'urbanisation
	Classe moyenne
	Profondeur du marché régional
Facilité d'entreprendre	Classement Doing Business
	Indice de compétitivité
	Indice de stabilité Amadeus
	Indice de corruption
	Indice de performance logistique
	Intégration financière régionale
Compétences humaines	Taux de chômage
	Dépenses d'éducation (% du PIB)
	Taux d'inscription dans l'enseignement supérieur

Indice de stabilité en Afrique

Principales tendances 2017

Afrique du Sud

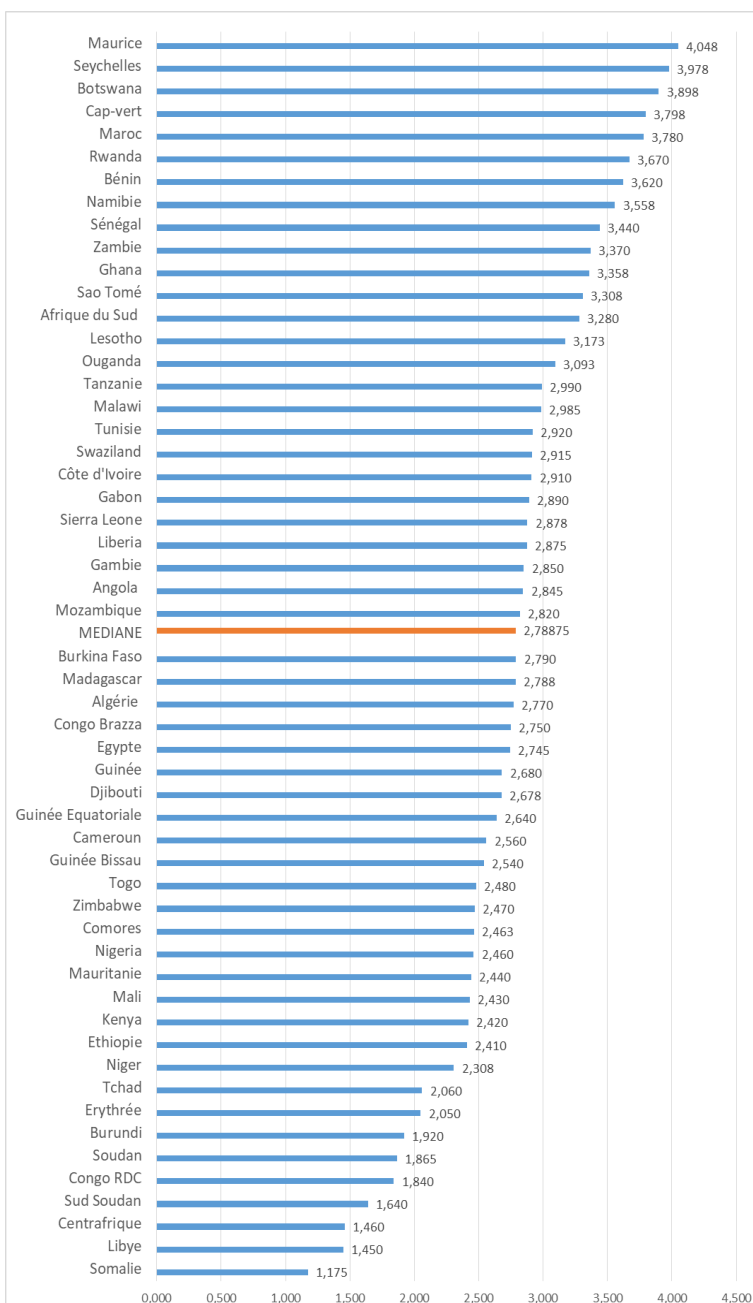
Classé deuxième en 2016, le pays est passé à la treizième place en 2017. Cette chute de l'indice de stabilité s'explique notamment par la traversée de tensions politiques durant cette année. Les manifestations qui ont eu lieu pour réclamer le départ de Jacob Zuma, accusé de corruption et de népotisme ainsi que l'entrée en récession du pays pour la première fois depuis huit ans, ont eu des répercussions sur la stabilité. Cela a également altéré la confiance des investisseurs, ce qui lui a par ailleurs valu la dégradation des notes attribuées par certaines agences de notation.

Kenya

La chute du pays dans le classement est en partie due à la baisse de son indice de démocratie. En effet, en plus d'une baisse des prévisions de croissance de la Banque Mondiale, le pays fait également face aux conséquences du blocage politique suite à l'invalidation des élections qui auraient été boycottées par l'opposition en Août 2017. L'indice de terrorisme a également régressé puisque le pays a connu une attaque qui a fait près de 150 morts en 2016.

Éthiopie

Nous pouvons expliquer sa contreperformance principalement par les récents troubles domestiques et sociaux, un gouvernement contesté, la proximité avec la Somalie (problématiques terroristes), la récente interdiction pour les Occidentaux de quitter la capitale dans un rayon de 30 km. Le pays avait été placé en état d'urgence en début en Octobre 2016 jusqu'en Août 2017.

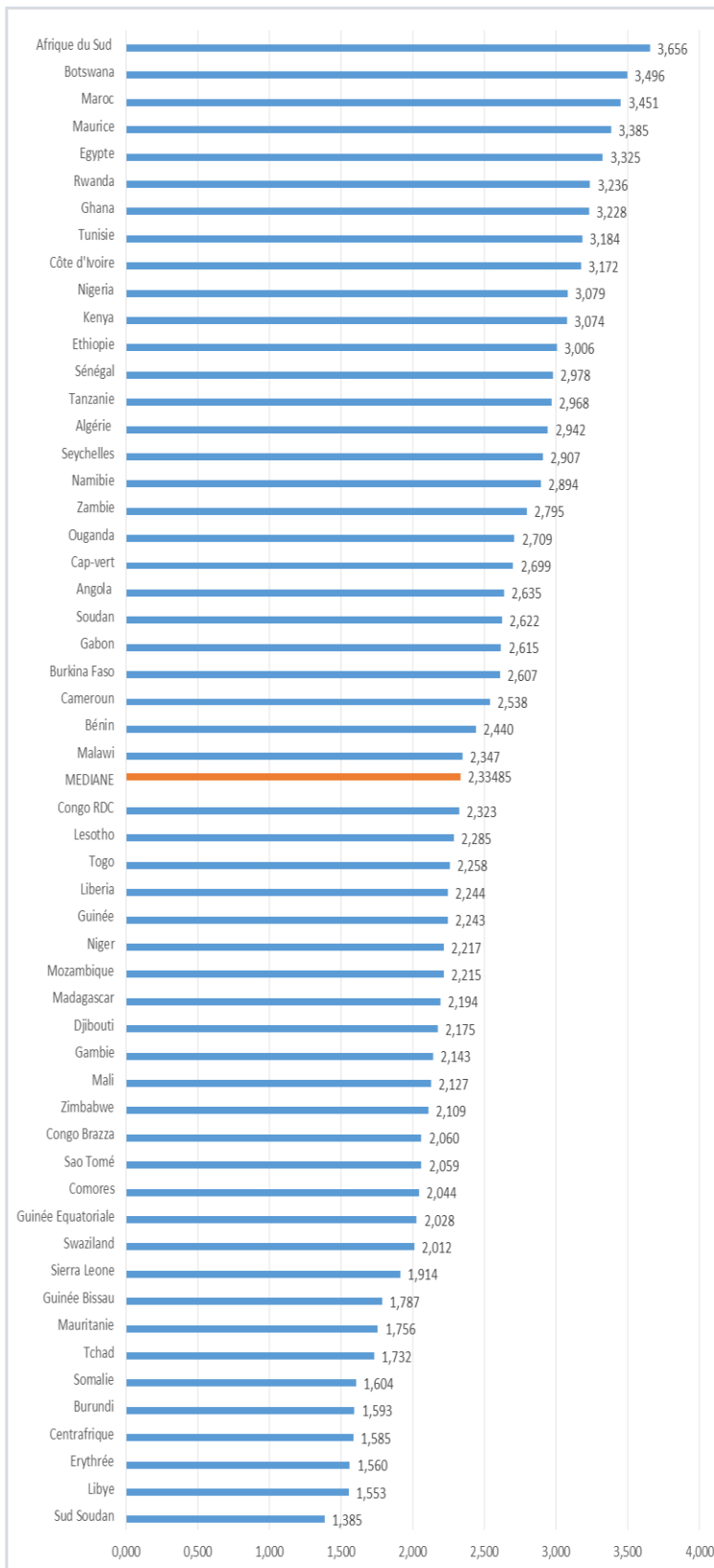


Niger

La place du Niger dans le classement de l'indice de stabilité s'explique par sa situation géographique. Situé au Sahel, au cœur d'une région en crise entre le Nigéria, le Mali et la Libye, le pays est fortement affecté et se retrouve d'ailleurs placé en État d'Urgence. Il s'agit également d'un des pays les plus pauvres au monde avec un IDH est de 0.35 contre 0.63 au Maroc par exemple.

L'indice d'attractivité en Afrique

Principales tendances 2017



Botswana

En plus de sa stabilité politique, le pays a bien redémarré pour atteindre un taux de croissance de 2,9% fin 2016 contre -1.7% en 2015. Deuxième producteur de diamants au monde, cette accélération est due à la hausse des prix et la demande du diamant.

Sénégal

En dépit de la baisse de l'activité touristique en raison des épidémies, le taux de croissance est passé de 4,3% en 2014 à 6,6% en 2016 selon la Banque Mondiale. Le pays s'est lancé dans de grandes réformes et dans le Plan Sénégal Émergent (PSE), avec pour objectifs la réforme de l'énergie, de l'université, de la couverture maladie universelle entre autres.

Guinée

Forte croissance du PIB, qui est passé de 0,1% en 2015 à 6,6% en 2016. La fin de l'épidémie de l'Ébola a eu des conséquences notables sur l'économie du pays. Cette montée s'explique également par la production minière, la production agricole et l'augmentation de la production d'électricité. Un nouveau Plan de Développement a également été développé pour la période 2016-2020, et bénéficie d'investissements de Chine notamment pour les secteurs prioritaires de l'infrastructure, de l'énergie, de la santé et de l'environnement.

Nigeria

Le pays est entré en récession pour la première fois en 2016 depuis plus de deux décennies selon l'AFDB, en raison des attaques des installations pétrolières, de la chute des cours du pétrole et de la baisse des flux d'IDE. La croissance de son PIB est passée de 6.3% en 2014 à -1.5% en 2016. Mais le Nigeria demeure, malgré tout, la première puissance du continent en termes de PIB.



5e Sommet

Union Africaine

DOSSIER SPECIAL

LA COOPERATION UE-UA A L'EPREUVE DU TEMPS

L'UNION EUROPÉENNE, DÉSUNIE DANS LA DIVERSITÉ ?

Une relance nécessaire

Par **Mariam MAAZOUZ**

Si l'Union européenne a toujours été perçue comme un exemple de paix et de solidarité, ce qui lui a d'ailleurs valu un Prix Nobel de la Paix en 2012, elle a été particulièrement fragilisée ces dernières années. En effet, les défis majeurs rencontrés tels que la crise des migrants, les attaques terroristes, la montée des populismes ou les mouvements indépendantistes, ont plus que jamais menacé la cohésion et la stabilité entre les États membres. Alors que certains observateurs pensent que l'Union européenne est en voie de s'éclipser et avancent sa fin proche, les pays fondateurs plaident plutôt pour sa relance.

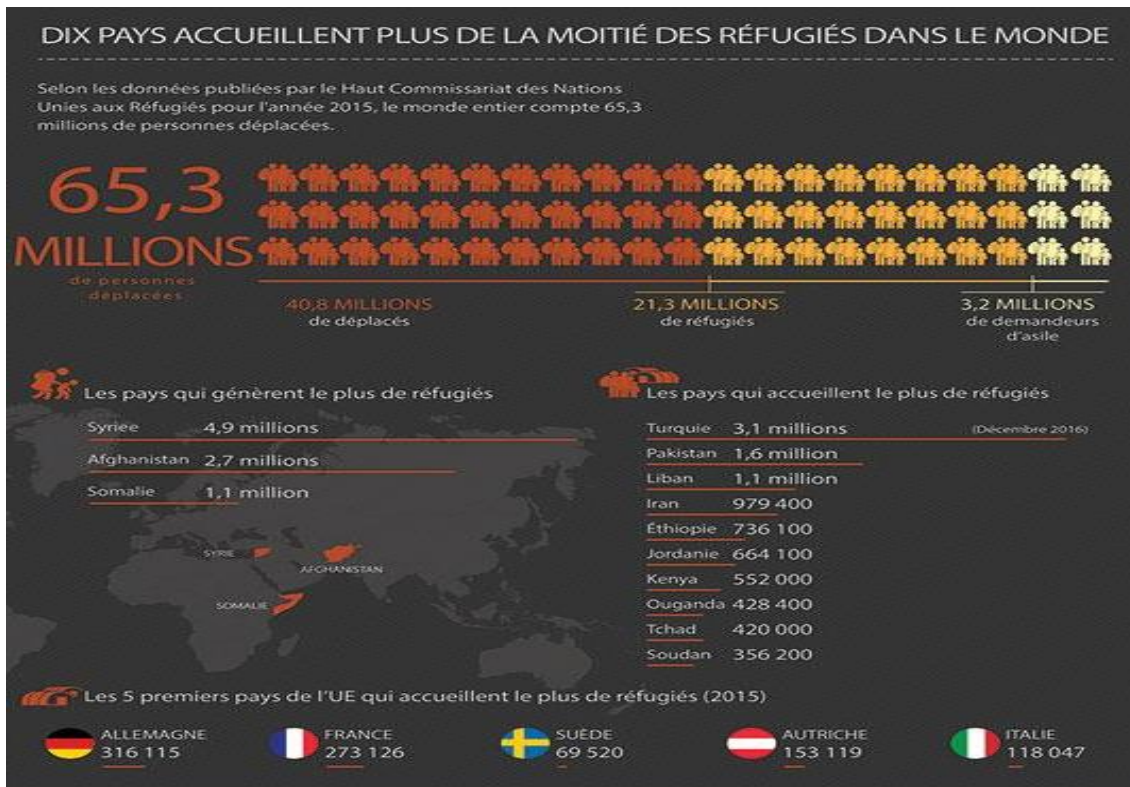
Crise migratoire : révélatrice des faiblesses et des divisions européennes

Il a fallu traverser la plus grande crise migratoire que l'Europe ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale pour remettre en question la légitimité de l'Union. Égoïsmes nationaux, accords controversables et divisions, la gestion de cette crise que l'Europe avait peu anticipée a dévoilé une Union bien trop fragile et peu consensuelle. Alors qu'elle a toujours vanté ses principes de solidarité et de respect des Droits de l'Homme, l'Union est passée en l'espace de quelques années, d'une politique d'accueil des migrants à une politique de rejet. Depuis le passage de l'opération de sauvetage Mare Nostrum lancée suite au drame de Lampedusa, au controversé dispositif Frontex visant à contenir l'immigration illégale hors des frontières européennes, l'Europe a progressivement montré des signes de repli sur soi et de répression migratoire. Toutefois, l'instauration d'une politique de quotas obligatoires de réfugiés dans chacun des pays européens, visant à alléger la pression migratoire sur la Grèce et l'Italie, laissait enfin percevoir un élan de solidarité de la part des États, jusqu'à ce que les quatre pays de Visegrad, la Hongrie, la Slovaquie, la Pologne et la République Tchèque s'opposent à cette décision. Non-respect de l'État de droit,

agressions ou propos xénophobes envers les migrants, ces pays qui ont adhéré à l'Union européenne en 2004 et à ses valeurs communes, à savoir « une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes », n'ont fait que ternir l'image de cette Europe. Ces agissements ont ainsi mené certains dirigeants, indignés face à cette solidarité sélective, à remettre en question la place de ces pays au sein de l'Union. Charles Michel, le Premier Ministre belge, est allé même jusqu'à rappeler que l'Europe n'est pas « une carte bancaire belge quand on en a besoin ».

L'existence d'une Europe à deux vitesses semble être bien réelle. Ces divergences ont mené l'Europe à réfléchir à d'autres alternatives : accords passés avec la Turquie menacés à chaque tension diplomatique, ou encore financement des gardes côtes en Libye accusé par des ONG d'encourager la détention des migrants dans les prisons libyennes. Pourtant, à ce jour, l'Union européenne aurait placé seulement 29% des réfugiés de l'objectif prévu tandis que 86% sont accueillis dans les pays en développement selon l'Organisation Internationale pour les Migrations.

Figure 1. Pays accueillant le plus de réfugiés dans le monde



Source : Anadolu Agency, 2017

Parmi les États européens, l'Allemagne en a accueilli le plus grand nombre avec 316 115 réfugiés selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (figure 1). L'Europe est aujourd'hui en mal de solutions et fortement divisée à ce sujet.

Des citoyens européens en perte de confiance

Le 23 juin 2016, les britanniques décident à près de 52% de quitter l'Union européenne lors d'un Référendum organisé par David Cameron. Manifestation d'un ras-le-bol des crises européennes, des politiques d'austérité, et d'une crise migratoire qui n'a fait que nourrir la vague de populismes et d'euroscpticisme déjà grandissante, les européens ont clairement manifesté leur mécontentement et le rejet de cette Union, ainsi passée en l'espace de quelques années, d'un exemple d'intégration à un bouc-émissaire. Si les États européens semblent aujourd'hui plus soudés sur certains aspects depuis le Brexit, la crainte d'une chute

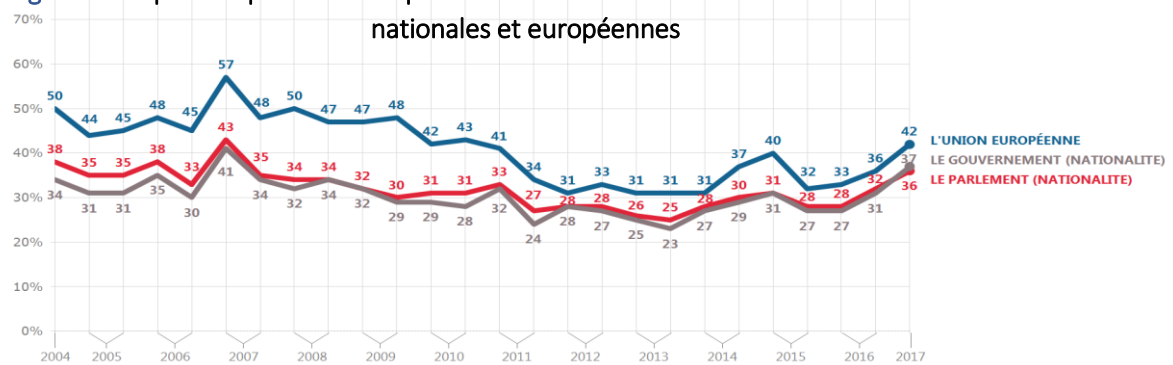
de l'Union ou effet-domino était pourtant totalement justifiée.

La montée en puissance des partis populistes, notamment en France où Marine Le Pen a récolté un record historique de voix, ou encore l'entrée au Parlement allemand du parti AfD (Alternative für Deutschland), a suscité de fortes inquiétudes, face à un rejet d'un projet qui paraissait pourtant bien solide.

Le nécessaire rapprochement de Bruxelles et de ses citoyens

L'image de cette machine administrative européenne, jugée trop complexe et éloignée des citoyens, dirigée par des technocrates ou des lobbies au service de multinationales, a été profondément dégradée non seulement par les crises économiques et politiques, mais aussi par des scandales à répétition au sein de la Commission européenne et par l'entrée en vigueur d'Accords contestés par les européens

Figure 2. Enquête auprès des européens concernant leur confiance envers les Institutions nationales et européennes



Source : Eurobaromètre Standard 87, Mai 2017

tels que le CETA (traité de libre-échange entre l'Union et le Canada) ou le prolongement du glyphosate. Cela nous mène à nous questionner sur la place de la voix citoyenne dans le processus décisionnel qui devrait impérativement être reconsidéré pour regagner la confiance des européens. Au centre des critiques, les Institutions européennes devraient alors constituer le cœur d'une « réforme » de l'Union. Pour preuve, les dernières élections parlementaires comptaient seulement près de 42.61% d'électeurs. La prise en compte de la vision de la société civile est alors primordiale pour que le Parlement soit, effectivement, l'expression des peuples. D'après Dacian Ciolos, cela ne pourra se faire sans une consultation plus fréquente des citoyens et non pas seulement lors des élections européennes tous les cinq ans. Cela serait un grand pas en avant pour restaurer la confiance populaire, indispensable au nouveau départ de l'Union. Enfin, il ne faut pas négliger la contribution des dirigeants européens dans cette montée des hostilités envers l'Europe.

Il convient de rappeler que ce sont les mêmes États nationaux rejetant la faute sur Bruxelles, qui prennent les décisions européennes, et que le principe d'attribution suppose que l'Europe n'ait de compétence exclusive que dans certains domaines qui lui ont été attribués dans le cadre du Traité de Lisbonne, signé par tous les États membres. Ces euroscepticisms ne

seraient alors que le reflet des frustrations et contestations des politiques nationales, plutôt qu'européennes, comme le révèle notamment le graphique suivant où la confiance envers les Institutions européennes est supérieure à celle envers les Institutions nationales.



Dacian Ciolos

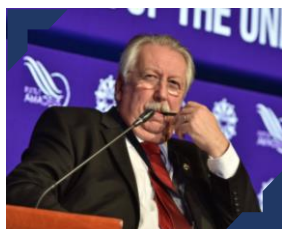
Ancien Premier Ministre de la Roumanie, Lors de son intervention aux MEDays 2017

« La Commission européenne propose des textes pour le Parlement parfois bien tard, devant des parlementaires qui n'ont pas nécessairement le soutien pour faire avancer les projets, il faut rééquilibrer le pouvoir européen et réhabiliter ce caractère démocratique du Parlement. »

Le réveil du projet de défense

L'échec de l'Europe sur la question sécuritaire, eu égard des crises migratoires, des attaques terroristes, mais aussi l'élection de Donald Trump, a mené ses dirigeants à réfléchir à un moyen de mettre de nouvelles forces en commun. Plus de soixante années après l'échec de la Communauté Européenne de Défense, le départ du Royaume-Uni, historiquement opposé à l'idée d'une défense européenne commune et allié ferme à l'OTAN, a

paradoxalement constitué une opportunité pour rapprocher davantage les États membres.



André Flahaut

Ministre d'État et
Président Honoraire du
Parlement Fédéral Belge
lors de son intervention
aux MEDays 2017

« Le véritable problème de l'Europe de la défense dans sa construction, c'est la juxtaposition d'une série de défenses nationales qui font la même chose, x fois. »

La signature le 13 novembre 2017 d'une notification de coopération militaire entre 25 États membres est un premier pas en avant. Celle-ci demeure cependant bien loin de ce qu'avait imaginé le père fondateur de l'Europe, Jean Monnet, à savoir la création d'une armée européenne commune, rejetée à l'époque par la France. L'Europe prévoit en revanche d'activer la Coopération Structurée Permanente prévue par le Traité de Lisbonne, avec une augmentation du budget de défense et plusieurs projets comme celui d'un commandement médical européen ou encore un centre commun d'entraînement. Cette coopération, qui se veut complémentaire à l'OTAN, permettra peut-être enfin de pallier les défaillances sécuritaires de l'Union, mais aussi de renforcer la cohésion entre les États membres.

L'Union européenne, « de nouveau le vent en poupe » ?

Dans son discours annuel sur l'état de l'Union, Jean-Claude Juncker, Président de la Commission Européenne, se montrait optimiste et plutôt serein quant à l'évolution du climat européen. Alors que dans le discours de 2016, il faisait l'état d'une Europe qui « *traverse, du moins en partie, une crise existentielle* », en

2017, il parle d'une Europe « *qui n'ira nulle part si elle ne profite pas de ces vents favorables* ». Et pour cause, en dépit des multiples crises citées au préalable, l'eurobaromètre 2017 indique que 56% des européens sont optimistes sur l'Union, soit une augmentation de 6 points par rapport à 2016. Par ailleurs, l'élection d'Emmanuel Macron en France et son discours pour une Europe plus unie et solidaire laisse entrevoir une certaine motivation et des propositions fortes pour consolider cette Union. Ces initiatives confortent l'idée véhiculée par les dirigeants européens lors des MEDays 2017, celle d'une Europe sortie du Brexit plus soudée que jamais.

Quelques propositions fortes du Président français, Emmanuel Macron, pour une Europe « souveraine, unie et démocratique »

Défense

- Parquet européen contre le terrorisme
- Académie européenne du renseignement
- Budget de défense commun
- Force commune d'intervention européenne 2020

Migration

- Office européen de l'asile
- Programme européen de formation et d'intégration pour les réfugiés

Jeunesse

- Maîtrise d'au moins deux langues européennes d'ici 2024

Institutions européennes

- Renforcement du Parlement européen par des listes transnationales
- Réduction des membres de la Commission européenne à 15 membres

Notes et Références

¹- EUR-Lex « *Traité sur l'Union européenne* » Titre 1, art. 2

²- Parlement Européen (2014) « *Résultats des élections européennes 2014* »

Anadolu Agency (2017) « *Dix pays accueillent plus de la moitié des réfugiés dans le monde* »

Commission européenne (Mai 2017) « *Eurobaromètre Standard 87 : L'opinion publique dans l'Union européenne* »

Elysée (2017) « *Discours d'Emmanuel Macron : Initiative pour l'Europe* »

L'UNION AFRICAINE ENTRE AMBITIONS ET INACHÈVEMENTS

Quel avenir pour l'organisation continentale ?

Par **Mariam MAAZOUZ**

Le passage de l'Organisation de l'Unité Africaine créée en 1963 (OUA) à l'Union africaine (UA) en 2003 avait suscité l'espoir d'un nouvel élan dans l'Histoire de l'Afrique. « Réaliser une plus grande unité et solidarité entre les pays africains et entre les peuples d'Afrique » figurait alors parmi les priorités de cette organisation continentale. Très vite, la mise en place de l'architecture institutionnelle laissait percevoir une grande motivation de la part des dirigeants africains pour l'émergence et le développement du continent. Mais, 15 années plus tard, l'Union africaine peine toujours à atteindre ses objectifs sécuritaires, économiques et politiques.

L'Union africaine, une utopie ?

Depuis sa création, l'Union africaine montre une incapacité à relever les défis auxquels elle fait face. Sur le plan sécuritaire, les conflits interminables en Centrafrique, au Mali, dans la Corne de l'Afrique et la montée du terrorisme, ont démontré les multiples faiblesses des États africains dont leur incapacité à instaurer la paix et la stabilité. Sur le plan économique, en dépit des annonces et de prévisions de croissance prometteuses (croissance entre 5% et 7% ces dernières années), les inégalités se creusent, et le continent reste dépendant des importations notamment en denrées alimentaires. Faible coopération entre les États membres, son commerce intra régional est estimé à 16% seulement, tandis que celui de l'Union européenne est de 60%. Compte tenu de ces éléments, il semble difficile d'imaginer, près de 50 années après la création de l'OUA, que l'Union africaine prendra enfin son destin en main pour atteindre les objectifs qu'elle s'était fixé. En effet, si dans l'Acte Constitutif de l'Union africaine et dans l'Agenda 2063 adopté en 2013, figurent des axes stratégiques clairs, la volonté politique est quasiment absente. Et pour cause, non seulement la plupart des dirigeants n'ont même pas connaissance du contenu de cet Agenda très long-termiste, mais la plupart des décisions prises au sein de l'Union

africaine ne sont que rarement appliquées par les dirigeants africains. Mauvaise volonté ou manque de sérieux, il faut noter que les conventions internationales ne sont, la plupart du temps, voire jamais, retranscrites dans le droit national. En 2017, Paul Kagamé, Président du Rwanda, confirme ces difficultés dans son rapport, et parle d'une « organisation dysfonctionnelle, dont la valeur pour nos États membres est limitée, qui a peu de crédibilité auprès de nos partenaires internationaux, et en laquelle nos citoyens n'ont pas confiance ».



**Dioncounda
Traoré**

Ancien Président du Mali, lors de son intervention aux MEDays 2017

« 80% des décisions prises au niveau de l'Union africaine ne sont pas mises en œuvre et parmi les 20% mises en œuvre, seulement 30 pays les appliquent. »

L'Union européenne, un modèle pour l'Union africaine ?

On ne peut nier que l'Union africaine a importé un bon nombre d'éléments de l'Union européenne en matière institutionnelle. La

création d'une Commission de l'Union africaine, d'un Parlement Panafricain, d'une Cour de justice, de Comités techniques et spécialisés, la comparaison entre les deux et leur tendance à la bureaucratie est inévitable. Si l'Union africaine peut s'inspirer des bonnes pratiques de son voisin, qui a compris au lendemain de la guerre que les États seuls ne pouvaient maintenir la paix et faire face aux menaces extérieures, il convient cependant de se questionner sur la pertinence de dupliquer ce modèle. Avec ses 27 États membres, le modèle européen ne semble pas adapté au contexte et aux réalités des 55 États membres de l'Union africaine, qui dès sa constitution a opté pour une intégration soudaine de tous les pays, à la différence de l'intégration progressive et sur critères de convergence de l'Europe.

Dans ce contexte, une réforme institutionnelle paraît urgente. Céder plus de pouvoir à la Commission ou une Institution pour imposer les décisions aux États, octroyer au Parlement un caractère démocratique au lieu de lui conférer seulement un pouvoir consultatif pourrait servir de base pour dépasser ces fragilités. Les États africains sont certes très réticents à léguer des pouvoirs qu'ils considèrent comme régaliens, mais la mise en place d'Institutions supranationales semble inévitable pour la bonne marche de cette Union.



**Mankeur
Ndiaye**

Ancien Ministre des Affaires
Étrangères du Sénégal, lors
de son intervention aux
MEDays

*« Même dans les États, vous verrez certains
Ministres qui s'occupent des questions sectorielles
qui ne connaissent même pas les Commissaires
(...) Il n'y a aucune interaction entre les
Commissaires africains qui sont à Addis-Abeba
et ces Ministres »*

La multiplicité des organisations sous régionales

La multiplication des Communautés Économiques Régionales et des organisations sous régionales entrave aujourd'hui la bonne marche de l'Union africaine. A titre d'exemple, la République du Congo est membre de quatre organisations différentes, et il ne s'agit pas d'un cas isolé, l'Afrique compte plus d'une dizaine d'organisations. Cela a pour conséquences un chevauchement d'objectifs, d'efforts financiers, organisationnels¹ et la mobilisation des dirigeants et des ressources humaines sur des structures pas toujours efficaces, comme l'Union du Maghreb Arabe. Le problème se pose également sur l'aspect sécuritaire. La multiplicité des forces conjointes telle que le G5 Sahel, l'APSA, la force commune du Liptako-Gourma entre autres, ne permet pas de mutualiser davantage les efforts en matière de défense africaine. En dépit des intérêts divergents des États membres et de la différente perception des menaces, une véritable stratégie pour la mise en place d'une force commune africaine doit être élaborée.

Le dur chemin vers l'indépendance

Évidemment, réformer l'Union africaine ne peut se faire sans se poser la question de la dépendance du continent vis-à-vis des bailleurs de fonds. Comment, une organisation réunissant 55 pays, peut-elle être dépendante à près de 70 % d'aides externes ? Le chemin vers l'indépendance risque d'être parsemé d'embûches, mais l'Afrique ne peut « continuer à tendre la main aux autres, pour son fonctionnement » selon les mots d'Alpha Condé, Président de la Guinée et président en exercice de l'Union africaine.

Pourtant, le Plan d'Action de Lagos adopté par l'OUA en 1980 faisait de l'indépendance de ses États membres une priorité : « Ces aides alimentaires (...) qui installent dans nos esprits (...) ces réflexes de mendiant, d'assisté, nous n'en voulons vraiment plus ! Il faut produire, produire plus, parce qu'il est normal que celui qui vous donne à manger vous dicte également ses volontés » disait Thomas Sankara, l'ancien Président du Burkina Faso, lors de la première Conférence nationale des comités de défense². Face à ce problème, Paul Kagamé dans son rapport prévoyait la mise en place d'une taxe de 0,2% sur les importations de pays non membres de l'Union africaine, destinées à assurer le financement de l'organisation. Selon lui, les mesures qu'il suggère « constituent la pierre angulaire de toutes nos actions. L'indépendance et l'autonomie de l'Union africaine sont vitales pour notre continent »³. Cette taxe a été adoptée par certains pays mais reste controversée pour d'autres, comme le Nigéria ou l'Afrique du Sud qui estiment que non seulement cette taxe pourrait nuire aux relations commerciales bilatérales, mais aussi, que cette proposition a été prise en l'absence d'expertises techniques. Par ailleurs, certains membres douteraient de la capacité de la Commission à gérer des fonds supplémentaires, ce qui rend d'autant plus indispensable la réforme institutionnelle de l'Union⁴.

Axes clés du Plan de Réforme de Paul Kagamé

- Limitation des champs d'intervention limités à 4 domaines prioritaires
- Une division claire du travail entre l'Union africaine et les Communautés Economiques Régionales, les États membres et les autres institutions continentales
- Audit institutionnel de la Commission de l'Union africaine
- Réforme des financements et mise en place d'une taxe sur les importations

Le Maroc en Afrique : quelques chiffres

- 1^{er} investisseur en Afrique de l'Ouest
- 2^e investisseur en Afrique après l'Afrique du Sud
- + de 25000 lauréats africains formés au Maroc
- 51 visites dans 26 pays africains depuis 2002
- + de 30 visites de chefs d'États africains
- 952 accords avec les partenaires africains
- Secteur bancaire présent dans 26 pays africains

Quelles perspectives pour l'Union africaine suite au retour du Maroc ?

Aujourd'hui, le continent peine à s'exprimer d'une seule voix commune et cohérente, comme nous l'avons observé à plusieurs reprises, notamment pendant la crise libyenne. Manque de leadership ou manque de cohésion, le retour d'un État fondateur au sein de l'Union africaine pourrait peut-être servir à lancer la machine africaine. L'implication sans précédent de Sa Majesté le Roi Mohammed VI sur le continent africain témoigne de la volonté à promouvoir et à renforcer la coopération Sud-Sud. Avec plus de 900 conventions et protocoles signés par le Maroc avec les pays africains, le leadership marocain pourrait être un atout de taille pour sortir l'Organisation de l'impasse. Fort de ses relations avec l'Union européenne et l'Afrique, le Maroc pourrait également agir en véritable trait d'union naturel entre les deux continents, mais aussi entre les États africains.

Notes et références

¹ **Merdan Ngattai-Lam** (2014) « Intégration régionale et échanges commerciaux intra sous-régionaux : le cas de la CEMAC ».

² **Jaffré Bruno** (2007) « Thomas Sankara ou la dignité de l'Afrique » Le monde diplomatique.

³ **Rapport N°255, Crisis Group** (2017) « Nouveau départ pour les relations entre l'Union et l'Union européenne ».

⁴ Idem

LE FINANCEMENT EUROPÉEN FACE À L'AMBITION D'UNE AFRIQUE LIBÉRÉE DE LA PERFUSION

Une double remise en question

Par **Salma TBER**

De Bamako à Addis-Abeba, jusqu'à Tanger, en passant par Accra, les responsables africains n'ont pas hésité à exprimer officiellement, avec un ton austère, leur inquiétude et leur colère face à une Afrique devenue trop dépendante de la tutelle financière étrangère, notamment européenne. Ils aspirent à une Afrique affranchie de cette tutelle, capable de s'autofinancer et de hotter ainsi la corde que ses créanciers et principaux pourvoyeurs de fonds lui mettent au cou. Cette ambition justifiée par une souveraineté compromise, pour ne pas dire perdue, intervient dans un contexte particulier où le discours de l'Union Européenne prend une nouvelle tournure, partagé entre ceux qui plaident pour une augmentation des enveloppes d'aide au développement et ceux qui doutent de l'efficacité et du bien-fondé de ses financements. Des deux côtés de la rive méditerranéenne, cette double remise en question du financement du développement en Afrique ouvre peut-être la voie à une nouvelle approche.

Une perfusion financière qui pèse de plus en plus lourd

Il n'existe point de consensus sur les raisons du retard enregistré par le continent africain en matière de développement économique et humain, mais tous s'accordent pour dire que le fardeau de l'histoire que le continent ne surmonte toujours pas y est pour beaucoup. Héritée de cette histoire, la perfusion financière, que beaucoup considèrent comme une « variable muette » et taboue, est remise au goût du jour ces dernières années. En 2017 plus particulièrement, les déclarations dénonçant la main mise européenne se sont succédées.

Le 30 novembre de cette même année, Nana Akufo-Addo, Président du Ghana, n'a pas pesé ses mots devant son homologue français, LE Président français Emmanuel Macron, pour souligner que « *ce n'est pas correct pour un pays comme le Ghana, 60 ans après les indépendances, d'avoir encore son budget de la santé et l'éducation financé par la générosité et la charité des contribuables Européens* ». Son discours, créant un tollé populaire, regorge de faits et de réalités inquiétantes et pourtant

mises en sourdine pendant près de deux décennies, après avoir suscité la même colère suite à l'échec des plans d'ajustement structurels (PAS) vers la fin des années 1990.

Quelques jours avant, c'est le Président Guinéen et Président en exercice de l'Union Africaine, Alpha Condé, qui, lors de son discours d'ouverture des MEDays, appel avec détermination et franc-parler à une Afrique indépendante sur le plan financier, et par conséquent sur le plan décisionnel, devant une audience de hauts représentants africains et européens. En considérant le poids de la perfusion financière de l'Afrique, à travers ses deux armes que sont la dette publique et l'aide publique au développement (APD), on ne peut qu'affirmer que la colère africaine est justifiée.

Premier constat frappant : Durant les cinquante dernières années, le continent africain a mobilisé plus d'un trillion de dollars (mille milliards) en provenance des pays du Nord, un montant qui comprend des dons directs ainsi que des prêts à taux réduits. Parallèlement, l'économie africaine et les conditions sociales ne sont pas améliorées pour autant.

Le deuxième constat porte sur l'aide publique au développement (ADP). Pour contrebalancer son poids réel, les flux de transferts nets des pays africains constituent un indicateur fort intéressant. De son analyse, il ressort que ce que les pays développés donnent d'une main, ils le reprennent d'une autre. En effet, sur l'ensemble du continent, l'ADP et les transferts des migrants compensent à peine les ressources transmises par ces pays à leurs différents créanciers, notamment à travers les services de la dette et le rapatriement des bénéficiaires des firmes multinationales présentes sur le continent¹. En Afrique subsaharienne à titre particulier, les flux sortants vers l'étranger sont quasiment équivalents aux flux entrants, avec un solde négatif d'un milliard de dollars.

Troisième constat : la dette publique extérieure africaine a largement contribué à la réduction de la marge de manœuvre des États les plus endettés. Entre 1970 et 2012, celle-ci a été multipliée par 73 dans les pays d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient, qui ont remboursé 145 fois la quantité initiale due en 1970². Il est vrai que la dette publique en Afrique est inférieure à celle en Europe, mais comme l'a souligné le FMI à plusieurs reprises, les emprunts émis vers l'Afrique pèsent beaucoup plus sur les budgets nationaux. D'un côté, les finances publiques y souffrent de plusieurs dysfonctionnements tels que l'ampleur des déficits publics, le poids des créances douteuses, des difficultés liées à la crise productive, et de l'inadaptation des institutions financières aux réalités africaines. Elles se caractérisent aussi par de faibles recettes fiscales dues à l'évasion fiscale, à l'étroitesse des assiettes fiscales et à la fiscalité de porte. Si dans la plupart des pays africains les déficits publics ont tendance à s'améliorer aujourd'hui, il faut toutefois noter que l'équilibrage se fait généralement « par le bas », c'est-à-dire en réduisant les dépenses publiques, ce qui remet en cause la mission de redistribution des États, puisque ce type de

rééquilibrage est réputé pour l'aggravement des inégalités sociales qu'il implique, notamment en matière d'accès aux services publics.

Cette dépendance, qui a duré bien trop longtemps, et contrairement à ce qu'elle était censée apporter, n'a pas réussi à combler le manque de liquidités des États ou à favoriser des investissements productifs et rentables en faveur de l'émergence du continent. Beaucoup de recherches, notamment celle de l'économiste zambienne, Dambisa Mono, ont démontré que cette dépendance a mis à mal la souveraineté des États africains tout en contribuant au maintien des secteurs publics pléthoriques et irresponsables envers les citoyens. Comme le confirment aussi Young et Sheehan dans leurs travaux³, le modèle de l'aide crée en effet un décalage entre l'État et les citoyens puisque l'argent gratuit ou pas cher de l'aide rend le gouvernement « autonome » financièrement et le décharge de la reddition des comptes, contrairement au cas où il dépend des recettes fiscales. Autrement dit, lorsqu'un gouvernement compte sur les marchés financiers privés, il devient responsable envers ses prêteurs, s'il compte sur l'impôt, c'est envers ses électeurs qu'il est responsable.

L'Europe, première concernée

Ancrée dans le continent par des liens historiques et humains forts, l'UE et ses États membres sont collectivement le premier pourvoyeur d'aide publique au développement en Afrique avec approximativement 20 milliard d'euros de décaissements annuels. À travers des programmes continentaux, régionaux et nationaux, les États financent directement plus des trois quarts de cette aide, tandis que près de 20 % est géré par la Commission Européenne³. À noter aussi que l'Union européenne et ses États membres sont les principaux bailleurs de fonds du programme de l'Union africaine, avec un soutien qui équivaut 80 % du budget du

programme de la Commission de l'Union africaine (CUA)⁴. Il est donc tout naturel qu'à la recherche de son indépendance financière, l'Afrique vise l'Europe en premier lieu.

Le bien-fondé du financement européen porte en lui une triple vision. D'un point de vue économique et commercial, un enrichissement des populations permet aux entreprises européennes d'élargir leurs marchés, particulièrement dans un contexte où l'Afrique connaîtra dans les années à venir la croissance démographique la plus élevée. D'un point de vue humain, en permettant aux pays concernés d'offrir à leurs citoyens des conditions de vie meilleures, l'aide au développement peut être perçue comme un instrument de contrôle des migrations clandestines de l'Afrique vers l'Europe. Enfin, contribuer à la stabilité politique en Afrique revient à contribuer à une stabilité globale. Aujourd'hui, ce bien-fondé ne fait plus l'unanimité, et se trouve au centre de controverses. En 2010 déjà, suite à la sortie d'un rapport de la Commission Européenne, les européens ont adopté un ton plus critique, et les arguments avancés à l'encontre de l'efficacité de l'apport européen confortent les inquiétudes africaines. La Commission y soulève en effet de nombreuses réalités dont souffre l'Afrique à cause des politiques européennes, à commencer par la mise à mal de la compétitivité de l'économie africaine.

Par ailleurs, les critères d'évaluation de l'aide au développement adoptés par l'UE, à savoir les taux de décaissements, sont considérés aujourd'hui comme biaisés. Une surévaluation en trompe l'oeil qui cache en effet derrière elle deux des grandes critiques de l'aide au développement : des chiffres gonflés, et une efficacité incertaine.

Avant toute chose, il faut noter que, dans l'ADP, sont comptabilisés les annulations d'une partie de la dette, les frais administratifs et de consultance de la coopération technique

(laquelle représente plus d'un quart de l'APD totale), les prêts bilatéraux qui obligent le pays bénéficiaire à acheter des produits ou des services au pays prêteur ainsi que les dépenses d'accueil des réfugiés du Sud dans les pays du Nord (par certains pays, pour ce dernier cas)², bien qu'ils ne correspondent à aucun versement d'argent. Autrement dit, une partie importante de l'ADP ne parvient pas forcément aux pays bénéficiaires.

D'après l'ONG ONE, près de 2 % de l'augmentation de 8,9 % de fonds destinés à l'aide au développement ont en fait été octroyés pour l'accueil des réfugiés. Heidi Hautala, députée européenne, avait déclaré en 2016 qu'« avant de féliciter l'Allemagne pour avoir atteint son objectif de 0,7 % du RNB consacré à la coopération au développement, il convient de préciser que plus de 20 % de son aide publique au développement a été dépensée pour l'accueil des réfugiés. En parallèle, l'aide destinée aux pays les plus pauvres a diminué. »

Le critère oublié de l'efficacité fâche encore plus. Chevauchement institutionnel, manque de transparence et mauvaise évaluation des résultats sont mis sur la table.

D'un côté, et faute de personnels suffisants, la Commission Européenne est amenée à externaliser une part de la gestion de l'aide au développement, ce qui engendre un manque de transparence et multiplie les irrégularités. D'un autre côté, le passage d'une approche de l'aide par l'appui budgétaire sectoriel, à un recours de plus en plus fréquent à l'appui budgétaire général, notamment en Afrique subsaharienne, a considérablement limité le dialogue sectoriel approfondi et la définition d'objectifs et d'indicateurs détaillés et pertinents. Aussi, bien que les interventions de l'UE ont permis de réaliser certaines améliorations, elles demeurent en deçà des

objectifs visés. Prenant l'exemple de l'éducation, la Cour des Comptes Européenne estime que seulement 45% des objectifs fixés dans les conventions de financement auraient été entièrement atteints, soit moins de la moitié.

L'Afrique sera-t-elle capable de se libérer de la perfusion financière ?

Donner une réponse serait illusoire. Toutefois, il est fort envisageable, théoriquement, de sortir l'Afrique du cercle vicieux de la dépendance financière étrangère, de façon progressive et transversale. Tout d'abord, il faudrait commencer par s'attaquer aux vraies sources des problèmes dont souffre le financement du développement du continent africain. Justifier l'inefficacité de celui-ci par de « faux responsables » ne fait qu'aggraver la situation en retardant l'ajustement. Force est d'admettre qu'en réalité, si l'Afrique n'a pas fait de pas comparable à celui de la Chine ou du Brésil, ce n'est pas à cause de son histoire, à cause de l'aide publique étrangère, ou à cause de la dette publique extérieure, mais plutôt à cause de défaillances internes qui mettent à mal la gouvernance économique et financière au sein des pays du continent et qui, conjuguées aux trois « faux responsables » précités, leur donnent un pouvoir beaucoup plus destructeur qu'ils ne l'auraient eu s'ils intervenaient dans de meilleures conditions institutionnelles et socio-économiques.

L'idée de départ serait donc d'apprendre des erreurs du passé pour se libérer de son fardeau, et de s'attaquer directement à ces défaillances internes. Plus précisément, quatre axes peuvent être abordés, à commencer par la gestion de la dette publique qui est à revoir. Pour réduire la main mise étrangère, un premier pas serait, comme l'a fait le Maroc et d'autres pays africains durant ces dernières

années, de convertir la dette publique extérieure en dette publique intérieure. Ce n'est pas une solution radicale, mais elle permet tout de même d'alléger le poids de la dépendance financière étrangère. Aussi, et comme le suggèrent beaucoup d'économistes, plutôt que de se financer par des prêts à taux réduits, les États africains peuvent opter au financement par émissions d'obligations sur les marchés de capitaux. Ceci les poussera à respecter une discipline plus stricte, puisqu'ils devraient convaincre les investisseurs de leur solidité financière. La voie de l'impôt est également à reconsidérer pour restaurer ce qu'on appelle le pacte social, en mettant en accord les dépenses publiques avec les aspirations des populations. Cependant, cela ne pourra se faire sans l'instauration d'un environnement sain, grâce à une réglementation favorable au secteur privé : soutien aux PME non pas pour assurer leur survie uniquement, mais aussi et surtout pour leur permettre de se développer sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux, recherche & développement, cadre légal ...etc.

Notes et références

¹ CADTM (2016) « Chiffres de la dette. 2015 »

² Idem

³ Cités par Contrepoints (2016) « *L'aide publique au développement fragilise l'Afrique* ».

Disponible sur

<https://www.contrepoints.org/2016/12/24/275946>

⁴ Euractiv (2017) « *Les critiques se multiplient sur la surévaluation de l'aide au développement* ». Disponible sur

<https://www.euractiv.fr/section/aide-au-developpement/news>

Cité par Pierre Verluise (2012) « *UE/APD : Aide au développement. Entre auto-satisfaction et auto-critique* ». Disponible sur

<https://www.diploweb.com/UE-APD-Aide-au-developpement-Entre.html>

LA COOPERATION EUROPE-AFRIQUE

Vers un partenariat d'égal à égal ?

Par **Mariam MAAZOUZ**

L'Europe et l'Afrique ont toujours entretenu des relations étroites que ce soit par la proximité historique ou géographique. Situés à 14 kilomètres seulement l'un de l'autre, ce qui touche l'Europe atteint l'Afrique et inversement. Ainsi, les récents bouleversements d'une Europe davantage repliée sur elle-même a suscité les inquiétudes de l'Afrique qui aspire désormais à plus d'indépendance. Pour cette raison, les relations qui unissent les deux continents doivent être renouvelées et basées sur un partenariat réciproque, d'égal à égal. Cependant, il convient de se demander comment ces deux continents peuvent dépasser des relations qui ont toujours été basées sur l'octroi d'aides financières ?

Le 5^e sommet d'Abidjan : quel bilan ?

17 ans après la première conférence Euro-Afrique du Caire, qui visait l'établissement d'un partenariat stratégique entre les deux continents, le 5^e sommet UA-UE à Abidjan, fortement médiatisé, a suscité l'espoir de la communauté internationale d'un renouveau de ce partenariat.

À la recherche d'une nouvelle orientation, notamment suite aux profonds désaccords sur le dossier du reversement des salaires des soldats burundais déployés en Somalie en 2016, ce Sommet était l'occasion de renégocier ce partenariat, faire part des frustrations mutuelles et des attentes de part et d'autre.

Vue sur le workshop « Afrique UE : Quel nouveau partenariat gagnant-gagant », MEDays 2017



Placé sous le thème de la jeunesse et de la migration, « Investir dans la jeunesse pour un avenir durable », le sommet euro-africain a bien cerné l'importance de ce que certains considèrent comme une « bombe à retardement » et qui à l'avenir constituera soit une chance soit un handicap. Le bilan s'avère cependant mitigé. Cette rencontre a permis certes, de prendre des mesures de grande envergure concernant la migration, notamment avec les opérations d'évacuation des migrants retenus esclaves en Libye. Le Maroc a ainsi pu rapatrier plusieurs centaines de migrants. Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à l'avant-garde de l'Union africaine sur la question migratoire, s'est d'ailleurs clairement exprimé à ce sujet et a fait part aux dirigeants présents lors de ce sommet, 4 fausses idées reçues à propos de la migration qui sont les suivantes :

- « - La migration africaine n'est pas, de manière prédominante, intercontinentale. Elle est d'abord intra-africaine : sur 5 Africains qui se déplacent, 4 restent en Afrique ;
- La migration irrégulière n'est pas majoritaire : elle ne correspond qu'à 20% de la migration internationale ;
- La migration n'appauvrit pas les pays d'accueil : 85% des gains des migrants restent dans les pays d'accueil ;
- Et enfin, il n'y a plus de distinction entre pays d'émigration, de transit et d'installation. »²

Par ailleurs, les questions de la bonne gouvernance, n'ont été que partiellement abordées. Si à l'issue de ce sommet l'Union européenne a prévu de mobiliser 44 milliards d'euros d'investissements en Afrique d'ici 2020 pour créer des emplois pour les jeunes, la bonne gouvernance et l'architecture de l'Union africaine, primordiales au bon fonctionnement de celle-ci, n'ont pas suscité de débats.

Pourtant, l'Union africaine telle que nous la connaissons n'est pas en mesure d'appliquer les décisions qui sont prises, ce qui a des

répercussions négatives sur ce partenariat (cf. article sur l'Union africaine). Certains comme Dacien Ciolos, ancien Premier Ministre de Roumanie, suggèrent alors un recours à une autre instance au niveau africain afin de donner des responsabilités plus claires à l'Union africaine et de s'assurer que les décisions soient bien exécutées. Sinon, le pouvoir de décision est plutôt concentré au niveau sous régional ou national, et il semble difficile d'imaginer une évolution dans ce contexte.

La jeunesse africaine, une arme à double tranchant

Population vieillissante en Europe et démographie galopante en Afrique, la seule stratégie réellement développée en ce sens jusqu'à présent est celle de la mobilité étudiante. Bénéfique pour l'Afrique grâce à la formation de ses étudiants dans des établissements prestigieux et par la circulation de ses cerveaux, et bénéfique à l'Europe grâce au gain de cerveaux et au développement de son soft power, cette coopération présente néanmoins des aspects négatifs. Le pourcentage d'étudiants africains quittant leur pays de manière définitive ne cesse de s'accroître. L'Union africaine doit alors développer un programme de mobilité financé par l'Afrique, pour l'Afrique et non pas penser à un élargissement du programme européen Erasmus+ comme l'a été suggéré durant ce Sommet, qui accentuerait davantage « l'hémorragie des cerveaux »³. D'ailleurs, les deux continents comptent déjà un programme censé renforcer la mobilité intra-africaine, avec l'expertise européenne. L'Union africaine doit également renforcer son système de l'Enseignement Supérieur, la recherche scientifique y est très faible et l'objectif de 1% du PIB mentionné dans le Plan de Lagos n'a pas été atteint, les chercheurs sont ainsi contraints d'aller s'installer dans d'autres pays où les conditions leur sont plus favorables.

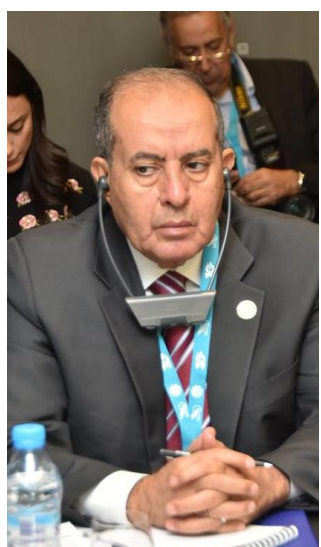
Quelle place pour la méditerranée ?

Si les deux continents sont amenés à approfondir leurs relations et à orienter ce partenariat, on peut se demander quelle place prend la coopération euro-méditerranéenne dans ce processus. Alors que l'Afrique Subsaharienne a souvent été ignorée par l'Union européenne, qui a plutôt concentré ses efforts sur son voisinage proche dans le cadre de la Politique Européenne de Voisinage, ce changement de paradigme mène à

repositionner cela. Certains plaident pour une éventuelle coopération verticale comprenant l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique.⁴

Notes et références

- ¹ - Le partenariat Afrique-UE : « Financement du partenariat »
- ² - Le HuffingtonPost, 2017 : « Le texte intégral du discours du roi au sommet UA-UE »
- ³ - Idem
- ⁴ - IPEMED, 2016 « Pour un partenariat vertical Europe-Méditerranée-Afrique »





**GOUVERNANCE
MONDIALE**

LE PROCHE ET MOYEN-ORIENT SOUS L'ÈRE TRUMP

Comment la politique étrangère américaine failli ?

Par Donald Wolfgang HADEGBE

Les États-Unis, hyper puissance mondiale, ont au fil des décennies fortement contribué à la nomenclature du Moyen-Orient tel qu'on le connaît aujourd'hui. La politique étrangère américaine, avec sa puissance de frappe érigée en épée de Damoclès, a su profiter des querelles intestines entre pays du Moyen Orient et Afrique Nord pour mieux asseoir son cercle d'influence basé sur ses propres intérêts. Une diplomatie coercitive, avec pour justification, l'affirmation selon laquelle le gendarme du monde doit toujours agir pour préserver les acquis démocratiques et les droits de l'homme. Cependant, ne nous leurrions pas, si cette partie du monde intéresse tant l'Amérique, c'est au nom de la sécurité américaine et de la primauté de prospérité américaine. La guerre contre le terrorisme, contre la course à l'armement nucléaire, contre la privation des libertés de l'homme dans certains pays de la région sont donc autant de menaces à la sécurité américaine, et donc à la sécurité du monde. Roosevelt disait qu'« une guerre juste est à long terme bien meilleure pour l'âme d'un homme que la paix la plus prospère ». Cette assertion semble, avec ou sans Trump, être la moelle épinière de la politique étrangère américaine.

Trump, l'anomalie démocratique isolée ou la grotesque et pragmatique caricature aux relents ambigus d'une identité américaine à la recherche de la préservation de son influence d'antan ? Connait-on réellement sous Trump un changement idéologique illustrant le passage d'une diplomatie américaine avec sa vision du monde hégémonique à une diplomatie qui fait fi des équilibres géopolitiques ? Après 11 mois de Trumpisme, concentrons-nous sur quelques points- à la croisée de l'isolationnisme et du multilatéralisme- illustrant l'engagement américain dans le monde plus singulièrement au proche et Moyen-Orient.

Vue sur le panel « Trump, Poutine, Erdogan : le choc des Titans », MEDays 2017



Trump, Poutine, Erdogan : analyse des interactions et rapprochements dans le sillage de la crise syrienne

La question syrienne est devenue le point nodal de la compréhension des rapports Moyen-Orient et Occident. Depuis 2011, avec l'avènement des printemps arabes, la Syrie est enlisée dans un conflit à caractère pluridimensionnel et d'une complexité rare qui met en exergue les différents antagonismes économique, social, ethnique et dogmatique que connaît la région.

Les rébellions syriennes, peu soutenues militairement et financièrement, ont été très tôt supplantées par différentes factions djihadistes et salafistes aux objectifs aussi nébuleux que disparates - le spectre du terrorisme daechien, avec comme clé de voûte la création du califat, en est un exemple palpable.

Aux jeux d'influences des puissances occidentales libérales sont venues s'ajouter les agissements des puissances régionales du Moyen-Orient qui gangrenées par l'altérité des uns et des autres (nous faisons référence ici à l'axe sunnite/chiite) ne sont pas arrivées- toutes seules du moins- à co-définir une vraie politique de sortie de crise.

Face au repli et aux attermolements des États Unis et des autres puissances occidentales, la Russie de Poutine a su s'imposer au-devant de la scène internationale comme une puissance à même de trouver une solution politique de sortie de crise syrienne mais aussi d'asseoir des relations durables et stables avec les pays du Moyen Orient. En témoigne récemment la conférence d'Astana, la rencontre entre Bachar El Assad et Poutine à Sotchi en prélude au sommet tripartite Russie-Iran-Turquie- qui a eu lieu deux jours après, en dépit de l'inimitié historique d'Ankara et de Téhéran. Ce sommet visait à trouver un règlement politique à la crise en Syrie à l'heure où l'armée de Bachar el-Assad a pris l'avantage face aux rebelles et au groupe État Islamique.

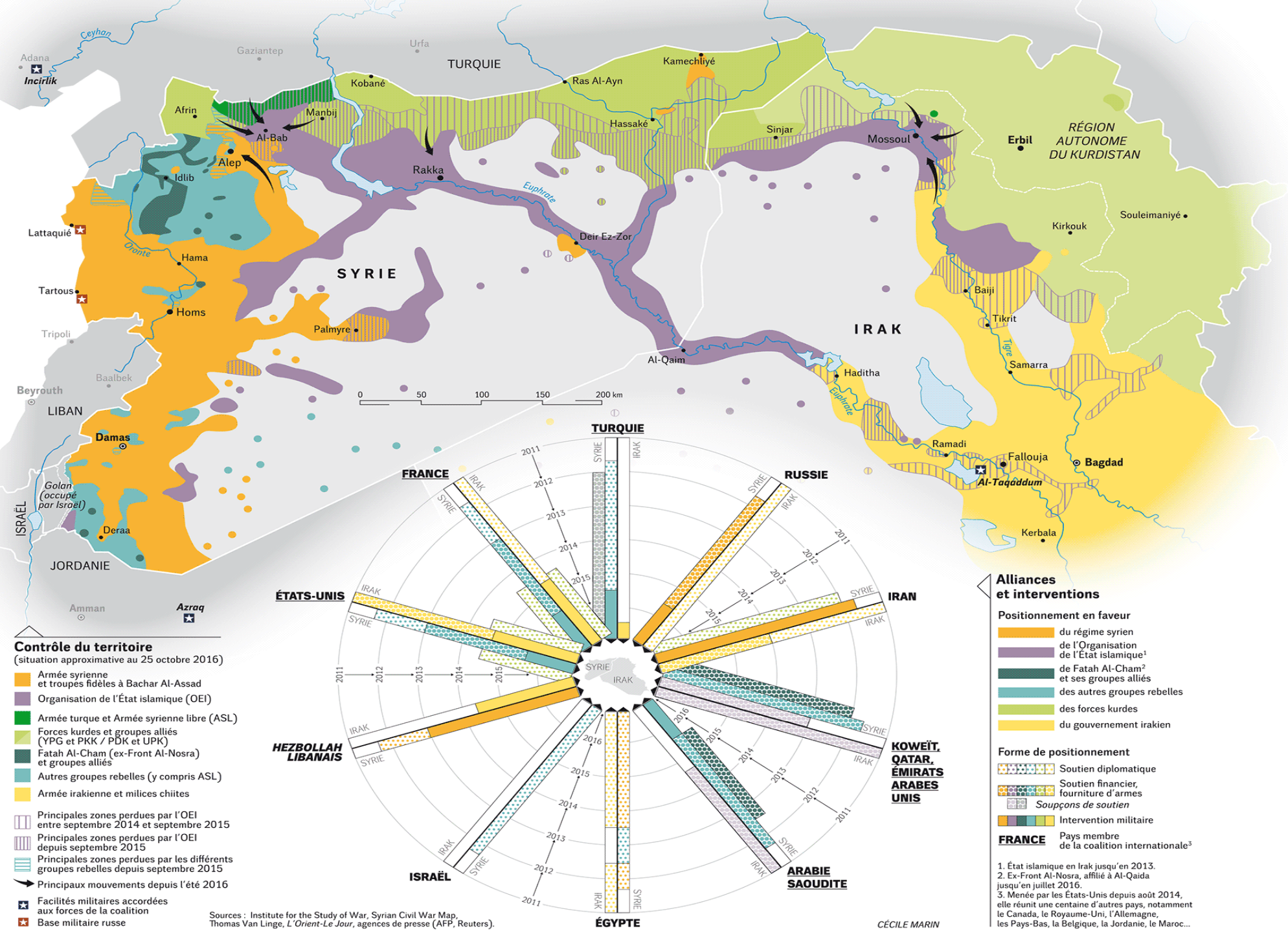
Si l'objectif commun reste la résolution de crise et l'annihilation complète de l'État Islamique, les stratégies dissonantes des différentes forces en présence illustrent la précarité des alliances (les axes Russie-Iran-Turquie et Moscou-Washington-Ryad) et questionnent sur leur pérennité après la crise syrienne.

La coopération militaire entre Téhéran et Moscou s'est certes accentuée avec la crise syrienne mais l'Iran veut avant tout protéger ses frontières contre des attaques djihadistes et préserver l'alliance avec la Syrie de Bachar El Assad. La Turquie (alliée des rebelles) quant à elle a délaissé sa volonté de voir partir Bachar El Assad comme condition sine qua non des négociations et joue à endiguer avant tout les velléités autonomistes des kurdes syriens du Parti de l'union démocratique (PYD). L'Arabie Saoudite infléchit sa position par rapport à Bachar El Assad pour ne pas perdre la face mais également pour limiter l'influence plus que résurgente de Téhéran dans les pourparlers de paix en Syrie.

De cet état de fait, le rééquilibrage des alliances au gré des divers intérêts est donc la seule donnée absolue qui prime dans une prospective stratégique du Moyen-Orient. Beaucoup d'inconnues demeurent quant aux interactions des forces en présence après crise syrienne. Nonobstant, la ligne de conduite de Trump ne semble pas être déterminant dans la réinterprétation en cours des alliances au moyen Orient.

Enfin, outre la Syrie, le reste du Moyen-Orient est sujet à une conjoncture conflictuelle rémanente et soumis à un ascendant américain plus affirmé.

Figure 1. La région Syrie Irak et les forces en



Trump ou le paroxysme du deux poids deux mesures de la diplomatie américaine

Focus sur le Travel Ban

Fidèle à ses promesses de campagne, Trump, a émis un premier décret controversé appelé le Travel Ban, qui consiste à restreindre l’immigration, voire interdire l’entrée sur le territoire américain aux ressortissants de certains pays du Moyen Orient et d’Afrique et d’Amérique latine. L’ordonnance initiale émise en janvier dernier interdisait aux personnes originaires de sept pays à majorité musulmane - Iran, Irak, Syrie, Yémen, Somalie, Soudan et Libye - d’entrer aux États-Unis pendant 90 jours. Tentative qui a créé un tollé et a été bloquée par une série de cours fédérales américaines, pour finalement être autorisée à entrer en vigueur en juin 2017 sous une version apurée par la Cour suprême des États Unis.

Figure 1. Les pays à majorité musulmane concernés par le Travel Ban



La dernière version du décret en date stipule

Source : Bloomberg

que ces pays "demeurent actuellement déficients en ce qui a trait à leurs capacités, protocoles et pratiques de gestion de l'identité et de partage de l'information". Malgré toutes les justifications logiques que l’on peut trouver à ce décret, nul n’est dupe de la teinte xénophobe voire raciste de cette

décision de Trump qui a érigé certains musulmans du monde en potentiels terroristes. Paradoxalement, l’Arabie Saoudite pourvoyeur attiré de fonds au profit de mouvement djihadistes, l’Égypte, les Émirats arabes unis, le Pakistan, etc. dont des ressortissants terroristes ont déjà perpétré des attentats sur le territoire américain ne figurent pas sur cette liste de pays mis au ban. Ce qui surprend encore plus, c’est le mutisme (aucun plan d’action) après une brève indignation des États concernés – majoritairement du Moyen-Orient- qui en absence de front uni, ne disposent d’aucuns moyens de pression sur l’administration Trump.



Mahmoud Mohamedou

Professeur à l’Institut des Hautes Études de Genève, lors de son Intervention au MEDays 2017

« Si la politique étrangère américaine n’a pas beaucoup changé ces dernières décennies, nous devons considérer Trump comme un nouveau type de Policy maker. La politique de Trump ne vient pas dans le vide, mais découle d’une volonté raciste et discriminatoire d’identifier un groupe de personnes par leur religion, ce qui est sans précédent dans l’Histoire américaine. Nous devrions commencer à empêcher le “so called Muslim Ban”, qui est aujourd’hui l’équivalent de “l’Étoile jaune” »

Focus sur la question israélo-palestinienne

Une autre promesse électorale de Trump a été tenue très récemment : officiellement considérer la ville sainte de Jérusalem comme la capitale de l’État hébreu et y faire déplacer l’ambassade américaine - une décision votée par le Congrès américain en 1995 et systématiquement repoussée tous les six mois par ses prédécesseurs. Cette décision fait grincer des dents dans le monde arabe, en Occident et relance la question centrale du conflit israélo-palestinien. Elle met en doute l’impartialité des USA dans leur rôle de médiateur et traduit l’impuissance de toute la

communauté internationale à faire entériner toutes les parties prenantes à la Résolution 252 du Conseil de Sécurité des Nations unies qui : « réaffirme que l'acquisition de territoire[s] par la conquête militaire est inadmissible » et que « toutes les mesures et dispositions législatives et administratives prises par Israël (...) qui tendent à modifier le statut juridique de Jérusalem sont non valables et ne peuvent modifier ce statut ».

De leur côté, l'Égypte, l'Arabie Saoudite, et les autres pays arabes- malgré quelques protestations vigoureuses ne devraient pas aller plus loin -tant la part de l'aide américaine au budget est significative pour l'un et le soutien indéfectible des États unis contre l'Iran pour l'autre. Cette décision va forcément raviver les tensions entre Israël et les factions palestiniennes (autorité palestinienne, Hamas). Concrètement dans l'immédiat, il apparaît que le processus de paix se trouve dans une impasse. Seul point positif, longtemps relégué au second plan à cause des printemps arabes et des crises Irak, en Lybie puis en Syrie, le conflit israélo-palestinien et la solution à deux États pourraient redevenir la priorité géopolitique du Moyen-Orient.

USA- Corée du Nord : vers un nouvel ordre nucléaire ?

L'intensification des programmes militaires nord-coréens et les récurrents essais nucléaires et/ou de missiles (potentiellement susceptibles d'atteindre le territoire américain), sont-elles des soubresauts de la sempiternelle guéguerre USA-Corée du Nord ou la conséquence d'une avancée notable dans politique nucléaire nord-coréenne ? Si la communauté internationale privilégie toujours les sanctions et les pressions à l'égard du régime comme solution de sortie de crise, Trump pour sa part déclarait que « L'heure de la patience stratégique est révolue ». Un relâchement des tensions n'est pas prévu, même si, lors de la dernière réunion du conseil de sécurité, le secrétaire d'État américain Rex

Tillerson a estimé que le retour de la Corée à la table des négociations devrait être mérité».

S'il apparaît que Trump a érigé une certaine improvisation en ligne de conduite de sa politique étrangère, il est en grande partie indéniable qu'il ne fait qu'appliquer ses promesses de campagne électorale. Mépris du droit international, des principes de la diplomatie et des recommandations et avis de ses pairs, Trump semble poursuivre avec vigueur son obsession de rupture avec ses prédécesseurs. Peu importe qu'en pâtissent les autres états, pourvu qu'*America first*. Cette rhétorique implacable, cette vision bornée des relations internationales, place les États-Unis dans une position de seul contre tous et détruit chaque jour un peu plus, des décennies de diplomatie américaine. Avoir l'outrecuidance de contourner la superpuissance, quitte à en subir les courroux, et favoriser l'émergence de relations partisans dans le sens de Moscou, semblent être des options qui sous-tendent l'avènement d'une autre configuration de la communauté internationale.

Notes et Références

Barah Mikail (2010) « Les grandes puissances et le Moyen-Orient : vers une rémanence du facteur américain ? » *Revue internationale et stratégique*, n° 80, Quel monde en 2030 ?

Conseil de sécurité des Nations Unies (1968) « Résolution 252, la situation au Moyen-Orient ».

Pascal Le Pautremat (11/11/2017) « Les pays du Golfe arabo-persique depuis 2011 : persistance d'une géopolitique conflictuelle ». Disponible sur Diploweb.com

Cyrille BRET, Florent PARMENTIER (11/11/2017) « Vers un scénario d'alliance entre Riyad-Moscou au Moyen-Orient ? ». Disponible sur Diploweb.com

Greg Stohr et Benjamin Dkat (5/12/2017) « Supreme Court Lets Trump Travel Ban Take Full Effect for Now ». Disponible sur Bloomberg L.P.

La valise diplomatique (17/12/2017) « L'axe Washington-Riyad-Tel-Aviv », le Monde diplomatique

Nick Wadhams (12/12/2017) « U.S. Is Ready to Talk to North Korea 'Anytime,' Tillerson Says ». Disponible sur Bloomberg L.P.

LES FOYERS DE CHAOS DANS LE MONDE

Comment préparer l'après crise ?

Par Donald Wolfgang HADEGBE

De Kaboul à Kidal, en passant par Sanaa, Mossoul, Alep, Tripoli, et Juba, le monde est plongé dans une conjoncture géopolitique conflictuelle aux multiples tentacules et aux conséquences durablement déstabilisantes. L'escalade de violence se fait ressentir, ces dernières années, dans un monde interconnecté où le récit du moindre évènement conflictuel, diffusé auprès de milliards de personnes, s'insère dans notre construction psychologique, peu importe sa représentativité réelle.

Comprendre la géographie du chaos pour mieux y remédier

Les deux principaux foyers actuels de tensions sont le Proche-Moyen Orient (enchevêtrements de conflits en Syrie, Irak, guerre civile au Yémen) et l'Afrique (Sahel, bassin du lac Tchad et Afrique centrale). Des régions connues pour leur richesses pétrolière et minière mais qui peinent à sortir de l'instabilité politique, des guerres civiles, du terrorisme, maux dont les justifications sont économiques, identitaires, ethnocentriques, idéologiques, voire dogmatiques.

L'instabilité perdure en Afghanistan plus de 15 ans après la chute des talibans. Un jour ne passe sans qu'ISIS ne revendique des attaques visant souvent des chiites mais qui tuent au delà des clivages religieux. La mort ne fait pas de différence. La recrudescence des combats meurtriers - entre forces gouvernementales et insurgés islamistes dans des zones d'habitations alourdit le nombre de victimes civiles déjà important.

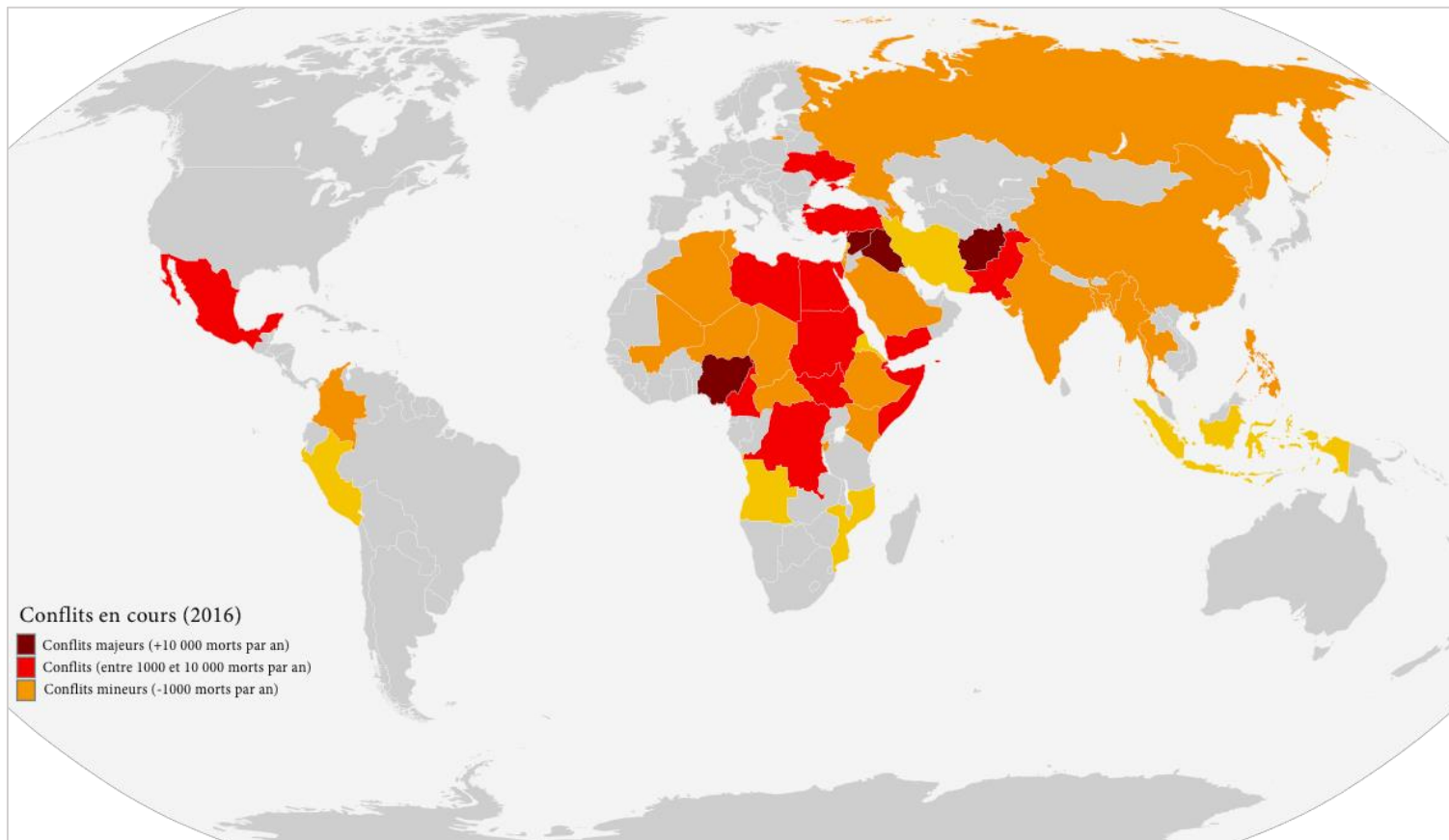
Aujourd'hui encore, 6 ans après la chute du régime Kadhafi, la Libye est plongée dans des querelles intestines - favorables au terrorisme et au commerce d'esclaves entre autres. Les autorités concurrentes - Conseil présidentiel du Gouvernement d'Union Nationale, Gouvernement du Salut National, Gouvernement de l'Est par le maréchal Khalifa

Haftar et ses forces spéciales libyennes, continuent de rivaliser pour le pouvoir. Deux ans après l'accord politique de Skhirat (créant le gouvernement d'union nationale en Libye) les divisions politiques sont plus que jamais d'actualité, mettant à mal le processus de paix dont l'aboutissement politique sera la tenue des élections en 2018.

En Syrie, après des années de conflits entre pro et contre Assad, pro et contre ISIS, pro et contre Kurdes, ayant fait des centaines de milliers de morts et des millions de déplacés, il semble arriver un tournant où la sortie politique de crise - avec une réduction considérable de la violence semble plus que jamais proche. En Irak voisin, la lutte contre ISIS a affaibli l'appareil d'Etat et provoqué l'apparition de factions armées kurdes, chiites, rivales qui menacent qui sapent l'autorité nationale.

Au Yémen, les avancées des forces tribales chiites « Houthis » (Zaydites) qui avaient pris le contrôle de la partie nord du pays et de la capitale Sanaa, forçant M. Hadi, président de transition à fuir, ont poussé la coalition arabe avec à sa tête, l'Arabie Saoudite à y intervenir à partir mars 2015. Le soutien des rebelles par l'Iran est souvent évoqué et traduit une fois encore la sempiternelle rancœur des deux ennemis jurés du Moyen Orient. Ce conflit, a

Figure 1. Foyer de conflits en 2016

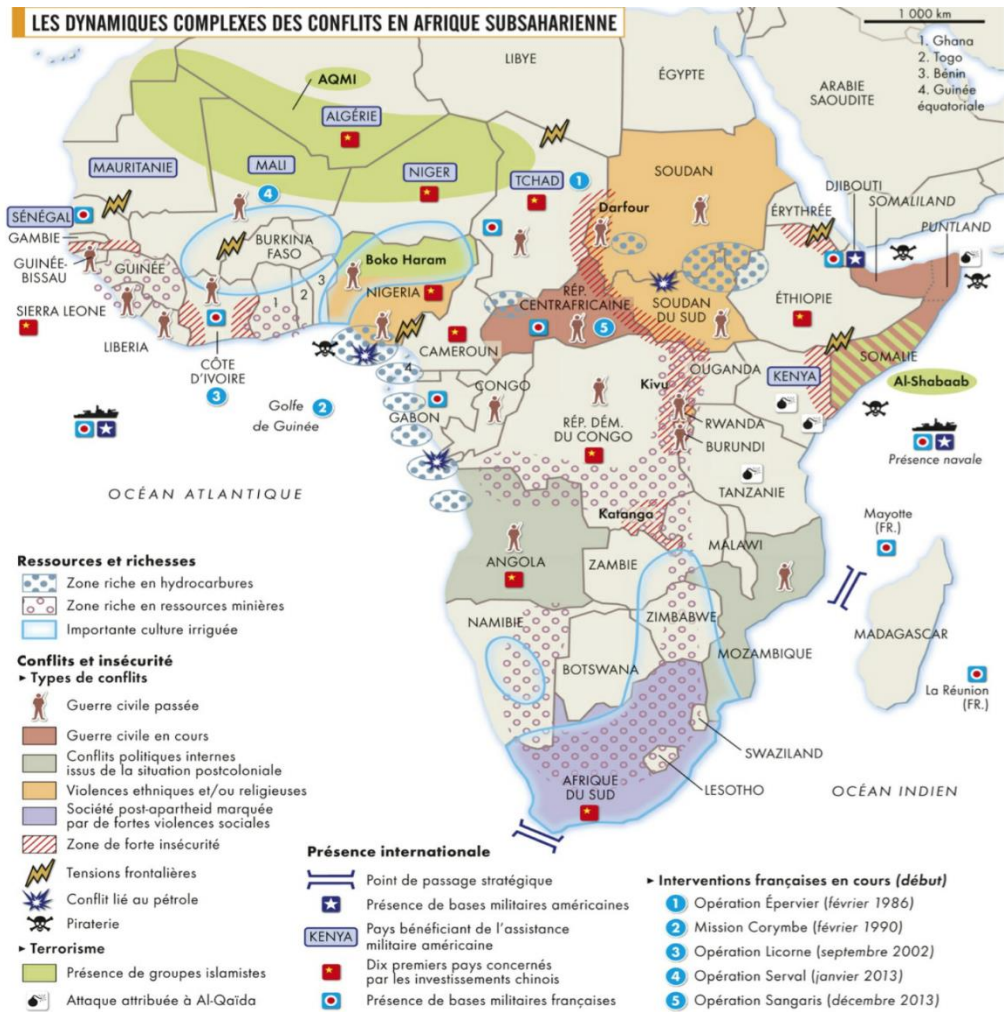


Crédits image : Population data

des répercussions humanitaires catastrophiques dans ce pays, le plus pauvre du monde arabe, avec à la clé, des millions de personnes se trouvant au bord de la famine et en proie à une épidémie de choléra – à cause des blocus et frappes saoudiens qui n'épargnent ni rebelles, ni civils, ni hôpitaux..

La Région du Sahel et le bassin du lac Tchad ne sont pas épargnés avec notamment les troubles au Nord Mali et Boko Haram au Nigéria qui ont fait des milliers de morts entre 2016 et 2017. Les djihadistes, et autres réseaux criminels armés profitent du peu d'influence des

gouvernements dans cette région pauvre, aux frontières poreuses, pour s'y adonner à toutes sortes d'activités. La reconquête du Nord Mali, toujours d'actualité, après les différentes opérations françaises dans la région – mobilise toute la communauté internationale autour de la dotation du G5 Sahel. Boko Haram, adepte d'attentats suicides dans le Nord du Nigéria mais également au Cameroun connaît un revers lent mais certain depuis 2 ans, la coalition les forces armées du Nigéria, du Niger, du Cameroun et du Tchad.



Quelles recommandations immédiates pour les États en crise ?

En Afghanistan, le but stratégique à long terme doit aller dans le sens d'une résolution négociée du conflit avec les Talibans, ce qui nécessitera une mobilisation régionale ainsi que l'implication de la Chine. Avec le repli progressif et encourageant des forces terroristes, l'État irakien devra s'atteler à mettre en place une stratégie de gouvernance impliquant des acteurs politiques locaux ayant un soutien local. Au Yémen, en raison de la crise humanitaire, la nécessité d'un cessez-le-feu complet et d'un règlement politique du conflit sont plus urgents que jamais. Les états du Sahel et du bassin du Lac Tchad - surtout le Mali et le Nigéria- devraient se tourner vers les populations touchées par les mouvements terroristes (les populations qui sont les plus vulnérables) ; leur porter assistance afin d'éviter un cycle vicieux

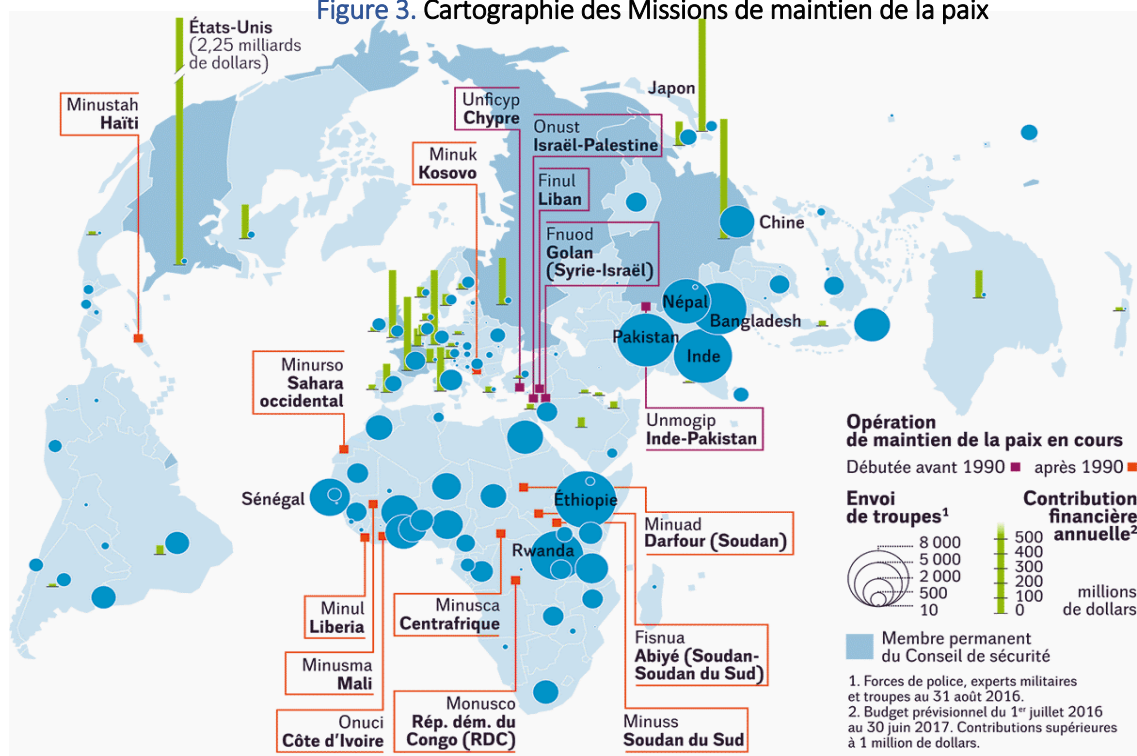
de haine contre les autorités centrales et par ricochet, éviter l'émergence de nouveaux mouvements insurrectionnistes. La guerre ethnico-religieuse en Centrafrique, l'instabilité politique en République démocratique du Congo, la guerre civile au Soudan du Sud, -avec des cycles de violences inter-ethniques engendrant des atrocités et le déplacement de millions de personnes – qui perdurent, interroge sur la problématique de reconstruction de sociétés déchirés et laissent corps à la fatalité.

Pour l'heure, malgré des efforts considérables, l'échec collectif à comprendre profondément les conflits et à les résoudre semble évident ; la communauté internationale- à travers ses organes prépondérants -ne maîtrisant pas tous les paramètres¹ qui pouvant lui permettre d'agir efficacement. Elle se retrouve donc souvent éclipsée dans les tentatives de

résolution de conflits par les forces de groupement régionaux tel que l'OTAN (sur les questions du Moyen Orient) et la force G5 Sahel en Afrique récemment. En témoigne le faible porté des opérations de maintien de la paix - aux objectifs d'ailleurs limités parfois à la simple l'observation. Le déploiement géographique des forces de maintien de la paix est conditionné voire paralysé au gré de veto (vetos

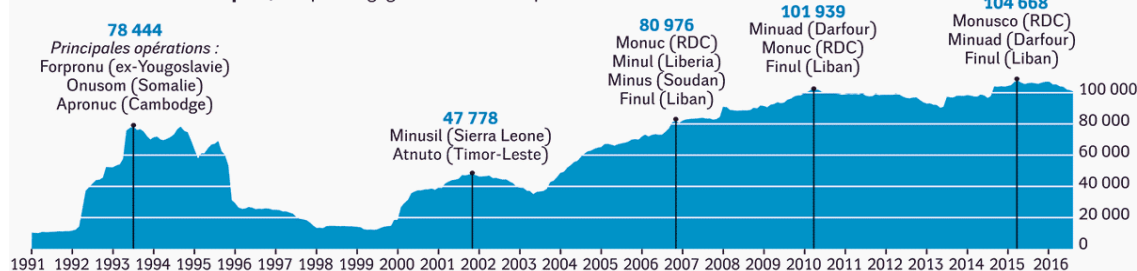
russe et chinois dans le cas de la Syrie) ; et *de facto* orienté pays du Sud : les casques bleus de la MINUSMA dans le Nord Mali et Sahel, la MONUSCO au Congo et la MINUSCA en Centrafrique pour ne citer que ces missions-là. Soulignons que la lutte antiterroriste n'est pas dans le mandat de ces missions des nations unies.

Figure 3. Cartographie des Missions de maintien de la paix



Crédits Image : Cécile Marin

Forces de maintien de la paix, troupes¹ engagées en nombre de personnes



Le rôle de la communauté internationale

Appréhender factuellement le monde actuel en le replaçant dans un contexte historique intelligible montre que nous ne courrons pas aujourd'hui un plus grand danger qu'au cours des deux guerres mondiales, de la Guerre Froide, de la guerre Iran-Irak, etc. et dont les pertes humaines s'expriment en millions de vies

et en milliers de milliards de dollars. Ceci permet de ne pas céder au chaos et d'accroître les efforts déployés par les Nations Unies, l'UE, les organisations non gouvernementales et les pays amis pour accompagner à divers niveaux les États concernés dans la sortie de crise.

La consolidation de la paix telle que définie par les Nations Unies revêt 3 dimensions à savoir

désarmer les combattants et les réintégrer dans la société civile, reconstruire l'infrastructure de base, les réseaux de transport et de communication, l'administration et créer des institutions étatiques légitimes, démocratiques et responsables. L'organisation note aussi l'importance de favoriser le dialogue intercommunautaire, et développer une société civile et un secteur privé qui puisse représenter des intérêts divers et s'opposer pacifiquement à l'État.

La commission de consolidation de la paix des Nations Unies et le Fonds pour la consolidation de la paix, Bureau d'appui à la consolidation de la paix (BACP) sont les principales organisations intergouvernementales des Nations Unies qui agissent dans le sillage des crises. À ce jour, le Fonds pour la consolidation de la paix finance des projets dans de nombreux pays en situation post conflits². La Banque mondiale et le FMI en tant qu'organisations intergouvernementales soutiennent le processus de reconstruction et de réparation post-conflit en facilitant la restauration des structures socio-économiques, en agissant pour reconstruire les moyens de production et refaire fonctionner l'économie à son niveau d'avant le conflit. Les expériences de l'Afghanistan et de l'Irak prouvent qu'il faille mener une réflexion approfondie sur les enjeux de la reconstruction, indépendamment des questions d'aide nécessitant une attention immédiate.

Le financement de la reconstruction via les fonds de reconstructions et les initiatives privés

Le FMI et la Banque mondiale, ne pouvant participer que partiellement au financement de la reconstruction d'un pays, des initiatives privées coordonnées sont espérées. Par exemple, en Syrie, la Banque mondiale et l'ONU estiment qu'il faudra au moins 100 milliards de dollars pour réparer ce qui a été détruit, et qu'il en faudra plus encore pour remettre la Syrie sur

les rails. Qui pour s'arracher les contrats de reconstruction en Syrie ? Il est trop tôt pour le dire, tant la nature de la sortie de crise sera déterminante- mais de gros investissements en provenance de Russie, de la Chine, et de l'Iran sont attendus.

Quel rôle pour les organisations régionales ?

S'il est vrai que les efforts d'ensemble restent à faire face aux conflits dans le monde, les organisations régionales viennent en support de la communauté internationale. Par exemple, la politique de Reconstruction Post-Conflit et de Développement (RPCD) de l'Union Africaine à travers son Initiative de Solidarité Africaine (ISA) a permis de définir ce qui doit se faire dans les pays post-conflit, comment ces derniers doivent coopérer, partager les expertises et les ressources.

Notes et Références

¹ Moyens financiers, les exceptions du droit international, divisions internes, reconnaissance du statut privilégié des grandes puissances avec en prime droit de veto au Conseil de Sécurité, etc...

² <http://www.unpbf.org/countries/>

Jean-Marie Guéhenno, 12/01/2017 « *Dix conflits à surveiller en 2017* », traduit par Pierre Marti. Consulté dans la rubrique Monde sur Slate.fr 19/12/2017

Traduction de l'anglais (original) par **Dominique Macabiès**, « *En Libye, les tensions couvent : la bataille pour Tripoli serait-elle imminente ?* ». Consulté sur Middle East Eye le 19/12/2017

Traduit de l'anglais (original) par Monique Gire "Après la guerre, qui financera la reconstruction de la Syrie ? " Consulté sur Middle East Eye le 19/12/2017

Andrew Mack et **Steven Pinker**, traduit par Peggy Sastre |30.12.2014 "Non, le monde n'est pas en train de sombrer dans le chaos" Consulté sur

Ousman KOUARE |11/09/2017 "Mali : Barkhane dévoile enfin son jeu" Consulté sur Maliactu.et le 19/12/2017

Cyril Musila, RDC, February 2015 "La politique de Reconstruction Post-Conflit et de Développement (RPCD) de l'Union Africaine" Consulté sur irenees.net le 19/12/2017

TERRORISME ET CYBERGUERRE

Comment évaluer et répondre aux menaces à la sécurité internationale ?

Par Donald Wolfgang HADEGBE

Depuis les années 1700 et les premières définitions du terrorisme moderne – on peut remonter plus loin, aux prémices de l'ère chrétienne - l'histoire est parsemée d'actes terroristes qui ont causé d'énormes dégâts humains et matériels. Avec pour point commun selon Arnaud Blin, politologue franco-américain, co-auteur d'*Histoire du terrorisme de l'Antiquité à Daesh*, Fayard, 2015, « *de créer la peur dans l'espoir de modifier l'opinion publique, d'affaiblir l'appareil de l'État, de causer du chaos, de pousser l'adversaire à commettre des erreurs.* » S'il n'y a pas aujourd'hui de définition universellement acceptée du terrorisme, c'est parce que toutes les tentatives de définitions soulèvent la question de la violence légitime et du droit à la résistance d'une part, et de l'illégitimité de la violence étatique de l'autre. Mais *lato sensu*, le terrorisme peut être considéré « comme toute tactique d'emploi de la violence (sabotages, attentats, assassinats, enlèvements, prise d'otages ...) à des fins politiques, pour déstabiliser et frapper massivement l'opinion publique et les États concernés.

Après les années de plomb - décennie 1970, et les terrorismes d'idéologies d'extrême gauche, le monopole de la terreur semble ces dernières années, revenir aux islamistes radicaux. Avec pour ambition de « *Justifier le passage à une violence politique transnationale, considérée comme le seul mode d'action possible pour restaurer le califat (symbiose du politique et du religieux) et réunifier l'oumma (communauté musulmane)* » à partir de « *la relecture tronquée et réductrice de l'islam par des exégètes rigoristes et marginaux.*»¹

La terreur sans frontières

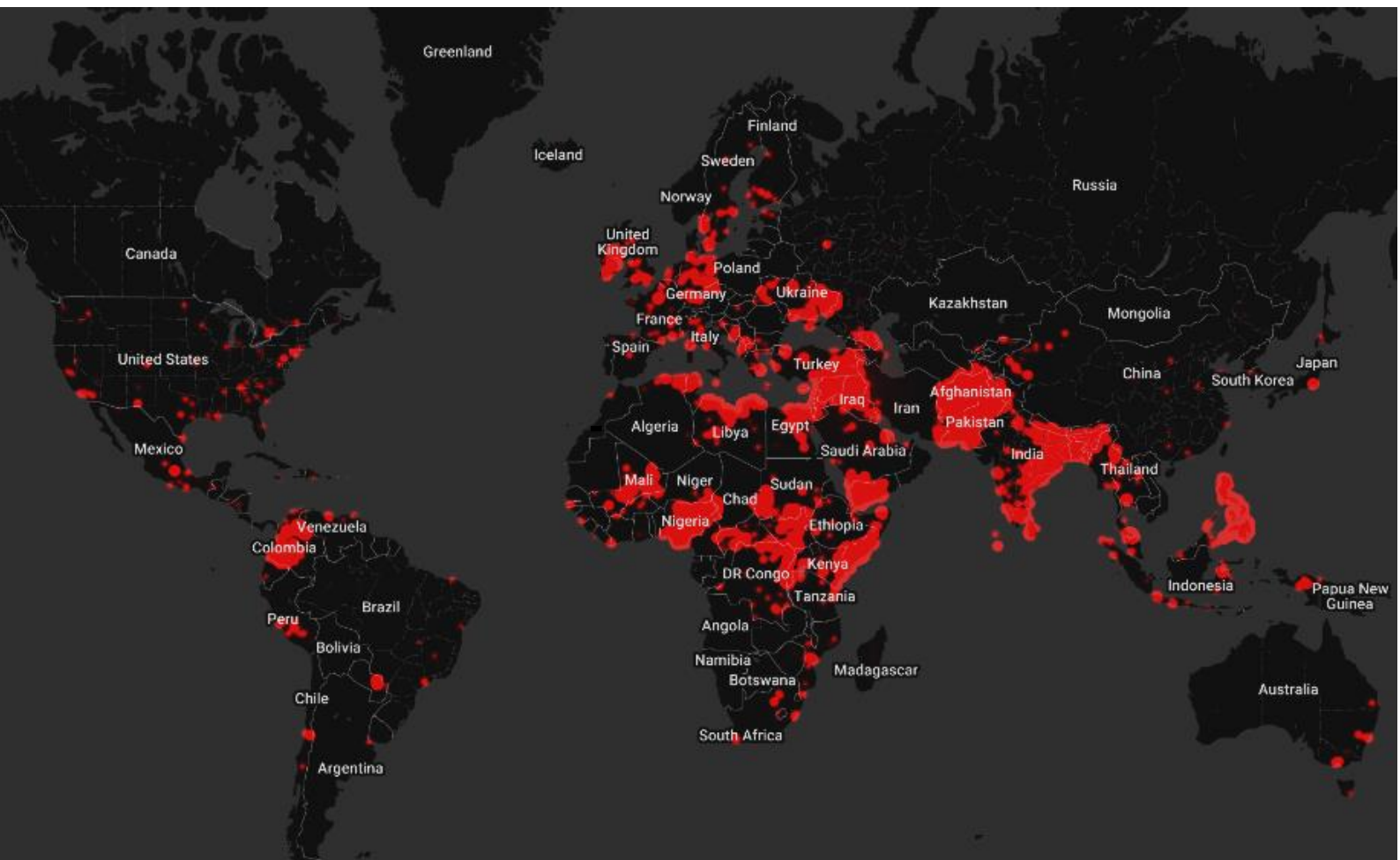
En 2016, les incidents terroristes dans le monde se chiffrent à plus de 34 000 morts dans 108 pays, selon l'indice du terrorisme mondial GTI qui se base sur les données du « Global Terrorism Data ». L'Irak, continue de payer le prix fort avec près de 38% du total des victimes, suivie de l'Afghanistan, le Nigéria, le Pakistan et la Syrie. La région Moyen-Orient et l'Afrique et Asie du sud a connu près de 87% des attaques et enregistré 97% des victimes, imputées en majorité aux organisations terroristes telles que : ISIS, Boko Haram, Taliban et Al-Qaeda. L'Europe occidentale n'a été touchée que par 2 % des attentats commis en 2016.

L'année 2017 connaît également son lot d'attentats de par le monde dont les plus

meurtriers connus à ce jour ont eu lieu en Égypte (305 morts) et en Somalie (358 morts).

Il coule de source, aujourd'hui plus encore, que le terrorisme constitue une menace pour la sécurité internationale. D'ailleurs, la résolution 1452 datant de 2002- et les suivantes- du Conseil de sécurité affirme, que « *le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations constitue l'une des menaces les plus graves pour la paix et la sécurité* » et que « *les actes de terrorisme sont tous criminels et injustifiables, quels qu'en soient le mobile, le moment ou les auteurs* ». À cause de la complexité du terrorisme, il convient de recourir à la pensée profonde afin d'en comprendre les ramifications et de fournir une solution globale à cette menace transnationale.

Figure 1. Cartographie du terrorisme en 2016



Credits Image: Business Insider

Les causes plausibles du terrorisme actuel

À l'échelle planétaire, deux événements majeurs semblent avoir laissé des séquelles profondes et participé à l'amplification du terrorisme - surtout djihadiste.

- Le démantèlement de l'Empire ottoman à la fin du XIXe siècle et la définition de nouvelles frontières qui aboutit à la création du monde arabe moderne et la république de Turquie, avec en prime, l'apparition de nouvelles idéologies : le nationalisme, le socialisme et le communisme ; et le déclin du Moyen-Orient.
- L'effondrement du bloc de l'Est en 1991 et les poussées des mouvements indépendantistes - organisations clandestines d'extrême gauche et d'extrême droite ainsi que séparatistes engagées dans la lutte armée - qui ont abouti à la création des nations ex-soviétiques et susciter de nouvelles tensions dans la région.

“Your terrorist is my freedom fighter”

Il est difficile aujourd'hui pour les États de faire front uni contre les menaces terroristes - parce que la définition même du terrorisme reste onduoyante comme déjà évoqué *supra*. Certaines organisations peuvent être ainsi étiquetées organisations terroristes par un pays - ou un ensemble de pays- sans pour autant que cela ne fasse l'unanimité. Certaines organisations peuvent figurer sur la liste noire des organisations terroristes de la communauté internationale et pourtant, profiter en toute impunité des aides de certains pays. Les Forces Démocratiques Syriennes - soutenues par la coalition internationale menée par les USA - sont considérées comme des terroristes par la Turquie alors qu'ils se battent contre ISIS ; le PKK (Partie des travailleurs du Kurdistan) turque est considéré comme organisation terroriste par la Turquie et certains pays de la communauté internationale mais se bat pour l'autodétermination du Kurdistan, etc.

L'élément radicalisant

Les manquements étatiques, la pauvreté, la mal éducation, la prison, le rejet de l'Occident par les pays du Sud, les laissés pour comptes, les inégalités diverses, sont-ils les incubateurs du terrorisme dans les petites communautés ? Aux regards des attentats commis en Occident- notamment en France, et à l'analyse du parcours des assaillants, une singularité émerge de leurs profils. Leurs trajectoires sociales traduisent la faillite de l'État dans l'éducation. On pourrait être tenté de comprendre le terrorisme au Moyen-Orient sous cet angle de vue.

Éviter le piège de l'essentialisme

La conceptualisation² du terrorisme aujourd'hui et sa réduction au terrorisme dit islamique ne permet pas la création d'un modèle unique pour la sécurité internationale (puisqu'on ne prend en compte qu'une variante du terrorisme global). En effet, se référer consciemment ou non au Coran pour essayer de comprendre le terrorisme islamiste constitue une grossière erreur méthodologique. Il faudra donc mettre à jour notre matrice de lecture à travers un modèle qui permette de comprendre ce problème très complexe dont les causes vont au-delà des pays du sud.

Possible stratégie globale ?

Faire face à un terrorisme mondialisé demande des efforts concertés et globaux. Pour la première fois dans l'histoire contemporaine, un groupe terroriste, - ISIS en l'occurrence- a pu s'imposer par la violence, et créer un Proto- état avec des attributs régaliens tels que la monnaie, l'administration du territoire, etc. Ce qui lui donne une dimension et une capacité d'action qu'il faut combattre avec la plus grande vigueur. Cependant si l'on considère l'hydre du terrorisme sous le prisme de l'individu, peut-on vraiment anticiper la volonté de nuire - et même là encore - sans étouffer les libertés individuelles ? Peut-on mettre en place une stratégie globale pour contrer un terrorisme aussi mondialisé que fragmenté ? Les experts

s'accordent à dire que la répression ne peut être que ponctuelle et qu'il faille guérir le mal à la source. L'état d'avancement de la stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies- définie en 2006 par les états membre de l'assemblée générale- doit être évalué. Les initiatives telles que le Forum global de lutte contre le terrorisme (GCTF), doivent être encouragées.

À moyen terme l'accent doit être mis sur la gouvernance sécuritaire (développement de la coopération interservices d'un même État et de la coopération internationale) pour disposer en flux réel des informations à même de permettre l'évitement d'actes terroristes. Au niveau des États³, le champ religieux doit également être examiné à la loupe pour situer les responsabilités sur les dérives et mieux former les acteurs religieux à la déconstruction des discours radicaux.

À long terme, on n'éliminera pas le terrorisme tant qu'on n'aura pas jugulé les problèmes politiques, sociaux et économiques qui le nourrissent. L'éducation semble être la pierre angulaire autour de laquelle peut se construire un modèle visant à réduire les inégalités sociales.

Comprendre la terreur à l'heure des NTICs

Dans un environnement mondialisé, où les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont – plus ou moins- accessibles à tous, les organisations terroristes ne se cantonnent plus seulement à faire de la propagande via internet et les réseaux sociaux. La question de la prolifération des armes numériques, et de leur neutralisation, est au cœur des débats au sein de la communauté internationale. Il paraît ainsi important de relever un autre pan du terrorisme qui découle de l'usage déviant des NTICs comme objet, moyens et support de la criminalité informatique.



Le cyberspace, cet espace d'affrontements multipolaires ?

Selon Pierre Lévy, auteur d'*Intelligence Collective*, « le cyberspace désigne l'univers des réseaux numériques comme lieu de rencontres et d'aventures, enjeu de conflits mondiaux, nouvelle frontière économique et culturelle. [...] Le cyberspace désigne moins les nouveaux supports de l'information que les modes originaux de création, de navigation dans la connaissance et de relation sociale qu'ils permettent ».

La présence dans cet espace d'acteurs divers, étatiques ou non étatiques, hackers, activistes, instrumentalisés politiques, implique alors une pluralité d'intérêts (causes et buts multiples) et constitue un terrain propice au foisonnement d'actes de tout genre. Les attaques dans cet environnement sont difficiles à détecter, évaluer et attribuer. Les acteurs cybers assaillants ayant accès à un vaste arsenal de cyber armes, capables de causer des dommages significatifs à distance, tout en conservant leur anonymat. Ils utilisent un modus operandi à rebond, leur permettant de transiter par les infrastructures de plusieurs États -afin de couvrir un peu plus leurs traces -avant de frapper la cible finale⁴.

Figure 3. Les acteurs du cyberspace



Sources : Federation of American Scientists, 2008 ; Cédric Thévenet, *Cyberterrorisme, mythe ou réalité ?*, 2006 ; http://reseau.echelon.free.fr/reseau.echelon/espionnage_francais.htm, 2006.

Credits Image: Le monde diplomatique

Dans quelle mesure cyber attaque/cyberguerre et terrorisme se rejoignent ?

Les exemples d'actions délibérées de destruction ou de dégradation visant les intérêts d'un pays ne manquent pas : l'attaque russe sur les systèmes informatiques d'Estonie en 2007 ; l'attaque *Stuxnet* attribuée aux États-Unis et à Israël contre les serveurs du programme nucléaire iranien en 2010 ; l'attaque massive sur les serveurs du géant pétrolier saoudien ARAMCO en 2012. Ou encore, l'attaque de hackers chinois en 2013 pour obtenir le plan des systèmes antimissiles, d'avions de combat et de navires de guerre américains ; et plus récemment, les soupçons de cyberattaques destinées à influencer le résultat de l'élection présidentielle de novembre 2016, derrière laquelle se cacherait la Russie. Le cyber terrorisme pourrait alors être défini comme « la convergence entre le terrorisme traditionnel et les réseaux internet.

“Cyber warfare is not here yet but it is coming”

Les avis sont partagés au sein de la communauté d'experts. D'aucuns expliquent que pour que l'on parle de cyber terrorisme/ cyber guerre, il faudrait que ces attaques engendrent des conséquences catastrophiques et des pertes en vies humaines. Les autres, alarmistes, disent que face au danger réel - les ordinateurs pouvant mettre à mal des pans entiers du fonctionnement d'un État (services bancaires, aéroport, hôpitaux) - on ne devrait plus tergiverser sur les flous sémantiques et passer à l'action. Ce qui est certain, c'est que l'éventualité de pertes en vie humaines dues à des cyber conflits est tout à fait plausible.

Quid des entreprises privées ?

En 2017, la cyberattaque mondiale baptisée *“WannaCry”* a fait plus de 200 000 victimes, essentiellement des entreprises, dans 150 pays, avec des pertes estimées à des millions de dollars. Permettre à chaque entreprise de se défendre contre un cyber attaque par le droit international aura pour effet immédiat de donner aux entreprises- qui peuvent se le

permettre- les outils pour une réponse brutale et dissuasive en cas de cyber attaque. Cependant le revers d'une telle décision serait l'amplification de la course au cyber armement et l'anarchie. La croissance du marché de la cyber-assurance qui pourrait atteindre plusieurs milliards d'euros en 2020, représente une alternative pour se protéger.

Quid de l'Afrique ?

Avec le développement fulgurant de l'économie numérique, l'Afrique enregistre des millions de cyberattaques- sous toutes les formes- par an. Si ces attaques restent plus ou moins primaires (pirateries, contrefaçons, infections de terminaux, menaces financières mobiles, défacement de sites web), on estime qu'ils font perdre au continent près d'un milliard de dollars par an. L'Afrique du Sud, le Kenya et le Nigéria – les pays au taux de pénétration d'Internet le plus élevé- payent le plus lourd tribut.

Si le risque cyberterrorisme existe en Afrique, il n'en demeure pas incapable de générer à l'heure actuelle la faillite des États africains. Mais les États ont commencé à s'organiser pour élaborer un cadre législatif global et des structures opérationnelles conséquentes. La Convention de l'Union Africaine sur la Cybersécurité et la Protection des données à caractère personnel, signé en 2014 est un élément fondateur de la prise en compte de la menace par les États africains. Et les initiatives de création de CERT (Computer Emergency Response Team) se multiplient sur le continent pour renforcer la culture de la cybersécurité.

Face au cyber terrorisme, nouvelles formes de criminalités immatérielles, les moyens trans-étatiques doivent être engagés pour tarir les potentiels sources de conflits en misant sur le contrôle des cyber armes au niveau mondial. Renforcer la coopération internationale dans le cyberspace semble urgent. Ceci passe par l'élaboration d'un nouveau cadre juridique⁵ international.

Il faudra penser à mettre en application les conclusions du groupe des experts gouvernementaux (CGE) des Nations Unies, dont les travaux ont permis d'ancrer le cyberspace dans le système international issu de la Charte des Nations Unies et d'orienter les États dans une dynamique de prévention, de coopération et de non-prolifération dans le cyberspace.

Il est aussi primordial de responsabiliser les États sur la veille cyber sécuritaire afin d'éviter l'utilisation de leurs infrastructures par des hackers pour attaquer des tiers, renforcer la mise en œuvre d'un cadre normatif et institutionnel des pays africains qui doivent s'approprier les différents modèles existants, et axer le système éducatif vers le numérique surtout en Afrique.

Notes et Références

¹- Extraits d'Histoire du terrorisme de l'Antiquité à Daesh, Fayard, 2015

²- Les acteurs politiques internationaux ayant une réticence à qualifier de terrorisme les tueries de masse commis sans ou au nom d'autres idéologies que l'islam

³- Le Maroc fait office de modèle en matière de lutte anti-terroriste avec une approche multidimensionnelle (inclusive, anticipative des

agissements terroristes et dé-constructive de l'obscurantisme)

⁴- Selon des documents dévoilés par Wikileaks sous l'appellation Vault 7, la CIA, intégrait du farsi, du russe ou du coréen à ses lignes de code pour tenter de complexifier son identification lors d'attaques

5- L'arrangement de Wassenaar, signé en 1996, prévoyait déjà un contrôle des biens et technologies pouvant être utilisés à des fins belliqueuses comme pacifiques.

Institute for Economics & Peace (2017) « *Global Terrorism Index 2017, Measuring and understanding the impact of terrorism* »

Arnaud Blin, Gérard Chaliand (2015) « *Histoire du terrorisme : de l'Antiquité à Daesh* ». Ed : Fayard.

Erin Miller, National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (START) « *Overview: Terrorism in 2016* »

Federal Bureau Investigation (2016) « *Internet Crime Report* »

Max Roser, Mohamed Nagdy et Hannah Ritchie, « *Terrorism* », Consulté sur Our World in Data

Gilles Fabrice Zoh (09/01/2014) « *La réponse légale et judiciaire africaine à la cybercriminalité et au cyberterrorisme* ». Consulté sur Observatoire-FIC le 18/12/2017

SDMAGAZINE|13/12/2016 "Cybercriminalité et cybersécurité en Afrique de l'Ouest"

Thomas Blachère (25 août 2017) « *16h48 Terrorisme : seuls 2% des attentats ont été commis en Europe occidentale en 2016* ». Consulté sur le Parisien le 18/12/2017

Jean Shiloh et Amzath Fassass (04/07/2016) « *Cybercriminalité : Faits et Chiffres* ». Consulté sur Scidev.net le 18/12/2017



Vue sur le panel « *Terrorisme : quel modèle d'architecture internationale pour faire face aux menaces transnationales* », MEDays 2017



**EMERGENCE
AFRICAINNE**

DIATTA

WALDRING

CROISSANCE AFRICAINE

Des attentes à l'émergence de nouvelles puissances

Par **Donald Wolfgang HADEGBE**

Depuis 2000, le taux de croissance moyen du continent avoisine les 4,5%. Si ce chiffre traduit une tendance générale, il existe des croissances africaines aux trajectoires différentes. Certains pays portent le flambeau du continent en termes d'avancées économiques (économies plus ou moins diversifiées) tandis que d'autres peinent à suivre le rythme (économies embryonnaires rassemblant encore les fondamentaux de la croissance).

Une analyse PIB des deux dernières décennies montre que sur la période 2000-2008, la croissance africaine a grimpé de 5% par an, fruit de l'amélioration de l'action des pouvoirs publics, mais aussi de l'évolution favorable des cours des matières premières et des conditions de financement. Cependant, avec les effets de la crise économique sur les échanges avec le reste du monde, les printemps arabes, la chute des cours mondiaux plus récemment, la croissance moyenne de l'Afrique a chuté sur cette période 2008 -2015, avoisinant les 3%. En 2016, elle a atteint son taux le plus faible depuis deux décennies : 1,7%. Cette baisse reflète selon le FMI, la fragilisation des grandes économies africaines en 2016 – Nigéria (-1,6 %), Afrique du Sud (0,6 %) et Angola (0,8 %) – et une décélération de la croissance en Algérie (2,9 %), en Égypte (3,4 %) et au Maroc (1,7 %). Cependant, s'il y a une contraction de la croissance moyenne africaine, un tiers des pays de la région subsaharienne continuent d'enregistrer une croissance de 5 % ou plus en 2016 : 8 % en Côte d'Ivoire, 7% en l'Éthiopie, 7% en Tanzanie, 6,3 % au Sénégal, 5,8% au Rwanda, 5,8% au Kenya, etc. démontrant que les perspectives économiques de l'Afrique dans son ensemble semblent plutôt solides à long terme.

Les moteurs de croissance de l'Afrique

En 2016, le classement des premières économies africaines révèle une tendance continue sans évolution majeure, avec en tête de peloton le trio habituel Nigéria, Égypte et Afrique du Sud, suivi de l'Algérie et du Maroc.

Si les revenus provenant des hydrocarbures continuent de tirer vers le haut l'économie nigériane, la forte corrélation cours du pétrole/niveau du PIB s'est fait ressentir, avec un repli continu de la croissance du PIB (569 en 2014 à 405 milliards de dollars US en 2016). La chute des cours mondiaux du pétrole - qui compte pour environ 70 % des revenus et 90 % des réserves de devises étrangères du Nigeria - a entraîné une dévaluation du Naira, courant 2016. Le géant ouest africain essaie tant bien que mal de diversifier son économie à travers le renforcement de l'agriculture, la prospection de nouveaux gisements miniers, le développement de l'industrie

cinématographique, l'agroalimentaire les services bancaires etc. Le défi sécuritaire et la corruption restent également des facteurs qui perturbent l'activité économique et les investissements étrangers.

La production égyptienne a été affectée par le recul de l'activité touristique et une pénurie de devises. L'activité du secteur manufacturier s'est fortement contractée. La croissance de la consommation qui reste le principal moteur de l'activité a été contrainte par l'érosion du pouvoir d'achat découlant de la forte inflation, corollaire de la nouvelle politique de change égyptienne. La dégradation de l'environnement social et sécuritaire - menace terroriste omniprésente et érosion du pouvoir d'achat des ménages - pèse sur la reprise économique

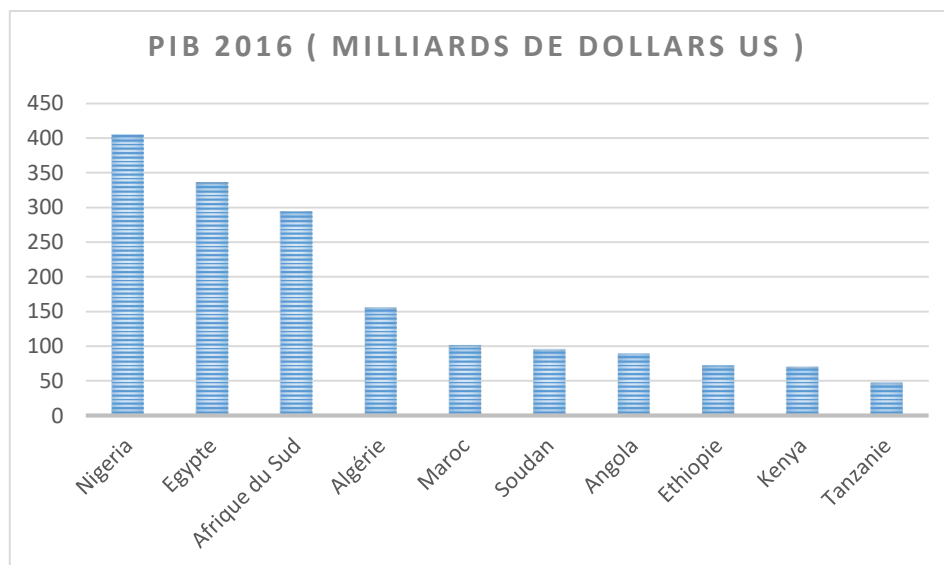
L'Afrique du sud, malgré son tissu économique le plus résilient et le plus diversifié du continent, peine à amorcer une croissance significative. La

production industrielle souffre du manque de compétitivité et des problèmes persistants d’approvisionnement en électricité, malgré l’amélioration observée en 2016. La production minière a reculé de 5% en 2016, tout en repartant en hausse en 2017.

En Algérie, la chute des cours du pétrole, et la sécheresse en 2016 ont fortement pesé sur l’investissement public et la consommation

privée. Le Maroc a subi également subi de plein fouet, la sécheresse en 2016, ce qui a fortement impacté son agriculture. Cependant, les efforts du pays dans la multiplication de ses relais de croissances restent louables. A la bonne santé des secteurs des services est venue s’ajouter une tendance haussière de l’industrie automobile, du secteur électronique, de l’aéronautique, qui rapportent des devises et permettent la création de milliers d’emplois.

Figure 1. Top 10 des économies africaines selon le PIB



Les bons élèves de la croissance

Parmi les 10 premières économies du continent, sur les 8 dernières années, seulement 3 d’entre elles l’**Ethiopie** (avec 10,5% en moyenne entre 2004 et 2016), la **Tanzanie**, et le **Kenya** connaissent une dynamique soutenue et stable de la croissance économique. Le **Rwanda** - qui ne fait pas partie du top 10 en termes de PIB - connaît aussi une formidable croissance économique avec environ 8% par an entre 2001 et 2015. Par ailleurs, le champion de la croissance africaine, l’Éthiopie, à travers son plan de croissance et de transformation 2015-2020 table sur le développement de certaines industries - les secteurs d’automobile, les pièces détachées, les produits de sidérurgie- afin de substituer les importations par la production locale.

La recette des économies qui carburent

Rattraper un niveau de diversification cohérent et en phase avec la vision d’un développement inclusif semble être le défi majeur que relève ces 4 pays. Cela se traduit la mise en application de plans de développement bien pensé et ficelé. Concrètement, l’investissement dans les infrastructures et le dynamisme de la consommation des ménages, l’agriculture, les secteurs des services et de l’industrie manufacturière sont les principaux moteurs de cette croissance. Des relais de croissances orientées exportations et demande intérieures qui ne souffrent qu’infinitésimalement des fluctuations des prix des hydrocarbures.

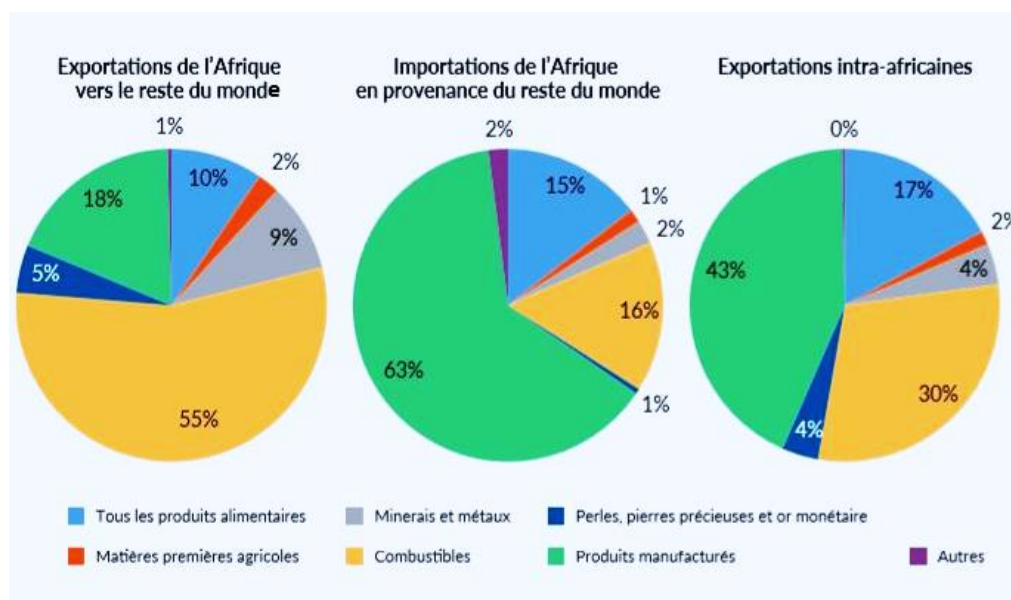
Les menaces à pérennisation de l’émergence du continent africain

Au nombre des principaux facteurs exogènes, frein à une avancée durable des pays africains, on peut citer les défis sécuritaires et les aléas climatiques. En effet, le Sahel, l’Egypte et la région du bassin du lac Tchad (Nigéria et Cameroun en particulier) sont toujours confrontés aux agissements de groupes terroristes (ISIS, Aqmi, Boko Haram) ; avec des pertes conséquentes pour l’économie de ces pays mais aussi pour leur région d’appartenance. Par ailleurs, les aléas climatiques (essentiellement la sécheresse ou la

faible pluviométrie) et les autres changements climatiques impactent l’agriculture et l’industrie primaire agroalimentaire.

Aussi, l’accélération de la croissance en Afrique les deux dernières décennies, n’a pas été propulsée par l’expansion du secteur manufacturier. En 2016, malgré les efforts d’industrialisation, la part de l’Afrique dans les exportations mondiales de produits manufacturés est toujours inférieure à 1 %. Ce qui représente un frein à la croissance durable.

Figure 2. Composition du commerce de l’Afrique par secteur moyenne de 2010 à 2015



Source : Calculs de la CEA à partir des données de la CNUCED

Par ailleurs, le capital humain reste peu qualifié par rapport aux multiples besoins dans de nombreux pays africains. De plus, le manque d’infrastructures et d’urbanisation ne répondent pas à la dynamique d’industrialisation prônée par ces pays. Et donc à la croissance des flux d’IDE en Afrique qui demeurent faibles. Le tissu économique privé et formel ne représente qu’une infirme partie dans le PIB des pays africains.

Enfin, la faiblesse de l’intégration régionale et continentale représente un manque à gagner énorme pour les économies africaines. La présence de barrières tarifaires et non tarifaires

élevées faisant obstacle aux échanges à l’intérieur des communautés économiques régionales (CER) et au commerce intra-africain. Dans, la CEDEAO, l’un des groupements régionaux le plus dynamique du continent, les échanges commerciaux intrarégionaux ne dépassent pas 10 % des importations globales de la sous-région.

Comment pérenniser la croissance en Afrique ?

Malgré la tendance à la baisse de la croissance mondiale et l’affaiblissement des résultats économiques de l’Afrique, les perspectives de croissance à long terme du continent restent prometteuses. L’intégration économique

régionale, en tant que préambule à l'intégration du marché continental, est un impératif dans la stratégie de croissance durable du continent.

En effet, face à la démographie croissante - *mais là encore variée car en 2010, 38 % des pays africains abritaient plus de 15 millions de personnes alors que 33 % comptaient moins de 3 millions d'habitants* - que connaît les pays africains, seul l'intégration permettra d'affranchir le continent des limitations inhérentes à l'exiguïté de marchés nationaux et lui permettre de s'insérer compétitivement sur l'échiquier mondial. La mise en œuvre dès 2018 de la Zone de libre-échange continental (ZLEC), - projet phare de l'agenda 2063 - ayant pour but de supprimer les barrières douanières entre les États africains, sera déterminante dans la croissance exponentielle du commerce intra-africain.

Toutefois, sans la diversification de l'économie africaine via des transformations structurelles, le renforcement de la productivité des facteurs de productions, la mise en œuvre d'une telle zone ne saurait adéquatement profiter aux économies africaines. Il convient d'axer les plans de développement sur la promotion de l'industrialisation.

La bonne gouvernance économique, l'amélioration du climat des affaires pour le secteur privé et le renforcement des institutions (via des réformes) fortes sont également des variables extrêmement importantes pour rendre le continent plus attractif pour les investissements directs étrangers.

Un cadre institutionnel approprié et un secteur public efficient sont essentiels pour attirer les ressources dont le continent a besoin pour réaliser les investissements en infrastructures mais aussi en capital humain.

Ainsi, l'éducation et la formation du capital humain, seront capitales pour profiter d'un dividende démographique et favoriser l'émergence d'une classe de leaders africains, épris d'éthique et pétris d'idées de développement.

Références

Commission Économique pour l'Afrique, UA et BAD (2010) « Rapport sur l'État de l'intégration régionale en Afrique (ARIA IV) »

Nations Unies, Commission Économique pour l'Afrique (2017) « L'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique »

McKinsey Global Institute (2010) « L'heure des Lions : L'Afrique à l'aube d'une croissance pérenne »

COFACE, « Études-économiques et risque-pays ».

Vue sur le panel « Afrique de l'émergence du continent à la puissance de nouveaux lions », MEDays 2017



TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE

État des lieux et perspectives d'avenir

Par **Meriem ISSALMANE**

Tout en entamant une diversification de son économie, le continent africain reste encore très dépendant de ses matières premières. Les ressources naturelles représentent une part importante du PIB de plusieurs pays africains. Le pétrole, par exemple, représente plus de 90% de l'ensemble des exportations des huit principaux pays africains exportateurs de pétrole et près de 30% de leur PIB. Les échanges intra régionaux se développent et les services prennent une part de plus en plus importante, allant jusqu'à atteindre plus de 50% de l'économie de certains pays comme le Ghana. En outre, le continent connaît une grande croissance démographique, classée parmi les plus importantes au monde. Toutes ces données soulignent l'importance d'avoir des infrastructures et des transports à même de répondre aux besoins croissants des populations et des économies du continent. En effet, ces deux facteurs pourraient être contraignants ou accélérateurs du développement du continent. L'État des lieux actuel montre un déficit criant en ce sens. À titre d'exemple, le transport d'un conteneur entre Kampala en Ouganda et Mombasa au Kenya prend deux fois plus de temps et coûte deux fois plus cher que de le transporter de Londres à Mombasa. En 2013, la densité estimée du réseau routier africain était la plus faible du monde avec 7 km pour 100 km². Aussi, le déficit d'infrastructures engendre une perte de 4 à 5% du PIB du continent¹.

Insuffisance des investissements

Ce déficit est causé entre autres par l'insuffisance des investissements en infrastructures. En Afrique centrale à titre d'exemple, les infrastructures, toutes catégories confondues (énergie, eau, routes et télécommunications), appelleraient à un investissement de 93 milliards de dollars par an : 44% pour l'énergie, 23% pour l'eau et l'assainissement, 20% pour le transport, 10% pour les TIC et 3% pour l'irrigation. Or, les investissements atteignent à peine 43 milliard de dollars par an, avec des inégalités entre pays et régions, soit un déficit en investissement de près de 50 milliard de dollars par an².

De toute évidence, ce déficit d'investissement est un frein au développement des pays africains, aussi bien au niveau économique qu'au niveau social, puisqu'il ne favorise pas les conditions nécessaires pour une croissance inclusive. Le manque d'infrastructures de qualité entraîne un ralentissement de la

croissance économique évalué à 2 % par la Banque Mondiale. Il limite également la productivité des entreprises d'une proportion qui atteindrait 40% dans certains cas, ce qui limite de même les investissements directs étrangers en raison du manque d'attractivité économique de certains territoires.

Un défi plus important pour les pays sans façade maritime

Bien que de nombreux pays en Afrique investissent des milliards pour améliorer leurs besoins en infrastructures, notamment le transport, le logement et l'énergie, les besoins en infrastructures restent largement plus importants que les investissements effectués. Cela qui constitue un frein pour la croissance économique du continent, surtout pour les pays enclavés, n'ayant pas de façade maritime. Ce genre de pays en particulier fait face à un inconvénient économique majeur, puisque leurs biens et services nécessitent beaucoup de temps pour parvenir au marché mondial. Il y a

certes un grand manque en termes d'investissements, mais un problème plus important est celui du manque de bons projets bancables, à même de bénéficier des prêts bancaires disponibles dans le monde.

Manque d'expertise technique locale

L'Afrique a donc fortement besoin de développer ses infrastructures et son transport. En plus des problèmes de financement, qui peuvent être caractérisés de problèmes classiques, les projets de transport et d'infrastructures doivent systématiquement intégrer la question de l'emploi, et notamment l'emploi des jeunes, car le continent devrait proposer un développement des infrastructures et du transport qui répond à la dimension démographique, afin d'aboutir à une croissance inclusive.

Le manque d'expertise technique et de compétences locales constitue pour sa part un autre frein au développement des infrastructures et du transport en Afrique. Ce problème de manque de formations adéquates pour les jeunes africains pousse de nombreux États du continent à avoir recours aux prestataires des entreprises étrangères, alors que le taux de chômage des jeunes Africains reste particulièrement élevé et limite ainsi la croissance des économies locales.

Transport : Défi surtout au niveau du transport aérien

Considérant la situation du transport en Afrique, elle varie selon les secteurs et les régions. Par exemple, en Afrique de l'ouest, le transport maritime bénéficie d'un grand intérêt de la part des différents États de la région. Les installations portuaires y ont été l'objet d'une modernisation continue depuis la fin de l'époque coloniale. Certains pays de l'Afrique de l'Est ont également développé leurs installations portuaires.

Pour ce qui est du transport aérien, il y a un grand besoin de le développer car il représente un potentiel à exploiter et un manque à gagner. Ce secteur est caractérisé par des flux de trafic

de plus en plus importants entre l'Afrique et le reste du monde, alors que les services aériens intra-africains sont en général obsolètes, très onéreux, et à faible rentabilité. Quant au transport ferroviaire, il est caractérisé par un réseau obsolète et en mauvais état. En outre, il y a une quinzaine de pays qui ne possèdent pas de voies ferrées, ce qui réduit le potentiel d'échanges commerciaux interrégionaux et interétatiques. Pour sa part, le transport routier est assez développé certes, mais il présente le désavantage d'être le plus cher au monde. Après l'ère coloniale, les pays africains ont entrepris un programme de construction de routes transafricaines. Les principales routes du réseau africain disposent d'une longueur totale de 31 423 km et de 45 832 km de voies de raccordement. Cela représente environ 90% des transports de passagers et de marchandises³.

Un avenir porteur de promesses

Selon la Banque mondiale, un bon développement des infrastructures et du transport pourrait augmenter le PIB par habitant de 2.6%⁴. Il pourrait également réduire la pauvreté et favoriser le développement économique et social ayant pour résultat de tirer profit de la jeunesse du continent et d'en faire une locomotive pour le développement. Les pays africains sont bien conscients du fait que le retard enregistré en termes d'infrastructures et de transport limite leur développement économique et social. Pour cela, une multitude de projets sur le continent ont vu le jour dans le but de remédier à ce problème et de mettre à niveau le transport et les infrastructures. Toujours selon la Banque mondiale, l'ensemble des pays africains, à revenu intermédiaire ou faible, ont enregistré ces 25 dernières années une expansion rapide de la couverture des services de télécommunications. En outre, les taux d'accès à l'eau potable ont également bien progressé, pour passer de 51 % en 1990 à 77 % en 2015. L'électricité et le transport constituent encore un grand défi pour de nombreux pays du continent, mais les États africains œuvrent pour

trouver des moyens de financement notamment à travers des partenariats publics privés (PPP), et à travers des investisseurs étrangers dont notamment la Chine et la France.

En termes de transport, la tendance du continent s'oriente vers le transport multimodal en vue de désenclaver les régions intérieures, lutter contre la pauvreté et améliorer la compétitivité. En ce sens, l'Afrique accueille de plus en plus de partenaires qui voient en elle l'avenir de la croissance mondiale. L'avenir s'annonce plutôt prometteur vu que le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique) a annoncé son agenda 5% en septembre 2017. Selon cette entité, seule une approche collaborative réunissant à la fois les acteurs des secteurs public et privé pourra apporter des réponses efficaces aux problématiques liées au transport et aux infrastructures en Afrique.

Le NEPAD a également appelé les investisseurs institutionnels à augmenter leurs financements dans les infrastructures pour atteindre l'objectif déclaré de 5%. Le PIDA (Programme de Développement des Infrastructures en Afrique) œuvre de son côté pour le développement des infrastructures du continent en misant sur les infrastructures transfrontalières, qui détiennent un fort potentiel de développement, avec 51 programmes et 400 projets à mettre en œuvre.

Les 2 schémas suivants concernent respectivement les projets relatifs au de l'énergie et les principaux projets du PIDA.

Notes et références

- ¹- Banque Africaine de Développement (2017).
- ²- Cabinet Inphotep (2016) « *Étude sur les infrastructures de transport en Afrique : Enjeux et perspectives* ».
- ³- Idem
- ⁴- Banque Mondiale, Africa's Pulse, 15^{ème} édition.

Vue sur le panel « Logistique et infrastructure en Afrique : connecter le continent à travers les nouveaux corridors ». MEDavs 2017



INVESTISSEMENTS CROISSANTS EN AFRIQUE ET DIVERSIFICATION DES SECTEURS PORTEURS

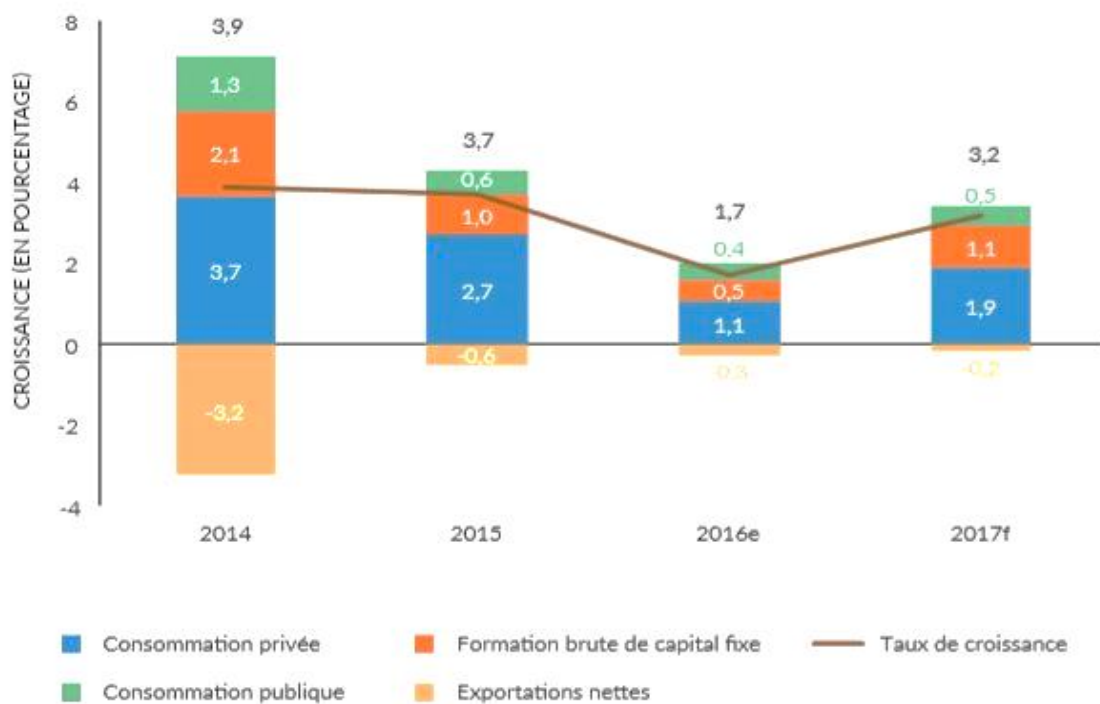
À la croisée des maillons du développement inclusif et durable

Par Donald Wolfgang HADEGBE

L'Afrique, continent de toutes les promesses - nous ne le dirons jamais assez- entre dans une phase de son histoire où la croissance doit désormais rimer avec régularité. Les experts soulignent que réussir la transformation structurelle et la diversification de l'économie continentale sera la clé pour soutenir la croissance enregistrée depuis 2001. Se diversifier dans la production de services et marchandises à plus grande valeur ajoutée est au cœur de l'action gouvernementale des pays du continent. Cela nécessite des investissements significatifs, les pays africains l'ont compris. Ils ont également compris que l'immense déficit d'infrastructures, empêchait de concrétiser les objectifs de développement durable, et ont décidé de multiplier les investissements dans des projets infrastructurels.

Ainsi, le taux d'investissement moyen en Afrique est passé de 22 % du PIB en 1997-2006 à 25 % en 2007-2015, et le FMI estime qu'il a atteint 26 % en moyenne en 2016. Entre 2014 et 2017 la croissance du PIB africain est largement tirée par la formation brute du capital fixe et la demande intérieure.

Figure 1. La croissance du PIB et ses composantes entre 2014 et 2017 / 2017 : prévisions

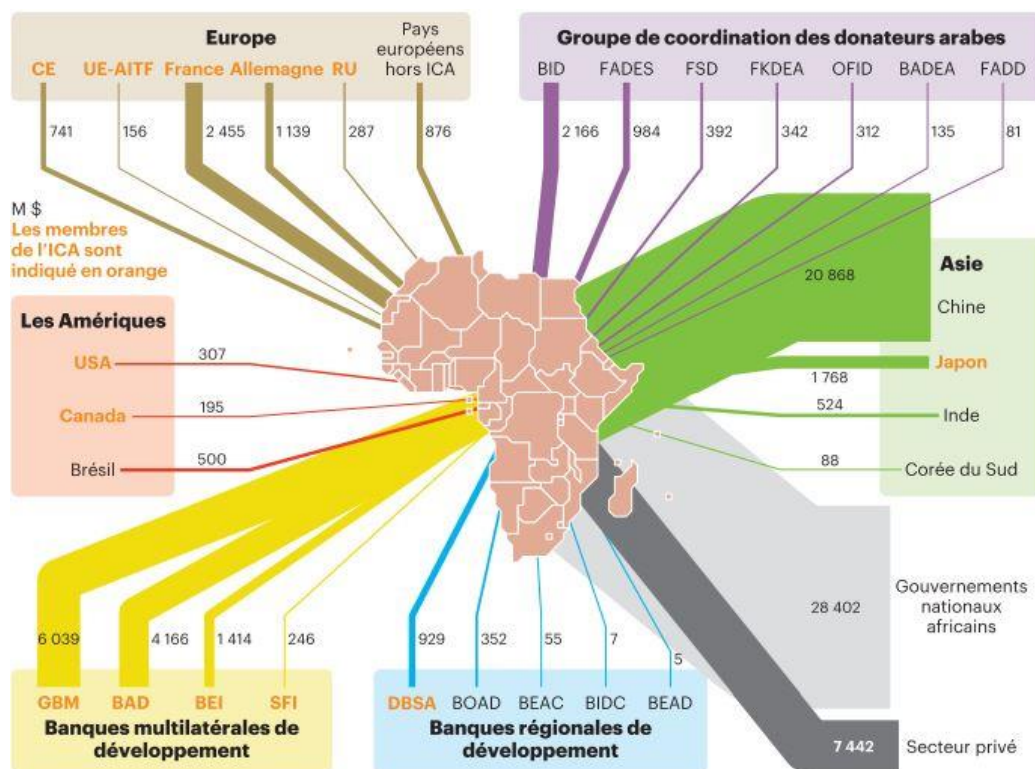


Source : CEA, 2017

Selon le Consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA), les besoins de financement des infrastructures en Afrique sont estimés à environ 94 milliards de dollars par an sur 10 ans pour combler le déficit de financement dans le seul secteur des infrastructures. Mais cet objectif est loin d'être atteint : seuls 83,5 milliards de dollars ont été investis dans l'infrastructure en 2015 contre 74 milliards en

2014. Les pays africains peinent ainsi à diversifier leurs sources de financement (internes et externes). Il faut rappeler que les principales sources extérieures de financement des pays en développement comprennent les flux d'IDE, les envois de fonds, l'aide publique au développement, les investissements de portefeuilles et les autres investissements.

Figure 2. Flux de financement déclarés et identifiés dans les infrastructures africaines en 2015



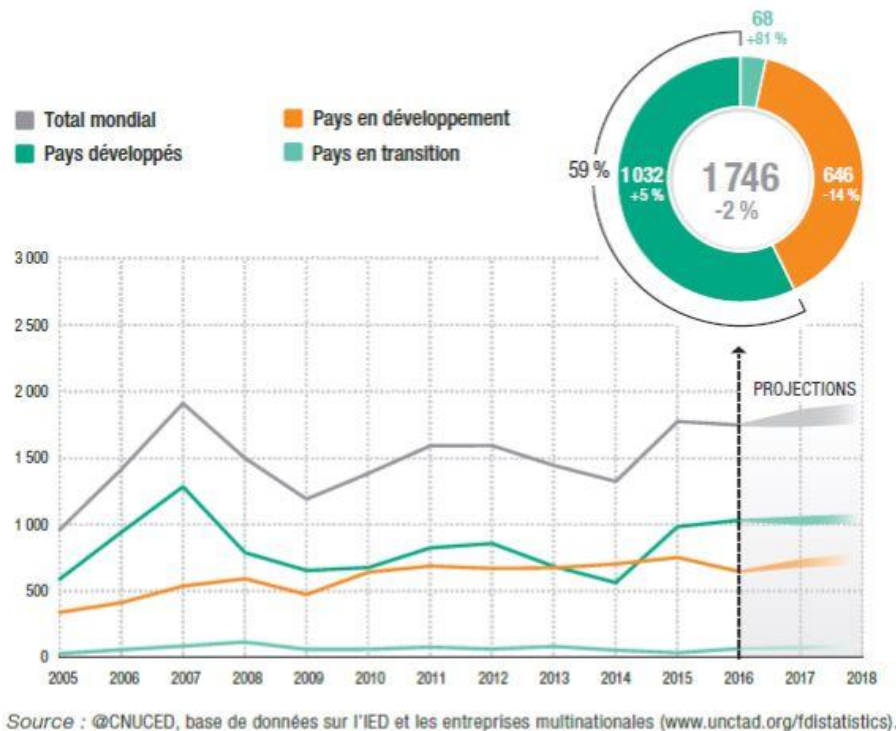
Source : ICA

La faible pénétration des investissements directs étrangers en faveur de l'Afrique

Les investissements directs à l'étranger (IDE) sont une importante source de financement pour les pays en développement et l'Afrique en particulier. En 2016, le volume des entrées d'IDE à destination des pays en développement atteignait seulement les 646 milliards de dollars, bien en dessous de l'investissement annuel requis pour réaliser les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Dans les

détails, les flux d'IDE à destination de l'Afrique se sont établis à 59 milliards de dollars contre 443 milliards de dollars pour l'Asie en développement et 142 milliards pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Ainsi les flux d'IDE à destination de l'Afrique représenteraient moins de 10 % des flux d'IDE en direction des pays en développement et 3 % des IDE mondiaux. Cela s'explique par des entraves structurelles et socioculturelles qui – nous le verrons – englobe l'accès au financement en général.

Figure 3. Entrées d'IDE à l'échelle mondiale et par catégorie de pays, 2005-2016, et projections pour 2017-2018



Source : CNUCED 2017

Regard sur l'accès au financement en Afrique

L'environnement politique, économique et juridique, risque pays et perception du risque

Selon Bernard MAROIS, « le *risque-pays* peut être défini comme le risque de matérialisation d'un sinistre, résultant du contexte économique et politique d'un État étranger, dans lequel une entreprise effectue une partie de ses activités ». En effet, certains pays peuvent présenter des vulnérabilités qui n'encouragent pas l'investissement international.

On conçoit que la notion de risque est à la base d'une prise de décision rationnelle. Cependant, la perception du risque peut être entravée ou amplifiée par des facteurs subjectifs voire culturels ou conjoncturels, propres l'humain. La friction informationnelle -caractérisée entre autres par l'actualité médiatique tendancieuse sur l'environnement des affaires en Afrique – nuit à l'investissement en Afrique.

Difficultés des emprunteurs publics

Face aux budgets souvent déficitaires de la plupart des États africains, le recours à la dette est un classique. Ainsi chaque année - pour la plupart des pays en développement - le budget défini limité, et dépendant des aides internationales, est couvert par l'émission de dettes supplémentaires.

La capacité de l'État à mobiliser des fonds pour couvrir ses dépenses (fonctionnement, investissement) de ses projets est ainsi limitée. Ceci se justifie dans la mesure où les potentiels créanciers internationaux ou locaux – il y a la dette intérieure et la dette extérieure-, exigent que les prêts aux États, destinés à assurer le financement des projets, deviennent des investissements très rentables. Or, *à priori*, les investissements publics dans les projets socialement très productifs dans le contexte africain (santé et éducation, infrastructures et gouvernance), répondent difficilement au souci de rentabilité. Ainsi le problème de service de la dette du secteur public sur le continent – abritant un nombre élevé de pays pauvres très

endettés (PPT) - peut constituer une entrave majeure à l'investissement. En substance, il est difficile de prêter aux pauvres.

Difficultés des emprunteurs privés

Le secteur privé qui est appelé à contribuer, pour compenser la capacité d'exécution limitée du secteur public, souffre du *rationnement de crédit* et de la rareté des autres sources de financement. En effet, étant donné la faible financiarisation de l'économie africaine, les banques restent le principal intermédiaire financier pour les investisseurs du secteur privé. Les TPE et PME, particulièrement fragiles, sont presque exclues du système financier faute d'évaluations et d'audits satisfaisants de leurs activités.

Les sources de financement externe alternatives au financement bancaire (telles que les places boursières, les marchés obligataires, les entreprises de crédit-bail et les sociétés de capital-risque) demeurent sous-développées en Afrique. Le sous-développement du secteur financier et les caractéristiques propres à la majorité des entreprises sont donc des facteurs qui entravent l'accès au financement.

L'économie informelle et le développement de la microfinance

Le secteur informel est une composante essentielle de la plupart des économies africaines. Selon le FMI, sa contribution au PIB subsaharien s'échelonne entre 25 % et 65 %, et il représente entre 30 % et 90 % de l'emploi non agricole. Dans les pays où l'accès au crédit est très limité et l'entrepreneuriat médiocrement encouragé, des institutions de microfinance ont émergés pour supporter le risque de défaut des populations ou unités de production exclues des marchés financiers en raison de la faiblesse de leurs revenus ou du caractère non marchand de leur activité.

En somme, il ne suffit pas à un pays d'être bien doté en ressources humaines et naturelles pour que le rendement des investissements en capital matériel y soit attractif et que l'accès au financement soit facile. Les lacunes du continent en capital humain, en capital institutionnel et en capital infrastructurel pourraient expliquer les difficultés d'accès au financement et donc de l'investissement en Afrique.

La bonne information, l'assurance d'un risque mesuré

Si les investisseurs souffrent d'une chose en Afrique, c'est surtout du manque d'information pouvant leur permettre de faire des choix d'investissements : le manque d'information sur les acteurs locaux, le manque d'information sur l'environnement réglementaire, le manque d'information sur les risques sécuritaires juridiques et politiques. Pour y remédier, il existe des structures qui accompagnent les investisseurs (internationaux et locaux) dans leur volonté de comprendre le marché africain et de faire des choix d'investissement. Outre l'intermédiation, plusieurs indices permettent, à l'investisseur lambda d'avoir des outils d'aide à la décision. L'institut Amadeus à travers son Indice d'attractivité économique et son Indice de stabilité politique tente ainsi à son échelle de fournir aux potentiels investisseurs une grille de lecture assez complète des indicateurs de choix d'investissement en Afrique. Ses indices permettent de cerner les principaux enjeux de stabilité, les risques politiques, et le niveau d'attractivité des pays du continent. L'indice d'attractivité basée sur 20 indicateurs subdivisés en 4 grandes catégories (situation macroéconomique, taille du marché cible, le Doing business, les compétences humaines) et une panoplie de données pertinentes (FMI, PNUD, BAD, Banque Mondiale) permet de noter les pays de 1 à 5. Le top 6 2016 des pays les plus attractifs est composé de l'Afrique du Sud, le Botswana, le Maroc, l'Égypte, l'île Maurice et le Rwanda.

La Chine : un relai pour soutenir l'industrialisation et la diversification en Afrique ?

En 2015, les importations chinoises en provenance de l'Afrique tablaient à 68 milliards de dollars. En 2016, plus de la moitié de l'investissement en capital vers l'Afrique proviennent d'Asie-Pacifique, notamment de Chine. Des experts estiment qu'il y a une corrélation directe entre les croissances chinoise et africaine. Ils soulignent que les principaux facteurs de cette croissance sont les importations chinoises en provenance d'Afrique et les investissements chinois en Afrique. Par ailleurs, la nouvelle route de la soie pourrait significativement accroître les échanges entre la Chine et l'Afrique.

Références

- BAD, OCDE, PNUD** (2017) « Perspectives économiques en Afrique, Chapitre 1 »
- CNUCED** (2017) Rapport sur l'investissement dans le monde
- Peter J. Montiel Williams College** (2006) « Les obstacles à l'investissement en Afrique : explication du paradoxe de Lucas »
- FMI** (Avr. 2017) « Perspectives économiques régionales Afrique subsaharienne. Faire redémarrer la croissance »
- Nations Unies, Commission Économique pour l'Afrique** (2017) « L'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique »
- BAD** (2011) « Rapport sur le développement en Afrique, Chapitre 4 »
- ICA** (2015) « Tendances du financement des infrastructures en Afrique »
- COFACE** (2017) « Études-économiques et risque-pays ».

Vue sur le panel « Investissements en Afrique : Comment faire face au risque pays », MEDavs 2017



ENTREPRENEURIAT ET STARTUPS

Les chevaliers de l'innovation en Afrique

Par **Salma TBER**

Portées par une jeunesse ambitieuse, dynamique et invincible, les startups opérant dans les nouvelles technologies se multiplient en Afrique et se distinguent de façon très particulière. D'après le Global Entrepreneurship Monitor, l'Afrique accueillerait plus de jeunes entreprises que le reste des continents. Les Succès Stories se multiplient, témoignant de la capacité de la voie entrepreneuriale à servir les aspirations du continent en matière de résorption du chômage des jeunes et de promotion de l'innovation et de la croissance soutenue et inclusive, et ce malgré les nombreuses difficultés financières et institutionnelles qui existent et qui persistent.

L'entrepreneuriat, vivier de la jeunesse africaine

De Cantillon en 1742 ou Schumpeter en 1942 jusqu'aux contemporains, les économistes n'ont cessé de démontrer le rôle prépondérant de l'entrepreneuriat dans le développement socioéconomique. En contribuant à la création d'emploi, à l'introduction de produits, de concepts et de modes organisationnels nouveaux et, par conséquent, au transfert des ressources des secteurs traditionnels vers les secteurs plus modernes, il accélère l'industrialisation et l'innovation.

En Afrique, où près de 29 millions de jeunes entreront sur le marché du travail chaque année d'ici 2030¹, l'enjeu est plus grand. L'entrepreneuriat est en effet capable d'exploiter le vivier croissant de jeunes en Afrique, atout majeur du continent, qui deviennent de plus en plus qualifiés et compétitifs, mais qui souffrent aussi d'un taux de chômage très élevé, en particulier chez les jeunes diplômés des universités publiques.

Vocation ou issue de secours, l'entrepreneuriat a en effet connu un engouement remarquable auprès des jeunes africains durant ces dernières années. Après la vague d'hommes d'affaires ayant marqué la période postindépendance,

C'est une nouvelle génération qui s'impose durant ce XIXème siècle (encadré 1), celle des jeunes entrepreneurs porteurs d'idées novatrices avec un fort potentiel de croissance. Entre initiatives gouvernementales d'appui à la création d'entreprise, initiatives privées et une vague de retour de migrants fort qualifiés sur leur terre d'origine pour investir, l'Afrique compte aujourd'hui la plus forte proportion d'adultes en train de créer ou qui gèrent une nouvelle entreprise, d'après l'indice de l'activité entrepreneuriale en début de cycle. Le taux d'activité entrepreneuriale en début de cycle atteint 22 pour les 18 pays africains inclus dans cet indice, un taux plus élevé qu'en Amérique latine (19 %) et que dans les pays d'Asie en développement (13 %)². Aussi, comparés à d'autres régions en développement, les entrepreneurs africains sont plus jeunes, avec un âge médian de 31 ans, bien moins qu'en Asie de l'Est (36 ans) et qu'en Amérique latine (35 ans). En particulier, les 25-34 ans, représentent 38 % des entrepreneurs en Afrique, suivis des 18-24 ans et 35-44 ans, qui constituent chacun 23 % de la population d'âge actif³.

Des hommes d'affaires aux entrepreneurs, une nuance s'impose

Durant la période postindépendances, le continent africain a vu émerger une classe d'hommes d'affaires qui ont investi dans des secteurs producteurs de richesse: textile, agro-alimentaire et industrie légère pour conquérir une masse d'utilisateurs. Or, avec le creusement des inégalités, la montée inquiétante du chômage des jeunes diplômés, auxquelles s'ajoutait la prédominance d'une économie de rente, l'économie africaine avait besoin d'un nouveau profil d'investisseur, celui de l'entrepreneur, qui a fait ses preuves dans les économies développées. Il paraît donc important de distinguer entre les deux, tant les enjeux sont différents. Bien qu'il n'y ait pas de consensus sur la définition de l'entrepreneur, la littérature, suffisamment riche, laisse entrevoir certaines nuances.

L'homme d'affaires est par définition celui qui peut, via ses moyens financiers, créer un business à partir d'une idée ou d'un produit déjà existant, dans le but de se faire plus d'argent et de conquérir une masse d'utilisateurs. L'entrepreneur quant à lui part généralement de zéro, et peut être considéré comme inventeur ou premier créateur d'un produit ou d'un concept. Cela renvoie également à la notion de prise de risque. Contrairement à la création d'une entreprise classique, le risque de créer une startup est plus grand. L'innovation a généralement un coût élevé puisqu'elle requiert davantage de ressources (temps, finances, recherches). L'homme d'affaire doit reproduire un modèle déjà existant, chose qui lui demande moins d'efforts et de risques, et lui garantit une rentabilité certaine.

La nuance s'impose également d'un point de vue humain. Si l'homme d'affaire embauche des personnes sans faire de leur plan de développement personnel une réelle priorité, l'entrepreneur est plutôt considéré comme un leader, cherchant à s'entourer d'une équipe avec laquelle il pourra développer et mettre en place de nouveaux concepts.

Les startups africaines à l'assaut des problématiques de développement du continent

Selon le rapport 2017 sur les Perspectives Économiques en Afrique, 20%⁴ des entrepreneurs africains introduisent un nouveau produit ou service que l'on peut considérer comme innovant, un taux relativement faible à l'échelle mondiale (figure 1). Ce qui fait par ailleurs la distinction entre les entrepreneurs africains et ceux des pays développés, c'est que les initiatives entrepreneuriales qui se multiplient dans ce sens reflètent une volonté particulière de la jeunesse africaine à pallier les problématiques rencontrées au quotidien, là où les services publics se sont montrés défaillants. Elles concernent une palette diversifiée de branches mêlant l'accès à l'électricité, l'accès au paiement sécurisé, le e-commerce, l'économie verte, le marketing digitale, l'économie collaborative, la création d'applications en langues locales, les services en ligne pour les agriculteurs, ou encore l'éducation.

Les idées originales et aux retombées socioéconomiques très positives développées dans ces secteurs attirent de plus en plus d'investisseurs étrangers qui considèrent désormais l'Afrique comme le nouvel eldorado des startups. En 2016, les levées de fonds ont atteint un pic remarquable, jamais réalisé auparavant dans le continent. Ce sont en effet plus de 185,7 millions de dollars qui ont été mobilisés par les startups africaines⁵. Le secteur dit du « off-grid » (hors réseau électrique), où sont combinés l'énergie solaire et le numérique, s'accapare à lui seul 36,6% des levées de fonds du continent. Un intérêt grandissant qui peut s'expliquer par l'apport du secteur dans la démocratisation de l'accès à l'énergie. Les « FinTech » africaines viennent en second lieu avec 19 % des flux, suivies du secteur des « Edtech » (le numérique au service de l'éducation) qui en représente 8%. Le secteur

des « HealthTech », quant à lui, a enregistré 2,5 % des flux.

Par ailleurs, cette réalisation a été tirée par trois pays qui s'accaparent la part du lion des levées de fonds. Il s'agit du Kenya, de l'Afrique du Sud et du Nigeria. Ce dernier a attiré à lui seul près de 109 millions de dollars en 2016. « Yabacon Valley », qui se tient dans la banlieue de Lagos autour du quartier de Yaba et où se trouve un nombre important d'incubateurs, y est pour beaucoup. L'Afrique du Sud, où 28 startups ont réussi à mobiliser 96,7 millions de dollars, se hisse à la deuxième place du podium. Vient ensuite le Kenya avec 92,7 millions de dollars levés par la « Silicon Savannah » à travers 21 startups. Cette dernière est souvent présentée comme la concentration de startups la plus dynamique en Afrique, en particulier dans le secteur numérique. Globalement, et comparé aux pays francophones où les investissements sont encore faibles, l'écosystème de l'Afrique anglo-saxonne apparaît très intégré et plus dynamique.

Force est de remarquer cependant que l'ensemble des levées de fonds des startups africaines n'est qu'une goutte d'eau dans le monde puisqu'il ne représente que 0,14 % de l'ensemble des fonds levés à l'échelle internationale.

Créer une startup en Afrique, un vrai parcours de combattant

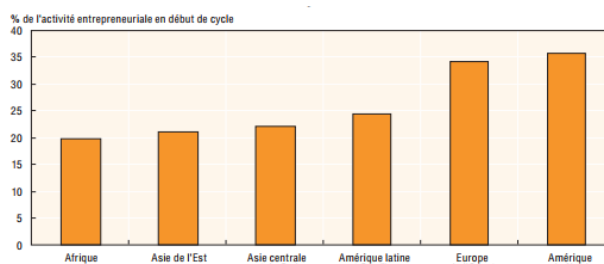
Ils sont nombreux à porter une idée de création d'entreprise, mais très peu franchissent le pas. Difficultés d'accès au financement, asymétrie d'information, chevauchement institutionnel, cherté du foncier, fiscalité contraignante, corruption ... Les obstacles sont nombreux.

Selon le Doing Business, et bien qu'il existe des différences entre pays, la création d'entreprise prend plus de temps dans plusieurs pays Africains qu'en Europe ou aux États-Unis

d'Amérique. Egalement, la réglementation et le foncier sont souvent contraignants.

D'un autre côté, les marchés fragmentés et restreints compriment le retour sur investissement en matière d'innovation et sont en partie derrière la faible performance du continent. En Afrique, seul un entrepreneur sur cinq apporte un produit ou un service innovant, ce qui met le continent en dernière position à l'échelle internationale. Entre une protection insuffisante des droits de propriété, une faible exécution des contrats et une politique publique incertaine, l'innovation est plus risquée, ce qui en réduit les rendements attendus. Parallèlement, les problèmes infrastructurels et institutionnels nuisent à la diffusion des innovations et renchérissent les coûts de la pratique des affaires. D'autant plus que les domaines porteurs tels que le numérique où l'énergie sont détenus en Afrique par des oligopoles qui concentrent le marché et limitent la concurrence.

Figure 1. Part des entrepreneurs récents ayant lancé un nouveau produit ou service, moyenne 2011-2016



Source : Global Entrepreneurship Monitor, 2015

Par ailleurs, il paraît essentiel de souligner que, comme les exemples de réussite ne manquent pas, les obstacles ne sont pas uniquement liés à l'environnement externe. Ils peuvent aussi émaner de l'entrepreneur lui-même.

Comme le développent Bruyat et Fayolle dans leurs travaux, le passage d'une situation de non-

entrepreneur à une situation d'entrepreneur peut être vécu comme un changement profond qui provoque une rupture avec un état de vie antérieur. Sans rentrer dans le débat de ce qui est inné ou acquis chez un entrepreneur, la réussite de cette transition et le dépassement des difficultés économique et psychologique qu'elle inflige, l'entrepreneur se caractérise par certains traits qui s'avèrent être très déterminants dans sa réussite ou son échec durant tout le processus entrepreneurial, allant de l'idée à l'acte de création. Il en va de sa personnalité, son habilité à prendre et à gérer les risques, ses connaissances, ses compétences techniques, son relationnel et son leadership.

A ce titre, des mesures ont été entreprises par plusieurs gouvernements africains notamment à travers la mise en place de structures d'accompagnement et d'incubation dont la mission est d'orienter les porteurs de projets dans le passage de l'idée à l'acte entrepreneurial, de les former pour combler leurs lacunes, et de les accompagner dans la recherche de financement et de clients.

Mais au-delà de la création, c'est la pérennité qui constitue le réel problème des jeunes entrepreneurs africains. C'est en effet après la création que se distinguent les bons entrepreneurs des mauvais entrepreneurs, que les structures d'accompagnement montrent leurs limites et que les difficultés liées à l'environnement externe se ressentent et prennent plus d'ampleur. Si les chiffres sur la création enregistrent un trend haussier permanent, d'autres chiffres, peu médiatisés mais souvent problématisés dans le discours public, dévoilent que le taux de mortalité des entreprises nouvellement créées est d'autant plus important. Compte tenu de la nature complexe et risquée du processus entrepreneurial, mais aussi compte tenu de la

nature du climat des affaires en Afrique, la disparition précoce des jeunes startups est tout compte fait un destin plus probable que leur survie.

La combinaison entre les volets financier et culturel est fatale à ce niveau. D'un côté, les jeunes entreprises, qui manquent de trésorerie par définition, ont en effet du mal à survivre dans un écosystème où règnent le non-respect des délais et de la parole, la lenteur et l'opacité des décisions d'achat, ou encore les tentatives permanentes de renégociation des prix. Surtout qu'une petite entreprise nouvellement créée n'a pas intérêt à insister sur ses clients par crainte de les perdre. Aussi, et à la recherche immédiate de profit, les jeunes entrepreneurs africains peuvent facilement abandonner leur projet lorsque le profit ne se montre pas durant les premières années voire les premiers mois⁶.

C'est là le véritable défi de l'entrepreneuriat en Afrique. Si les réformes et les plans d'action encourageant la création d'entreprise s'enchaînent, les mesures de suivi post-crédation méritent autant d'attention. C'est toute une culture entrepreneuriale qu'il faudra instaurer, notamment à travers la formation, mais aussi à travers les aides financières et l'aide au développement international, afin d'exploiter les différentes opportunités pour les nouvelles entreprises innovantes et compétitives dont l'Afrique regorge.

Notes et références

¹- **BAD, OCDE et PNUD** (2017) « Perspectives économiques en Afrique ».

²- Idem

³- Idem

⁴- **Global Entrepreneurship Monitor** (2017)

⁵- **VC4Africa et CB Insights** (2017)

⁶- **BOUCHIKHI Hamid**, « Analyse de l'entrepreneuriat au Maroc », Consulté le 30/12/2017 sur www.essecknowledge.com

LE MONDE DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ EN AFRIQUE

Défis et opportunités

Par **Meriem ISSALMANE**

Les femmes africaines sont considérées comme des entrepreneures dans l'âme. Leur image a été toujours associée à celle de l'espoir, du courage et de la volonté, et incarne les traits majeurs de la personnalité forte. Entreprenantes de nature, elles sont propriétaires du tiers de l'ensemble des entreprises africaines. Toutefois, elles sont fortement présentes dans les micro-entreprises du secteur informel qui ne génère que de faibles valeurs ajoutées. De ce fait, l'entrepreneuriat constitue pour elles une nécessité plus qu'un choix.

L'entrepreneuriat féminin en progrès de par le monde

Selon la dernière étude du Global Entrepreneurship Monitor (GEM), menée en 2016-2017 dans 74 différents pays, le nombre de femmes qui choisissent d'entreprendre est en croissance¹. En comparaison aux résultats de l'étude précédente menée par l'organisme en 2015, à peu près 163 millions de femmes supplémentaires se sont lancées dans la création de leurs propres entreprises, et 111 millions ont continué de diriger leurs entreprises. Dans les pays en voie de développement, le pourcentage de femmes entrepreneurs est plus important que dans les pays plus développés. Cela signifie que dans les pays du Sud, les femmes optent pour l'entrepreneuriat comme choix, motivées dans de nombreux cas par le profond désir d'améliorer leurs conditions de vie et d'assurer les besoins de leurs familles. Le rapport indique également que l'Afrique subsaharienne est la région du monde ayant le plus haut pourcentage de femmes entrepreneures, un pourcentage qui a atteint 26% de la population féminine âgée entre 18 et 64 ans dans la période 2015-2016.

Profil des femmes entrepreneures en Afrique

L'activité entrepreneuriale en Afrique attire les femmes jeunes et en début de maturité. Selon la même étude, les femmes dans la tranche



Ingrid Yolanda Bouterse,

Première Dame de Suriname, Lors de son intervention durant les MEDays 2017

« L'intérêt porté envers cette problématique va au-delà de l'aspect pécuniaire, puisqu'il s'agit avant tout d'assurer l'avenir des générations futures ... par leur capacité à concilier entre vie professionnelle, gestion du ménage et éducation des enfants, les femmes entrepreneures sont des acteurs majeurs du développement durable des pays émergents en Afrique, Asie et Amérique Latine ... elles constituent ainsi une force indéniable pour promouvoir la durabilité, le respect, l'égalité des sexes, le respect de l'environnement et la lutte pour la paix. »

d'âge 25-34 ans sont celles qui participent le plus dans l'activité entrepreneuriale, suivies directement par les femmes dans la tranche d'âge 35-44 ans. Quant au niveau d'éducation, les femmes africaines ayant un niveau d'éducation modeste ou n'ayant reçu aucune éducation représentent la majorité des femmes entrepreneures dans le continent. Pour cause, beaucoup d'entre elles sont motivées par le besoin, notamment l'obligation de subvenir aux besoins de leurs familles. D'autres sont motivées par le désir d'échapper au spectre du

chômage ou par l'ambition d'être indépendantes financièrement. Une minorité de femmes, qui ont atteint un niveau d'éducation assez haut, sont motivées, pour leur part, par l'opportunité de s'épanouir dans leur carrière.

Concernant les secteurs d'activité, les entreprises féminines sont principalement axées sur des activités ayant un impact social prononcé du fait que les femmes africaines se soucient en premier lieu d'assurer les besoins de leurs familles. Comme en témoignent les chiffres, les femmes africaines ont en effet une forte probabilité d'entreprendre dans les services non marchands comparés aux hommes. Elles représentent ainsi 63 % dans le commerce de détail, l'hôtellerie et la restauration, contre 46 % pour les hommes². Elles sont encore plus présentes dans la santé, l'éducation et le secteur social. Par ailleurs, dans l'agriculture, la sylviculture, la pêche et l'industrie manufacturière, on compte 8% de femmes dans chaque secteur contre une présence qui vacille entre 10% et 13% pour les hommes³; un écart pas très frappant. Par ailleurs, avec l'avènement du Web et des nouvelles technologies, une nouvelle génération de femmes entrepreneures, appelées « femmes 2.0 », ont choisi d'entreprendre dans ce nouveau créneau touchant une cible constituée principalement de jeunes.

Les défis rencontrés par les femmes entrepreneures africaines

En Afrique, la probabilité que les femmes s'engagent dans une activité entrepreneuriale en début de cycle est inférieure de 3% comparée aux hommes⁴. Cela est dû aux nombreux défis qui se dressent sur le chemin de l'entrepreneuriat féminin, notamment ceux qui ont trait aux mentalités et aux attitudes sociales prédominantes dans les sociétés africaines. En effet, malgré qu'elle soit généralement reconnue en tant que pilier de la famille, la femme africaine reste souvent prisonnière du stéréotype de la « femme au foyer » au service

de sa famille, ayant pour principal occupation les tâches ménagères et la maternité.

Le manque de formation constitue également un frein à l'entrepreneuriat féminin dans le continent, en limitant la capacité des femmes à bien gérer leurs entreprises. Certaines sont même dans l'incapacité d'établir des états financiers fiables. Ce déficit de formation explique aussi pourquoi un grand nombre d'entreprises féminines en Afrique demeurent des micro-entreprises. Il est aussi derrière le fait qu'un grand nombre de femmes entrepreneures africaines restent dans le secteur informel et n'osent pas prendre le risque de formaliser leurs activités entrepreneuriales.

Quant au financement, il constitue l'un des freins majeurs pour les femmes africaines entrepreneures ou qui souhaitent entreprendre. En effet, réussir à avoir accès à un crédit bancaire pour créer son entreprise ou la pérenniser reste un parcours pénible pour beaucoup de femmes. Puisque la majorité des entreprises féminines sont des micro-entreprises ou des PME, les banques ne sont pas toujours enclines à leur accorder des crédits, jugeant ce type d'entreprises trop petites pour être bénéficiaires aux banques.



Angel Kwemo

Directrice Générale de l'Afrique, Washington Media Group

« Dans le secteur bancaire par exemple, les statistiques montrent que près d'un milliard de femmes n'ont pas accès aux services financiers. Seulement 20% des femmes en Afrique ont accès à des services financiers, plus de 50% d'entre elles le font par l'intermédiaire de leur mari et seulement 1% a accès au capital dans le secteur formel. Nous devons transformer les femmes de chercheuses d'emploi en créatrices d'emploi, soit des entrepreneures et des femmes d'affaires »⁵

À cela s'ajoute le faible accès aux marchés, dû principalement au fait qu'un grand nombre de femmes entrepreneures n'ont pas suffisamment de formation commerciale et de connexions avec les fournisseurs de services de business développement. Leur manque de compétences entrepreneuriales surtout dans des domaines tels que les finances et le marketing limite leur accès aux marchés.

Actions et mesures en faveur de l'entrepreneuriat féminin en Afrique

Conscients du rôle de l'intégration économique de la femme par la voie entrepreneuriale, et des défis qui entravent cette intégration, plusieurs pays africains ont lancé des initiatives ayant pour but d'appuyer et renforcer l'entrepreneuriat féminin. Parmi ces initiatives, le *Projet de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin* en Ethiopie. Projet innovant, il a pour but d'aider les femmes n'ayant pas de biens ou de terres à apporter en garantie, à accéder au financement auprès des banques sans obligation de garantie, à condition de passer un test psychométrique qui détermine avec fiabilité si le prêt sera bien remboursé. Jusqu'à présent, le projet affiche un taux de remboursement de 99,4 %⁶.

Il y a également des organisations panafricaines qui cherchent à appuyer les femmes dans la création et la gestion de leurs entreprises et leurs carrières à travers la formation et le soutien. À titre d'exemple, « *She Leads Africa* », fondée et dirigée par des femmes et basée au Nigeria, aide les femmes en Afrique de l'Ouest à construire leurs entreprises et leurs carrières, en leur offrant des opportunités de formation et de coaching. L'entité accorde aussi un accès gratuit aux informations diffusées par les médias et à des Webinaires où les femmes du monde entier peuvent recevoir une formation gratuite et obtenir des réponses à leurs préoccupations. Cette jeune organisation a déjà formé et encadré plus de 200 000 femmes dans plus de 30 pays africains⁷. Cet intérêt porté à l'accompagnement de la femme africaine a atteint une dimension globale. Dans ce sens,

l'initiative We-Fi – Women Entrepreneurs Finance Initiative, fond d'intermédiation financière administré par la Banque mondiale, œuvre pour démanteler les obstacles à l'accès au crédit. Elle dédie également des services complémentaires, tels que les activités de renforcement des capacités, l'accompagnement en matière de réseautage et de mentorat ou encore des opportunités pour évoluer sur les marchés intérieurs et internationaux, tout en s'attachant à améliorer l'environnement des affaires pour les PME détenues ou dirigées par des femmes dans les pays en développement. Pour y parvenir, We-Fi mobilise plus de 1 milliard de dollars de financements⁸.

Un long chemin vers la dynamisation de l'entrepreneuriat féminin en Afrique

Malgré le large spectre d'initiatives en faveur de l'entrepreneuriat féminin, beaucoup reste encore à faire pour que la femme africaine puisse pleinement jouer son rôle économique.

Dans le domaine agricole, le premier obstacle est la méconnaissance des femmes de leurs droits, en particulier ceux liés à la propriété et la protection foncière. En Afrique subsaharienne à titre d'exemple, les régimes traditionnels excluent à foison les femmes de la propriété ou du contrôle des ressources foncières: elles ne constituent que 15% des détenteurs de terre⁸. La réduction de cet écart, à travers la formation, la mobilisation et la sensibilisation de la Société africaine, pourrait solidifier la sécurité alimentaire dans le continent et promouvoir la croissance inclusive. Une réforme dans ce sens, quoique sa complexité varie d'un pays africain à l'autre, s'avère primordiale et urgente pour motiver les femmes et les aider à se développer.

Pour le secteur agroalimentaire, il est jugé nécessaire d'offrir davantage aux femmes entrepreneures des formations dans la maîtrise des techniques et des technologies de transformation, de conservation, de modernisation des modes de consommation et

de commercialisation des aliments locaux. Il s'agit d'assurer un accompagnement dans la maîtrise des chaînes de valeurs pour permettre d'améliorer la compétitivité de leur entreprise.

En dehors de ces secteurs, la commercialisation des biens et des services produits par les femmes entrepreneures africaines constitue toujours un défi majeur auquel de nombreuses femmes font face. Il faudrait les former aux techniques modernes de vente qui reposent sur l'usage des nouvelles technologies. Ainsi, pour accéder aux marchés, il serait utile de leur faciliter une participation honorable aux foires à l'intérieur de leurs pays, en Afrique ou encore au niveau international, où la demande des produits africains est élevée. Par ailleurs, il serait opportun de renforcer la mise en place des systèmes de « Mentoring » en Afrique pour faire bénéficier les femmes entrepreneures de l'expérience et de l'expertise d'autres femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat au niveau international, ce qui leur permettrait d'accroître leurs réseaux et d'avoir une meilleure vision de leurs projets.

Le plus grand défi à relever reste celui de la libération des mentalités. Les gouvernements et la société civile doivent œuvrer ensemble à l'instauration d'un écosystème favorisant une

réelle autonomisation des femmes, loin de certaines traditions et certaines mœurs qui les empêchent de mettre leur potentiel au profit du développement économique de leur pays et de leur continent.

Notes et références

- 1- **Global Entrepreneurship Monitor** (2016-2017) « Women's Entrepreneurship Report ».
- 2- **BAD, OCDE et PNUD** (2017) « *Perspectives économiques en Afrique* ».
- 3- *Idem*
- 4- *Idem*
- 5- **Kwemo Angel** (2017) « *Women Entrepreneurs in Africa: Overcoming challenges to boost the continent's development and economic growth* ». Consulté le 16/12/2017 sur
- 6- **Banque Mondiale**, « *Libérons le potentiel de l'entrepreneuriat féminin en Afrique* ». Disponible sur <http://blogs.worldbank.org>
- 7- **Nations Unies** « *Les femmes à l'assaut de l'entrepreneuriat* ». Disponible sur <http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/>
- 8- **Banque Mondiale**, « *Initiative de Financement en faveur des Femmes Entrepreneures (We-Fi)* ». Disponible sur <http://www.banquemonde.org/fr/programs/women-entrepreneurs>
- 9- **BAD** (2015) « *Autonomiser les femmes africaines : Plan d'action* »



Vue sur le panel « *Entrepreneuriat féminin : Résoudre l'équation du genre* », MEDays 2017



**DEVELOPPEMENT
DURABLE**

LA REFONTE DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS

Gage de l'émergence du continent africain

Par **Salma TBER**

L'histoire n'a cessé de le démontrer : l'éducation est à la fois le reflet et le moyen du développement de toute société¹. De toutes les ressources dont une nation peut disposer, le capital humain détient en effet une valeur irremplaçable et inestimable.

Si beaucoup de pays ont fait de ce postulat le crédo de leur politique de développement, l'Afrique peine toujours à valoriser son capital humain et à lui donner les moyens de la conduire vers l'émergence. En effet, de la petite enfance à l'université, les systèmes éducatifs africains sont entachés de défaillances structurelles qui pénalisent le continent en matière de croissance et de développement. Au lieu de poursuivre avec des réformes qui ont montré leurs limites, n'est-il pas temps d'opter pour une refonte des systèmes éducatifs basée sur un nouveau paradigme ?

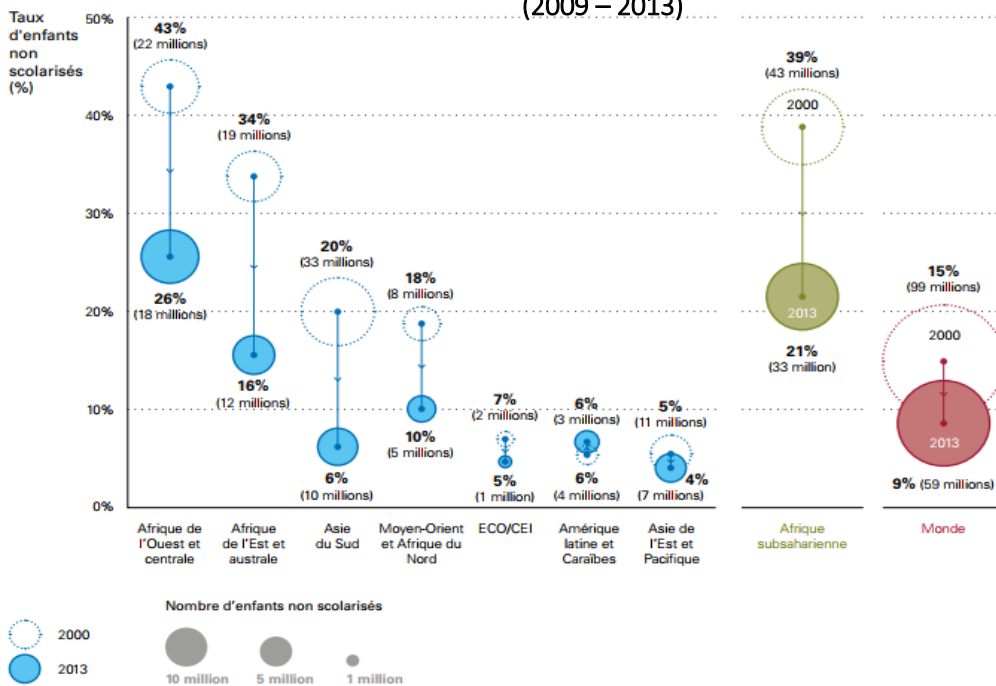
Démocratisation de l'éducation, un objectif inachevé

Depuis la vague d'indépendance des pays africains, la ligne de mire des réformes éducatives était la démocratisation de l'accès à l'éducation. Beaucoup d'efforts ont été alors consentis pour être renforcés par l'adoption des Objectifs du Millénaire (2000-2015), puis les Objectifs du Développement Durable (2015-

2030) sous l'égide de l'ONU. Mais le bilan dressé est en demi-teinte (figure 1).

Les secteurs de l'éducation ont reçu une part plus importante des dépenses courantes de l'État qui, selon l'UNESCO, ont gagné plus de 11 % à l'échelle du continent entre 2000 et 2012². L'accès à l'éducation a pu être élargi de façon spectaculaire avec l'ouverture de nouvelles écoles, en particulier dans le milieu rural, mais

Figure 1. Évolution du Nombre d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école par sous-région (2009 – 2013)



Source : UNICEF, 2016

aussi en venant directement en aide aux familles défavorisées (financement, dotations et sensibilisation). En effet, le taux de scolarisation a, durant cette même période, connu un bond de 24% en Afrique australe, orientale, centrale et occidentale, et de 17% en Afrique du Nord, tandis que la moyenne des pays en développement a été de 10%³.

En visant la démocratisation de l'éducation, les États ont réussi à booster le nombre d'inscrits, en particulier au primaire. Mais parler de démocratisation est illusoire puisque, outre ces taux, il n'y a pas de quoi se réjouir. Plus le niveau scolaire augmente, plus le taux de scolarisation diminue, et plus le taux de déperdition augmente. Pis encore, même avec des taux d'abandon et de redoublement élevés, un taux d'analphabétisme important et un indice de parité très faible, on parle déjà de dépassement des capacités d'accueil, d'un manque d'infrastructure, d'une inadéquation entre le nombre d'instituteurs et le nombre d'élèves. Faute de planification stratégique, la quête de la démocratisation a donc fait apparaître le phénomène de massification, face auquel les États africains se sont jusque-là montrés inefficaces.

Inégalités et exclusion, les revers de la privatisation

Cette incapacité à assurer une éducation pour tous ne date pourtant pas d'aujourd'hui. Vers les années 1990, cela a conduit de nombreux États Africains à libéraliser leur secteur éducatif noyé dans la masse. Grâce à des facilités financières, juridiques et foncières, les écoles privées se sont multipliées et accueillent jusqu'à 40 % des élèves dans bon nombre de pays africains.

La forte affluence que connaissent les écoles privées, après avoir été réservées aux élites pendant longtemps, est particulièrement due à une hausse de la demande de la classe moyenne. Une classe qui ne fait plus confiance au système public pour lequel elle paie pourtant les frais via les impôts.

Si les organismes internationaux encouragent cette tendance à la privatisation, sa légitimité continue de faire l'objet de débat et de controverses. D'abord sur la question de la qualité qui n'est pas forcément systématique. Par ailleurs, et c'est là le vrai revers de la privatisation, de nombreuses études ont démontré que celle-ci renforce les inégalités entre les différentes catégories de ses clients mais aussi et surtout entre ses clients et ceux de l'école publique, qui se trouvent exclus du système éducatif secondaire et plus tard, du marché du travail. D'après l'UNESCO, les plus pauvres ont quatre fois moins de chance de fréquenter l'école primaire et cinq fois moins de chance de compléter le cycle de cet enseignement.

Le pari perdu de la qualité

Au-delà de la quantité, la qualité demeure le vrai talon d'Achille de l'éducation en Afrique. Selon l'UNESCO, parmi les vingt pays les moins bien notés en matière de performances éducatives, pas moins de seize sont africains. C'est dire que la « politique du chiffre », qui constituait le socle des réformes éducatives dans le continent, ne suffit pas à retenir les enfants à l'école et à garantir de bonnes conditions d'apprentissage. Elle s'est donc faite au détriment de la qualité.

En effet, avec le phénomène de massification combiné au manque de moyens, les classes se font de plus en plus surchargées. On compte ainsi plus de 65 élèves du primaire pour un seul enseignant au Rwanda, 79 au Malawi, ou encore 89 en République Centrafricaine⁴. Une surcharge qui compromet l'objectif visant à s'assurer que chaque enfant bénéficie d'une éducation de qualité.

Dans ses rapports de suivi de l'Éducation Pour Tous, l'UNESCO met à nu ces failles qualitatives en évaluant les carences des élèves, allant de la lecture et l'écriture jusqu'aux connaissances scientifiques de base. Les constats sont alarmants. Au Mali à titre d'exemple, au moins huit élèves sur dix scolarisés en deuxième année étaient incapables de lire un seul mot dans la

langue nationale. Au Kenya cette fois-ci, les élèves de sixième année ont subi un test normalisé de mathématiques élaboré à partir du programme des études primaires, et ont obtenu de faibles scores autour de 47% seulement. Ces constats révèlent un autre problème, celui de la formation des enseignants. Pour reprendre l'exemple du Kenya, les enseignants des enfants testés ont obtenu des scores ne dépassant pas les 60 %, le score de certains étant à peine de 17 %⁵. L'étude de plusieurs cas confirme qu'à une échelle plus large, plusieurs enseignants n'ont ni les connaissances nécessaires de la discipline, ni la pédagogie et la capacité de les mobiliser et de les utiliser.

Vers un changement de paradigme

Les réformes entreprises jusque-là ont, pour leur majorité, montré leurs limites et n'ont réussi à guérir que partiellement les maux dont souffre l'éducation en Afrique. À l'ère d'une économie de la connaissance tirée par l'innovation, d'une concurrence mondiale de plus en plus accrue, il est temps pour l'Afrique non de poursuivre avec des réformes stériles, mais de repenser de façon transversale et audacieuse ses systèmes éducatifs.

Tout d'abord, l'absence de planification stratégique et d'une culture d'évaluation a coûté cher aux États Africains. Si l'évaluation est bien présente dans le domaine de l'éducation, bien que celle-ci soit récente, ses résultats sont plus utilisés en tant qu'outil de diagnostic et non de pilotage. Dans certains cas, les données sont utilisées de façon sélective pour justifier des orientations politiques. Or, avec la croissance démographique prévue et les défaillances cumulées, la gouvernance des systèmes éducatifs ne pourra être efficace sans une gestion orientée vers les résultats, un suivi permanent, une décentralisation et une responsabilisation des acteurs.

Par ailleurs, il va sans dire que l'Afrique, où l'investissement tant infrarégional qu'étranger connaît son âge d'or, a un besoin frappant en main d'œuvre qualifiée. Mais, avec le retard de développement enregistré, le continent a d'autant plus besoin d'un modèle propre et d'une idéologie nouvelle, qui ne pourront être que l'œuvre de penseurs africains. Ce sont ces derniers qui feront l'Afrique de demain. De ce fait, les systèmes éducatifs, qui tendent aujourd'hui vers la transmission de savoirs épars, spécialisés et à la recherche de facilité, doivent laisser place à une pédagogie dont la créativité, l'analyse et l'esprit critique sont les maîtres mots.

À en croire les chiffres sur l'éducation ou l'emploi, la jeunesse africaine apparaît plus comme un surpoids qui, au lieu de constituer un avantage comparatif pour le continent, le condamne à une évolution lente et à deux vitesses. Au risque de perdre son plus grand atout, le continent doit se donner les moyens, financiers mais aussi intellectuels, de permettre à sa jeunesse d'éclorre dans les meilleures conditions possibles et tirer profit, comme l'ont fait certains pays comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, du dividende démographique.

Notes et références

- 1- Jean Piaget (1972) « *Où va l'éducation ?* ». Ed. Gallimard.
 - 2- UNICEF (2014) « *Enseigner et apprendre : atteindre la qualité pour tous* ».
 - 3- UNICEF (2016) « *Rapport Mondial de Suivi de l'Éducation pour Tous* ».
 - 4- UNICEF (2012) « *Rapport Mondial de Suivi de l'Éducation pour Tous* ».
 - 5- Idem
- ONU (2014) « *Rapport de Développement Humain* ».

L'ÉQUATION DU GENRE EN AFRIQUE

Une discordance entre réalité et réalisations

Par Meriem ISSALMANE

Bien que l'Afrique ait connu une croissance soutenue et remarquable au cours de la dernière décennie, soit 5 à 7% en moyenne, cette performance cache de graves inégalités, à commencer par les inégalités de genre. Durée de scolarisation, taux d'activité, accès aux services de santé, représentativité politique, tous les indicateurs dénoncent l'exclusion que connaît la Femme africaine dans les secteurs majeurs de la croissance économique des pays. Face à cette situation qui témoigne d'un retard notable quant à l'atteinte des OMD, les dirigeants et les gouvernements africains ont proclamé 2015 « année de l'autonomisation des femmes et du développement pour la concrétisation de l'Agenda 2063 ». Une année à partir de laquelle de nombreuses actions seront mises en œuvre pour résoudre l'équation du genre avec 2030 comme échéance. Une équation difficile à résoudre compte tenu des difficultés persistantes.

Le Genre, des décennies de lutte pour l'égalité

Apparu en 1972 aux États-Unis, le terme « genre » a été diffusé dans les années 1980 par les mouvements féministes pour dénoncer les inégalités existantes entre les femmes et les hommes trop pesantes à l'époque.

La question du genre est avant tout liée à la question du développement humain. Durant les années 1970, les spécialistes s'intéressaient aux questions de développement, et au travail des femmes plus particulièrement, d'un angle exclusivement économique¹. Cette approche avait pour intitulé Femme et Développement.

Depuis les années 1980 et à travers le travail des ONGs féministes et des droits humains, la question du genre a gagné en visibilité et son intégration dans le développement social était devenue primordiale. À partir de ce moment, la théorie Genre et Développement a fait

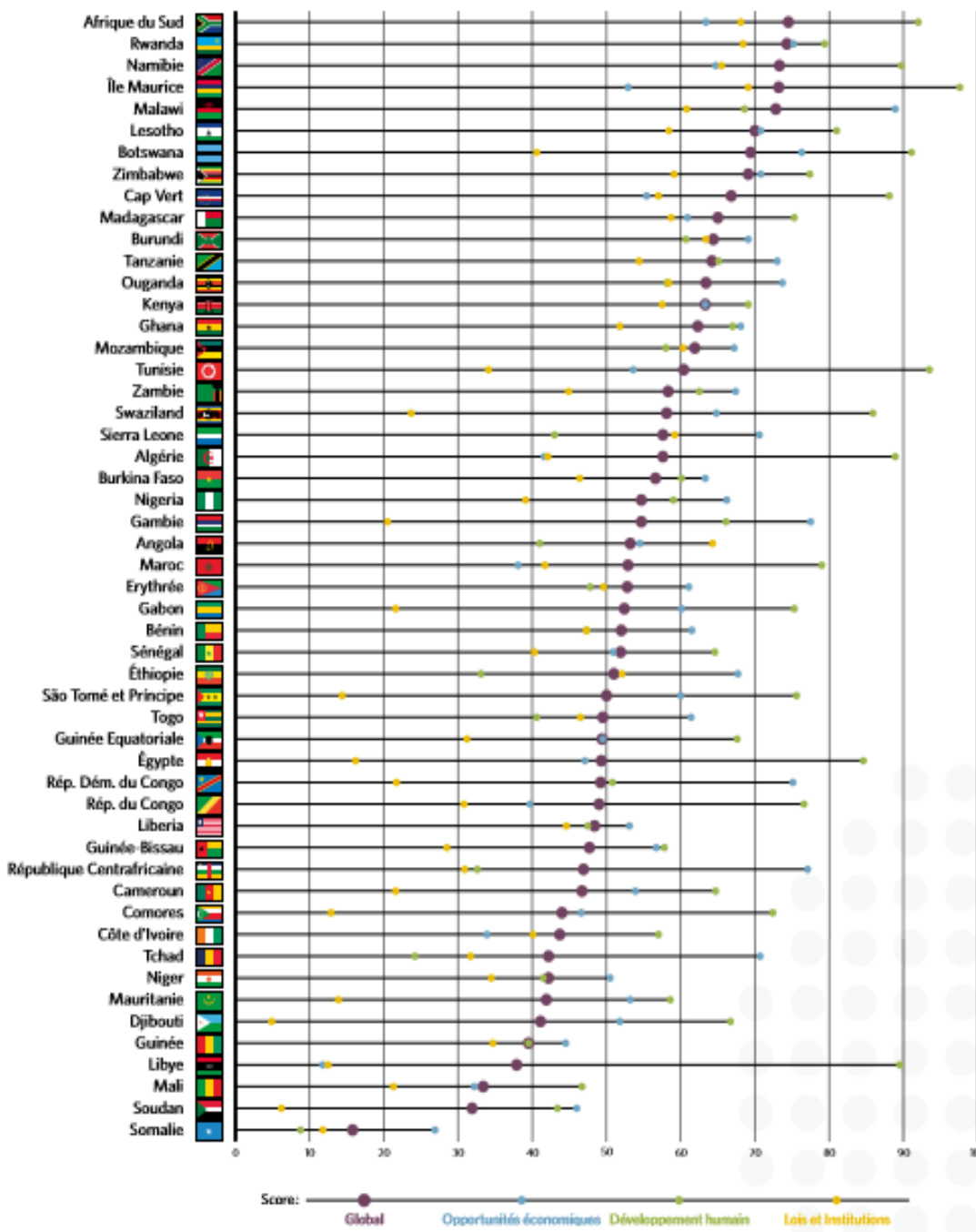
surface pour établir les piliers d'un développement égalitaire², équitable et durable entre femmes et hommes sur tous les plans.

À ce jour, la situation des femmes a beaucoup évolué en matière de Droit, mais les inégalités entre les deux sexes restent ancrées dans les sociétés, notamment celles en voie de développement, en particulier en Afrique.

L'indice de l'égalité des genres en Afrique

La Femme en Afrique est considérée comme un agent très dynamique de la société, vu son rôle indispensable au sein de la communauté. Et pourtant, elle est confrontée à de multiples obstacles qui restreignent l'achèvement de son plein potentiel et son autonomisation, allant des pratiques culturelles restrictives jusqu'aux lois, parfois discriminatoires, sur le marché du travail et dans la vie politique.

Figure 1. Indice de l'égalité des genres en Afrique (2015)



Source : Groupe de la Banque Africaine de Développement, 2015

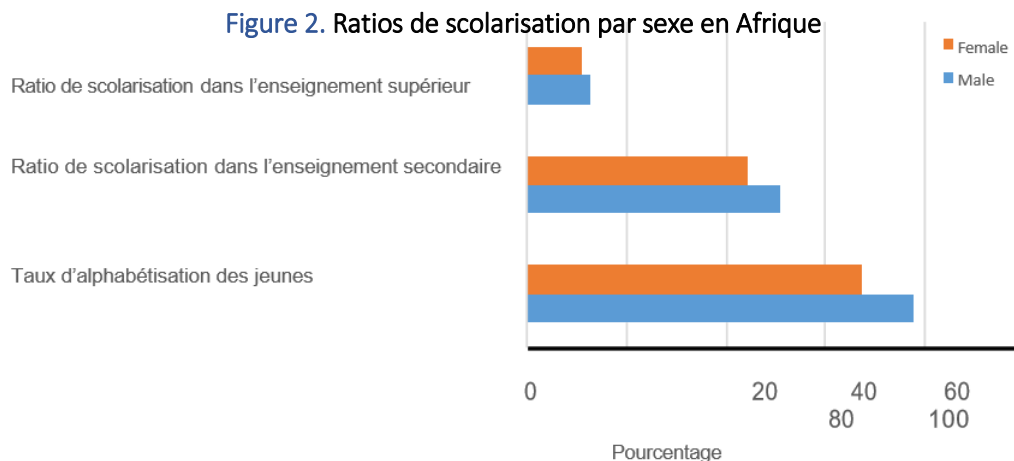
Une situation qui a mené la Banque Africaine Développement (BAD) à placer l'égalité de genre au centre de sa stratégie en matière de promotion du développement de la région. Une parité d'ordre fondamental qui a un rôle important dans la réalisation d'une

croissance inclusive et dans l'émergence des sociétés.

Dans ce sens, la BAD a publié l'indice de l'égalité des genres en Afrique, réalisé en 2015 sur 52 pays, qui repose sur trois dimensions distinctes à savoir : l'égalité dans les opportunités économique, l'égalité

dans le développement humain, l'égalité devant les lois et les institutions, avec un score global de l'égalité de genre. Ce dernier varie, dans une fourchette de 0 à 100, de 15,8 à 74,5, en identifiant l'Afrique

du Sud, le Rwanda, la Namibie, la République de Maurice et le Malawi en tête du classement. Cependant, l'intervalle de classement entre le premier et le dernier pays reste très ample.



Source : Organisation des Nations Unies, CEA, 2015

Égalité des sexes et éducation en Afrique, quels défis ?

L'éducation et la formation en Afrique affectent majoritairement la Femme, puisque les inégalités de genre entravent leur enseignement et leur taux d'activité. Sur le marché du travail, ces inégalités de chance se traduisent par des écarts de salaires parfois frappants et une exclusion des femmes en matière d'accès à certains types d'emploi.

Bien que le continent africain ait connu un progrès louable pour la parité des sexes dans l'éducation, notamment en matière d'alphabétisation des jeunes, d'inscription dans les cycles secondaire et dans le supérieur, le taux de maintien des femmes dans les écoles reste faible. Par ailleurs, la présence féminine ne représente que 33% dans la recherche scientifique en Afrique, soit le taux le plus faible de toutes les régions en développement³.

Des facteurs à la fois pédagogiques, socio-culturels et économiques qui varient d'un pays africain à l'autre, entravent la scolarisation de la Femme (de son jeune âge jusqu'à l'université) comme la pauvreté, le mariage précoce, le harcèlement sexuel ou encore la mixité des écoles - et qui posent toujours problème pour certains parents -.

Repenser la santé de la Femme en Afrique

Les femmes représentent plus de 50 % des ressources humaines du continent et la santé de la Femme a plusieurs incidences sur le développement de la région. Par ailleurs, le domaine de la santé reste très fragile et souffre encore de fortes inégalités : l'accès des femmes et des jeunes filles en particulier aux services de santé reste restreint dans certains pays. Dans les pays les plus pauvres, les moins scolarisées sont les plus susceptibles d'affronter un certain nombre de maladies. Il existe, hélas, souvent des relations

complexes entre la santé de la Femme et son statut socioéconomique dans la région.

Dans une mesure disproportionnée, les femmes supportent une part essentielle de la charge globale de morbidité et de mortalité, particulièrement en ce qui concerne la morbidité et la mortalité maternelles⁴. Dans ce contexte, environ la moitié des décès maternels enregistrés dans le monde chaque année se produit en Afrique⁵. Un état qui ne connaît pas encore de progrès significatif même si l'OMD 5 cible une réduction de 75 % de la mortalité maternelle entre 1990 et 2015, ce qui requiert une diminution annuelle moyenne de 5,5 %. Or la réduction moyenne annuelle dans la région africaine n'a été que de 2,7 % de 1990 à 2010⁶.

Une situation encore tragique pour la Femme en Afrique, vu que 50% des décès se produisent entre 24h et 48h de l'accouchement suite à des complications telles qu'une hémorragie post-partum ou des troubles de tension. Pour les jeunes femmes âgées de 15 à 19 ans, les complications liées à la grossesse précoce représentent la première cause de mortalité : 26% des décès en relation avec la maternité adolescente⁷ (entre 1990 et 2005). Une situation alarmante qui nécessite des préventions sanitaires et transversales en urgence.

Le VIH/Sida continue d'occuper une place importante dans les statistiques de morbidité et de mortalité de la Femme dans cette région. Une épidémie attisée par la violence des hommes envers les femmes ou les viols. Les facteurs socioéconomiques jouent également un rôle crucial, notamment dans les cultures qui limitent les connaissances des femmes sur le VIH, ou endiguent leur chance d'être entendues, ou

même présentes, lors de discussions sur les pratiques sexuelles protégées. Ainsi, la pénurie de soin ou de personnel qualifié, le manque des ressources financières, l'isolement géographique dans certaines régions, le manque d'éducation ou encore les croyances culturelles enracinées relatives à la santé de la Femme sont bel et bien des facteurs qui favorisent son exposition au risque d'infection au VIH.

D'un autre côté, les mutilations sexuelles féminines sont toujours fréquentes en Afrique. Même si des lois ont été votées pour interdire ce crime influant sur la santé physique et psychologique de la femme, 125 millions de femmes et de fillettes sont excisées et trente millions de filles risquent d'en être victimes au cours des dix prochaines années⁸. Malgré le travail de sensibilisation et de prévention dans les pays concernés, cette pratique très répandue en Afrique est pratiquée, parfois, par des professionnels de la Santé⁹.

La Femme et la politique en Afrique, de l'implication à la transformation

En politique, bien que l'implication des femmes constitue un enjeu majeur pour instaurer une véritable représentativité des instances dirigeantes et pour leur permettre de jouir de leurs pleins droits, la participation des femmes au processus politique reste inégale selon les pays.

Dans cette optique, la région a adopté le système de quotas afin d'engendrer des résultats notables en termes d'augmentation du pourcentage de femmes candidates et d'accès aux responsabilités politiques. Une politique fructueuse pour certains pays, notamment l'Afrique du Sud qui était classée, avant l'adoption du système de quotas en 1994, 141^{ème} au monde en matière de

représentation politique des femmes. En 2015, le pays a été parmi les 20 pays comportant le plus de femmes au sein de leur parlement, avec un pourcentage de 42%¹⁰.

En effet, une douzaine de pays d'Afrique sub-saharienne ayant adopté des quotas électoraux comptent maintenant parmi les plus forts taux de représentation politique des femmes au monde, particulièrement le Rwanda qui est devenu un modèle à suivre au niveau mondial avec 63,8%¹¹ de femmes élues au parlement en 2015. En revanche, dans certains pays, l'égalité du genre en politique est presque absente. Le Bénin et le Nigéria ne comptaient que 7,2%¹² et 5,6%¹³ de femmes au parlement pendant la même année. Ces pourcentages traduisent la confrontation des femmes à un ensemble d'obstacles qui freinent leur participation à la vie politique. D'une part, l'inégalité des chances dans la poursuite des études supérieures les empêche de bénéficier de formations qualifiantes et des différentes opportunités que celles-ci peuvent leur offrir. D'autre part, les entraves structurelles causées par des lois discriminatoires entravent leurs possibilités de se candidater.

Malgré tous les efforts fournis, l'Afrique reste un continent qui peine à atteindre une situation plausible en matière de genre. Si les femmes africaines, telles que leurs semblables dans le monde entier, se sont battues pour leur autonomie et pour leur représentativité politique, d'autres secteurs tels que l'éducation, la santé et l'emploi prennent le dessus et les laissent

encombrées par les jougs des mentalités patriarcales. Une véritable évolution en matière de développement dans les secteurs clés, avec des budgétisations gouvernementales et des programmes sensibles dans chaque secteur plaçant le genre au premier plan, est devenue primordiale afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre des Objectifs du Développement Durable (ODD) et de l'Agenda 2063.

Notes et références

¹- Ester Boserop (1970) « Femmes dans l'agriculture en Afrique ».

²- CEDAW (1979) « Convention de l'élimination de toute les formes de discrimination à l'égard des femmes ».

³- Commission de l'Union Africaine (2015) « Le genre en Afrique, fiche d'évaluation ».

⁴- OMS, Bureau Régional de l'Afrique (2012) « La Santé de la Femme dans la région Africaine ».

⁵- Ibid

⁶- Ibid

⁷- Patton GC et al. Global patterns of mortality in young people. Lancet. Sous presse.

⁸- UNICEF (2013) « Rapport inédit sur les mutilations sexuelles féminines », consulté sur <https://www.excisionparlonsen.org/rapport-inedit-de-lunicef-sur-les-mutilations-sexuelles-feminines/>

⁹- OMS (2008) « Éliminer les mutilations sexuelles féminines : déclaration inter institutions ».

¹⁰- Banque Mondiale Voice and Agency (2014) « Empowering Women and Girls for Shared Prosperity ».

¹¹- Union interparlementaire (2016) « Les femmes dans les parlements nationaux. État de la situation au 1er novembre 2015 », consulté le 14/12/16 sur <http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm>

¹²- Ibid

¹³- Ibid

L'URBANISATION EN AFRIQUE ET LE DÉFI DE LA DURABILITÉ

Repenser la ville africaine d'aujourd'hui

Par **Salma TBER**

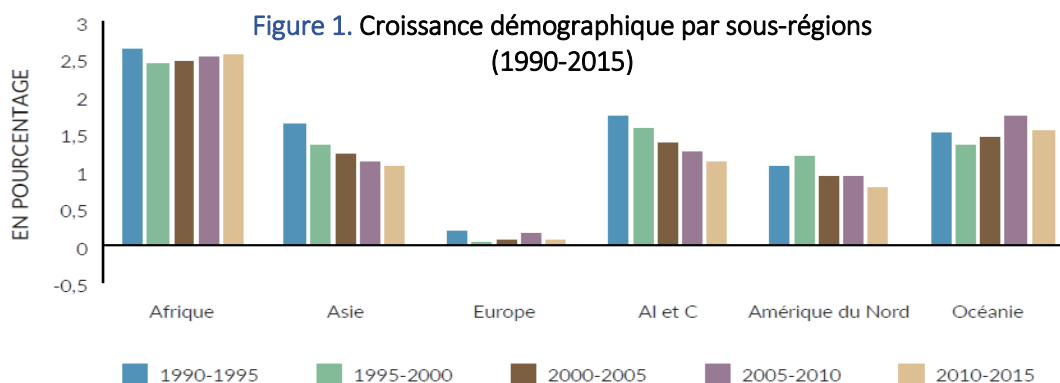
« Le XIX^{ème} siècle était un siècle d'Empires, le XX^{ème} siècle un siècle d'États-Nations. Le XXI^{ème} siècle sera un siècle de villes ». L'antienne préférée des adeptes de la géographie économique prend tout son sens dans le monde actuel, un monde en train de migrer vers les villes. Devenue l'épicentre de cette transition urbaine, l'Afrique accueillera aux côtés de l'Asie plus de 90% de la croissance urbaine que connaîtra le monde à l'horizon 2050 selon l'ONU. Parallèlement à cette tendance, le développement auquel aspire le continent n'est plus défini par les mêmes paramètres qui l'ont façonné des siècles durant, où l'économique prévaut sur l'humain et l'environnemental. De manière consensuelle, l'urbanisation apparaît comme une force certaine pour soutenir la transformation structurelle et motivée par la durabilité dans laquelle s'inscrit l'Afrique aujourd'hui.

La ville, lieu saint du développement en Afrique

Avec la croissance démographique la plus élevée dans le monde et un exode rural toujours aussi important, l'urbanisation en Afrique a connu un élan remarquable depuis les années 1990. Si la question de l'urbanisation se pose avec acuité aujourd'hui, elle date pourtant de bien longtemps. Installations spontanées, ancrages des forces coloniales, symboles urbains de l'indépendance nationale, forces d'attractivité des investissements étrangers ou encore simples lieux d'absorption des nouveaux venus issus de la migration et de l'exode rural, les villes africaines ont hébergé les plus grandes mutations que le continent ait connu à travers l'histoire.

Mais avec le creusement des inégalités territoriales constatées ces dernières années, la ville et la question de l'urbanisation sont perçues autrement. Plus particulièrement, et grâce à la montée en puissance des théories de la géographie économique qui font de l'espace local la pierre angulaire du développement, la ville n'est plus considérée comme un simple espace d'exécution des décisions prises au niveau central, mais plutôt comme un espace capable de prendre en main son propre développement.

Le postulat de base est simple : « tout est relié à tout, mais ce qui est proche est plus relié que ce qui est éloigné ». Comme le sous-entend la première règle en géographie, la ville, par la



Source : Commission Économique pour l'Afrique, 2017

proximité qu'elle offre, est en effet un terreau fertile pour la convergence des intérêts des décideurs publiques, des tissus productif et associatif et des citoyens locaux, qui connaissent leur espace de vie mieux que le pouvoir central. Cette nouvelle manière de concevoir la ville marque une rupture avec celle qui prédominait pendant des siècles, limitée à l'aménagement du territoire dans son sens classique et à la décentralisation dans son sens politique.

Cependant, si les acteurs gouvernementaux et économiques sont conscients du nouveau rôle de la ville en tant que catalyseur de croissance et de développement inclusifs et durables, plusieurs défis sont à relever avant que la ville africaine puisse assumer son nouveau rôle clé dans le développement du continent.

L'urbanisation en Afrique, des tendances inégalitaires

La croissance urbaine qu'a connue l'Afrique durant ces deux dernières décennies affiche une évolution rapide et massive dans sa globalité. Cependant, faute de planification stratégique et gestion optimale de l'espace urbain, l'urbanisation en Afrique laisse apparaître certaines inégalités dont l'ampleur diffère d'une région à une autre.

La population citadine a évolué différemment selon les pays. L'Afrique de l'Est est la moins urbanisée, mais connaît l'urbanisation la plus rapide, alors que l'Afrique australe, région la plus urbanisée sur le continent, avance plus lentement. Les taux d'urbanisation varient considérablement, allant de 85 % dans les pays hyper-urbanisés, jusqu'à 6 ou 8 % dans des États ruraux tels que le Rwanda ou le Burundi.

Quant à la répartition spatiale de la population citadine, l'Afrique est caractérisée par ce qu'on appelle la macrocéphalie. Elle renvoie au poids exorbitant d'une ville, souvent la capitale, au détriment des autres centres urbains. Dans d'autres pays, ce sont les deux capitales politique et économique qui s'accaparent le

Les quatre vérités de l'urbanisation en Afrique

L'urbanisation en Afrique a certaines particularités qui la mettent, souvent, en contradiction avec les tendances mondiales :

La croissance urbaine est deux fois plus rapide que la croissance démographique : L'augmentation du nombre de citadins vacille entre 5 % et 7 %, soit un rythme deux fois plus élevé que celui de la population totale (moyenne annuelle de 2.6%). Par conséquent, la taille des agglomérations a presque doublé durant la même période, et risque de tripler dans certains cas selon les prévisions de l'ONU.

Les pays les moins urbanisés enregistrent une croissance plus rapide : D'après les données du PNUD (2015), le taux annuel de croissance des pays où le taux d'urbanisation dépasse les 60 %, tels que le Maroc, l'Afrique du Sud, la Lybie, l'Algérie, le Congo ou encore le Cap vert, est seulement de 2,23 %. Ce taux représente moins de la moitié de celui enregistré par les pays ayant un taux d'urbanisation inférieur à 30%, comme le Rwanda, le Niger, l'Éthiopie, l'Ouganda ou le Tchad.

L'industrialisation n'a pas été le corolaire de l'urbanisation : Contrairement à ce qui s'est passé en Europe ou en Asie, la croissance urbaine en Afrique ne s'est pas accompagnée d'un développement industriel, en tout cas pas de manière significative. Au début de la période postcoloniale (1960-1975), secteur manufacturier et croissance allaient de pair, mais la productivité de ce secteur a ensuite baissé, ralentissant la transformation structurelle. À partir du milieu des années 1990, la croissance a repris sans pour autant avoir un impact positif considérable sur l'emploi dans le secteur manufacturier. En 2014, le taux d'emploi dans le secteur manufacturier était de 10 % selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), ce qui est extrêmement faible, comparé à d'autres régions comme l'Asie de l'Est où il dépasse 30%. Selon la BAD, l'OCDE et le PNUD, cette dissociation est inquiétante car « l'industrialisation est la voie la plus efficace vers la croissance soutenue et la convergence économique ».

L'urbanisation ne réduit pas forcément le fossé entre zones urbaines et zones rurales en termes de retard de croissance et de bien-être : Selon la Commission Économique pour l'Afrique, le ratio de différence en termes de croissance entre zones urbaines et rurales ne varie qu'autour de 1.5% dans la plupart des pays africains. Aussi, les écarts entre les zones rurales et urbaines en matière de conditions de vie et de bien-être ne semblent pas diminuer avec la croissance urbaine.

plus grand nombre de citoyens et concentrent l'activité économique. Le phénomène de macrocéphalie s'accroît dans les pays où la primauté d'une ville existait déjà dans les années 60. Par ailleurs, en dehors des deux capitales, certaines villes ont pu profiter de politiques d'aménagement plus avantageuses notamment en matière d'attractivité (infrastructure, zones industrielles, zones franches, logistique avancée, performance portuaire), ce qui s'est automatiquement traduit par une migration plus élevée, motivée particulièrement par la recherche d'emploi. Ce favoritisme, souvent justifié par la position géographique de la ville, s'est fait au détriment de certaines villes où la croissance urbaine ne s'est pas accompagnée d'une amélioration de l'activité économique.

Enfin, on ne peut parler de l'urbanisation en Afrique sans aborder le défi des bidonvilles qui persiste encore et qui pèse lourd dans certaines régions, empêchant le cercle vertueux de l'auto-emploi de se déclencher. D'après l'ONU-Habitat, la population des bidonvilles est de 199,5 millions de personnes. L'Afrique abrite en effet de grands bidonvilles tels que West Point dans la capitale du Libéria, Monrovia, où vivent plus de 75 000 personnes, ou encore le bidonville de Kibera à Nairobi au Kenya, avec plus de 2 millions de personnes. Pour l'organisation, ceci est une « manifestation claire d'un secteur urbain mal planifié et géré, et en particulier d'un dysfonctionnement du secteur du logement »¹.

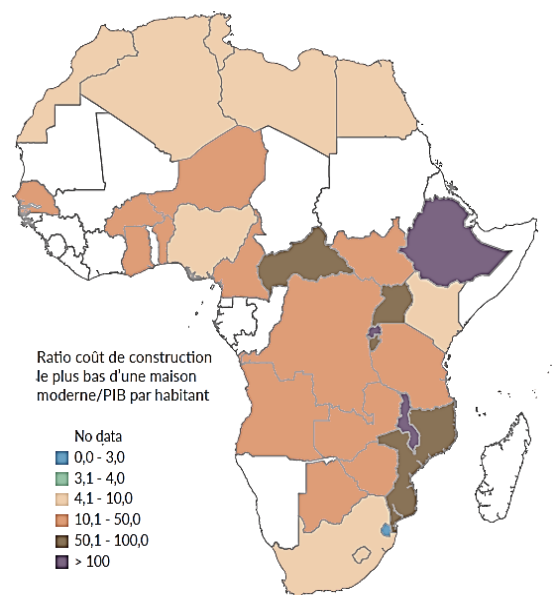
Un grand déséquilibre entre l'offre et la demande de logements

Tout naturellement, la hausse de la demande urbaine s'est avant tout traduite par une croissance de la construction de logements. Ceci explique pourquoi, la question de l'urbanisation est très souvent abordée sous cet angle. Selon la Banque mondiale, cinq emplois en moyenne peuvent être créés pour chaque maison construite en Afrique. Il est néanmoins essentiel de rappeler que les emplois créés

par le secteur des BTP sont souvent des emplois saisonniers, ne garantissant aucune stabilité ou couverture sociale pour ceux qui l'occupent.

Par ailleurs, dans les zones urbaines en Afrique, le logement est plus cher que dans d'autres pays en développement à hauteur de 55 %. Au niveau microéconomique, le ratio maison/revenu en Afrique calculé par l'ONU est de 10:1, alors que le ratio maison/revenu typique dans le monde varie entre 3:1 et 5:1. Un écart frappant qui a été observé même pour les employés de la fonction publique dont le revenu moyen est supérieur à celui de la majorité, mais aussi pour les logements modernes les moins chers (figure 2).

Figure 2. Ratio coût de construction de plus bas d'une maison moderne/PIB par habitant (2013)



Source : Commission Économique pour l'Afrique, 2017

Il s'agit d'un profond dysfonctionnement de l'offre de logement, relevant principalement d'une faiblesse du cadre légal laissant libre voie aux constructeurs et leur permettant d'établir leur propre loi au lieu de se confiner à la loi de l'offre et de la demande.

Il est vrai que la construction de logement et l'urbanisation vont de pair, mais le défi de l'urbanisation en Afrique va au-delà de ce

paramètre et porte en lui une multitude de paramètres à la fois matériels et immatériels sans lesquels l'urbanisation ne pourra jouer son rôle de catalyseur de développement.

Pilier de la ville africaine de demain

Si la ville africaine est ici abordée au singulier, c'est que malgré les particularités de chacune, les villes africaines ont beaucoup en commun, notamment en matière de défis à affronter.

Améliorer la qualité de vie et la résilience aux catastrophes naturelles : Force est d'admettre que le premier défi à relever est celui de la qualité de vie et de l'accès aux services de base tels que l'eau, l'air pur et les espaces verts, qui ont des effets directs sur la santé et la productivité du public urbain. L'autre défi réside dans la manière avec laquelle la ville se comporte vis-à-vis de l'environnement. Il est principalement question des émissions de gaz à effet de serre, des systèmes de traitement et de distribution de l'eau, de parcs industriels et d'évacuation des eaux usées. Ceux-ci doivent être conformes aux décisions concomitantes prises par les résidents. Un autre paramètre mérite d'être abordé, celui de la résilience de la ville aux catastrophes naturelles et aux phénomènes météorologiques extrêmes, en particulier dans les villes pauvres les moins équipées. Ce n'est que dernièrement que l'opinion publique et les acteurs gouvernementaux ont pris conscience que les dégâts causés par les catastrophes ne sont tout autre que le résultat d'une politique d'aménagement inefficace.

Favoriser la mixité et l'équité sociale : Une ville inclusive est une ville où cohabitent des catégories sociales différentes disposant de chances égales au niveau économique, culturel et sanitaire. Comme le démontre beaucoup d'études, les pauvres, les travailleurs du secteur informel et les femmes sont les plus touchés par les externalités négatives de l'urbanisation. Avec l'accroissement de la population citadine,

il devient nécessaire d'adopter une gestion du développement urbain qui tienne compte de l'exclusion de ces catégories et les risques qu'elle peut engendrer en termes de criminalité, insécurité ou de corruption.

Proximité des acteurs locaux : La nouvelle perception de la ville implique également une reconsidération des relations entre collectivités territoriales, entreprises locales et université, ce que la géographie économique appelle le modèle de la Triple hélice. Ces trois acteurs fondamentaux sont en effet appelés à renforcer leur proximité de manière à valoriser les ressources locales, les utiliser de façon optimale, et éviter ce qu'on peut appeler le « brain drain interrégional »². Du côté de l'Université, les besoins locaux devraient être pris en compte dans le choix des formations, en particulier les formations professionnelles, mais aussi dans la définition des axes de recherche prioritaires. En impliquant les entreprises locales et les collectivités territoriales, elle pourra promouvoir la recherche scientifique et l'innovation au niveau local en lui donnant plus de visibilité et encourager l'entrepreneuriat à travers des centres d'incubation universitaires.

La ville africaine de demain n'est pas à bâtir ou à construire. Elle n'est tout autre que la ville africaine d'aujourd'hui, une ville à repenser, avec son histoire et son identité, ses richesses et ses défaillances.

Notes et références

¹ Nations Unies (2014) Interview avec Joan Clos *Afrique Renouveau*.

² Il est fait référence ici au phénomène de fuite de cerveaux qu'on peut constater chez certaines grandes villes dont l'économie ne crée pas assez d'emplois pour absorber la population active locale, particulièrement les jeunes diplômés des établissements d'enseignement supérieur locaux qui migrent, au sein du même pays, vers d'autres villes où il est plus facile de trouver du travail.

-Nations Unies, Commission Économique pour l'Afrique (2017) « *Rapport économique sur l'Afrique : Industrialisation et Urbanisation au service de la transformation en Afrique* ».

AUTEURS

Directeur de la publication et de la rédaction

Brahim FASSI FIHRI

Réalisation

Salma TBER

Centre d'Analyses et de Publications

Donald Wolfgang HADEGBE, *chargé d'étude à l'Institut Amadeus*

Mariam MAAZOUZ, *chargée d'étude à l'Institut Amadeus*

Meriem ISSALMANE, *chargée d'étude à l'Institut Amadeus*

Salma TBER, *chargée d'étude à l'Institut Amadeus*



CRÉATEUR DE DÉBAT

INSITUT AMADEUS
6, Rue Annassime, Sect. 9 Bloc I, Hay Riad 10100,
Rabat, Maroc

Tél. : +212 (0)537 71 70 82 / 40 59
Fax : +212 (0)537 57 11 83
E-mail : contact@amadeusonline.org
www.institutamadeus.com

2018 Institut Amadeus. Tous droits réservés

